

Université de Montréal

«Entre deux régimes : Louis-Léonard Aumasson de Courville et ses Mémoires»

par

Marc-André D'AMOURS

Département d'histoire

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade
de Maître (M.A.) en histoire

mai 2016

©Marc-André D'Amours, 2016

Résumé

Publiés en 1838 mais datant pour l'essentiel de la fin du régime français au Canada, *Les Mémoires du S... de C...*, contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais sont attribués depuis 1940 à Louis-Léonard Aumasson de Courville (c. 1722-1781), un notaire et écrivain d'origine champenoise ayant vécu en Acadie française et dans la vallée du Saint-Laurent. Le manuscrit (conservé aux archives du musée McCord de Montréal) à la base de cette publication daterait donc de la fin des années 1750. Peu après la prise de la colonie par les Britanniques, Courville s'est mis à réviser ce texte à l'intention de la nouvelle administration, rédigeant un deuxième manuscrit correspondant, à se fier à l'exemplaire conservé (également aux archives McCord), à une partie seulement du premier. Les deux versions se distinguent de nombre d'autres témoignages de cette période par leur ton incisif et leur touche anticléricale. Le premier chapitre du mémoire s'attache à suivre l'histoire des textes courvilliens : les circonstances de leur rédaction et leur utilisation dans l'historiographie, mais aussi leur étude par Aegidius Fauteux, celui qui percera le mystère entourant la personne qui s'est cachée pendant presque deux siècles derrière le pseudonyme du « S... de C... ». Le deuxième chapitre s'interroge sur les motifs de l'auteur de ces mémoires, s'attachant pour ce faire à suivre son parcours personnel difficile. Enfin, le troisième chapitre est consacré à l'analyse du propos de Courville dans les deux versions de ses Mémoires, véritable réquisitoire contre la corruption du régime français finissant.

Mots clés : Louis-Léonard Aumasson de Courville, Aegidius Fauteux, anticléricisme, corruption, mémoire, régime français, réquisitoire.

Abstract

Published in 1838 but dating essentially from the end of the French Regime in Canada, *Les Mémoires du S... de C...*, contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais have been attributed since 1940 to Louis-Léonard Aumasson de Courville (c. 1722-1781), a notary and clerk from the Champagne region of France who lived in Acadia and in the St. Lawrence Valley. Now held by the McCord Museum Archives, the manuscript that was published in 1838 thus dates from the later 1750s. Shortly after the British conquest of the colony, Courville began revising this text for submission to the new administration, writing a second manuscript, which, if the still extant version (also in the McCord Archives) is any indication, corresponded to only part of the first text. Both versions differ from other descriptions of the colony during these years by their incisive and anticlerical tone. The first chapter of the thesis traces the history of Courville's texts: the circumstances leading to their writing; their use by historians; their analysis by Aegidius Fauteux with a view to identifying the mysterious *S... de C...*. The second chapter attempts to understand Courville's motives by examining his difficult colonial career. The third and last chapter analyzes Courville's portrait of colonial life in his texts, which amount to an indictment of the corruption of the last years of the French regime.

Keywords: Louis-Léonard Aumasson de Courville, Aegidius Fauteux, anticlericalism, corruption, French regime, indictment, memory.

Table des matières

Résumé.....	ii
Abstract.....	iii
Table des matières.....	iv
Remerciements.....	vi
Introduction.....	1
Chapitre 1 : Une histoire d'écrits.....	4
1.1. Des écrits d'abord anonymes.....	4
1.1.1. Aegidius Fauteux (1876-1941), l'historien, archiviste, journaliste et détective historique.....	5
1.1.2. Les manuscrits aux archives du Musée McCord.....	7
1.1.3. Le manuscrit de Saint-Pétersbourg.....	9
1.2. Courville retrouve ses écrits : Fauteux et son enquête.....	15
1.3. Les mémoires de Courville dans le monde de l'édition.....	19
1.4. Les mémoires de Courville dans l'historiographie de la Nouvelle-France.....	21
1.4.1. Le cas William Smith.....	21
1.4.2. Les <i>Mémoires sur le Canada</i> , une source à travers le temps.....	28
1.4.3. Dans la tradition historiographique canadienne-française et québécoise.....	29
1.4.4. L'utilisation par les historiens anglophones.....	33
Chapitre 2 : Courville, l'homme derrière la critique.....	39
2.1. Quelques éléments biographiques.....	39
2.1.1. Louis-Léonard Aumasson de Courville (1722/1723?-1781), notaire et secrétaire de Vergor.....	39
2.1.2. Son éducation probable.....	46
2.2. L'anticlericalisme chez Courville : Une anomalie?.....	49
2.2.1. Manifestations contemporaines de l'anticlericalisme.....	49
2.2.2. Courville : Témoin privilégié de l'influence cléricale en Acadie et au Canada.....	53
2.3. La critique de l'État.....	55
2.3.1. Vers un réquisitoire : Les <i>Mémoires</i> de Courville, une critique de l'État au Canada.....	55
2.3.2. Les destinataires : À qui exactement s'adressait Courville avec ses <i>Mémoires</i> ?.....	56

2.3.2.1. Avant la Conquête : Une nouvelle administration française, une fois la guerre finie	57
2.3.2.2. Après la Conquête : Les Britanniques	58
2.4. Une question de loyauté : mise en contexte au lendemain de la Conquête	60
Chapitre 3 : Courville: une mémoire sélective	64
3.1. Les événements	64
3.1.1. L'Acadie et le siège du fort Beauséjour	64
3.1.2. Les nouvelles du <i>Pays d'en haut</i>	80
3.1.3. La conduite de la guerre	85
3.2. Portraits de groupe courvilliens	98
3.2.1. Courville et les Religieux	98
3.2.2. La corruption : Les accusés	104
3.2.3. Les Acadiens et les Canadiens	112
3.2.4. Les Britanniques	117
Conclusion exploratoire	122
Bibliographie:	126
Annexe	137

Remerciements

La réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible sans les encouragements et le soutien de mes proches et des professionnels du milieu de la recherche historique. Il est donc essentiel pour moi de leur consacrer ces quelques lignes de remerciements.

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de recherche, M. Thomas Wien, pour ses encouragements constants et sa patience. En plus de m'avoir mis sur la trace de Courville, ses commentaires, toujours pertinents, ont largement contribué à forger ce mémoire.

Un gros merci à Mme Suzanne Gousse de m'avoir permis l'utilisation de ses notes de recherche et les transcriptions qu'elle a faites des diverses pièces d'archives concernant Courville.

J'aimerais également remercier l'équipe des archives du musée McCord, plus particulièrement Mme Céline Widmer, conservatrice, Histoire et archives, Mme Nora Hague et Mme Heather McNabb, PhD, technicienne aux services photographiques et droit d'auteur. Leur assistance m'a été d'une aide précieuse lors de mes nombreuses visites.

Il est aussi important pour moi de remercier le Groupe d'histoire de l'Atlantique français pour le soutien financier apporté durant la rédaction de ce mémoire.

Je me dois de remercier mes amis pour leur soutien tout au long de ces dernières années d'études. Dans mes moments de découragement, ils ont été là pour me soutenir et m'encourager à persévérer. Parmi eux, je veux remercier spécialement Caroline Levasseur et David Clos-Sasseville, pour avoir pris le temps de lire certain de mes chapitres et leurs commentaires constructifs, ainsi que Claire Manceau, pour m'avoir donné le coup de pied que j'avais besoin pour aller jusqu'au bout de ce projet.

Mes derniers remerciements vont à ma mère, pour m'avoir épaulé et avoir été ma première lectrice, et à mes deux filles, Edana et Lilyana. Elles ont été, toutes les trois, d'une patience extraordinaire avec moi et surtout, très compréhensives.

Introduction

Ces dernières années, ce que l'on pourrait appeler la bibliothèque du régime français au Canada, ce corpus de récits de voyage, de mission ou de découverte qui a nourri pendant si longtemps l'histoire dite "traditionnelle", a reçu un dépoussiérage bien mérité. Qu'il s'agisse d'éditions ou d'études critiques, les différents auteurs des récits classiques ont bénéficié d'une mise en contexte renouvelée insistant notamment sur leur fidélité aux genres européens, l'ambiguïté du regard qu'ils promènent sur les premiers peuples ou les créoles et, plus rarement, sur leur imbrication dans le projet colonial européen¹. Les textes qui ont été soumis à de telles analyses sont pour l'essentiel connus depuis longtemps: le plus souvent, ils ont fait l'objet d'une première édition sous le régime français déjà.² Au sein de cet imposant legs textuel, les quelque 200 pages des *Mémoires du S... de C..., contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, ne pèsent pas lourd. Rédigé vers la fin des années 1750 (nous possédons également une version révisée plus courte, datant du début du régime britannique), mais publié en 1838 seulement, ce texte n'a pas non plus attiré l'attention de beaucoup d'historien-ne-s. Pourtant, il est riche en détails sur la fin du régime français au Canada et, surtout, son ton accusateur et ses propos anticléricaux lui accordent une place à part parmi les écrits de la période. Il s'agit donc d'une source d'un grand intérêt, un véritable réquisitoire

1

Le corpus en survol: Maurice Lemire, « L'héritage » dans M. Lemire, dir., *La vie littéraire au Québec* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1991), t. 1, p. 8-73. Sur les Relations des jésuites, voir par exemple Marie-Christine Pioffet, *La tentation de l'épopée dans les Relations des jésuites* (Sillery, Septentrion, 1997); Micah True, *Masters and Students: Jesuit Mission Ethnography in Seventeenth-Century New France* (Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2015); Adrien Paschoud, « Aborder les *Relations jésuites* de la Nouvelle-France (1632-1672): enjeux et perspectives », *Arborescences – revue d'études françaises*, 2 (2012) : p.1-11; analyses du récit de voyage accordant une place importante à une partie du corpus de la Nouvelle-France: Pierre Berthiaume, *L'aventure américaine au XVIIIe siècle : du voyage à l'écriture* (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1990); Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVIe – XVIIIe siècle) au carrefour des genres* (Québec, Presses de l'Université Laval, 2010).

² Parmi les éditions: Réal Ouellet et Alain Beaulieu, éd. *Lahontan: Oeuvres complètes* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1990), 2 t.; Germaine Warkentin, éd. *Pierre-Esprit Radisson: The Collected Writings* (Toronto, Champlain Society/Montréal: McGill-Queen's University Press, 2012-); Catherine Broué, éd., *Par-delà le Mississippi : aventures en Amérique – Louis Hennepin* (Toulouse, Anacharsis, 2012); Christophe Horguelin, éd., *Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France, de Pierre Boucher* (Montréal, Éditions Almanach, 2014). L'édition de ces textes anciens suscite toute une réflexion: Andreas Motsch et Gregoire Holtz, dir., *Éditer la Nouvelle-France* (Québec, Presses de l'Université Laval, 2011); Sébastien Côté et Charles Doutrelepont, dir., *Relire le patrimoine lettré de l'Amérique française* (Québec, Presses de l'Université Laval, 2013).

contre les personnes que l'auteur tenait responsable des abus des dernières années du régime. Il s'agit pourtant – comme nous le verrons d'ailleurs dans le premier chapitre – d'écrits qui n'ont pas beaucoup attiré l'attention des historiens, surtout récemment. Voilà pourquoi nous leur consacrons une étude. Aux ambitions modestes, ce mémoire de maîtrise s'attache à rappeler ce document au bon souvenir des spécialistes. Nous nous sommes intéressé à la genèse de ce texte, à ses destinataires, à son propos et à son cheminement historiographique. À certains égards, ce mémoire prolonge le travail d'Aegidius Fauteux, historien et archiviste émérite, qui a su percer l'énigme de l'identité de l'auteur des *Mémoires du S... de C...* dans les années 1930: le notaire royal Louis-Léonard Aumasson de Courville. C'est également Fauteux qui a pu attribuer les deux versions manuscrites, conservées aux archives du musée McCord à Montréal, à Courville. Avec ces informations, nous pouvions donc nous mettre à l'ouvrage et analyser sous plusieurs angles *Les Mémoires du S... de C..., contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*.

Deux questionnements nous guideront. Dans un premier temps, nous voulons mieux comprendre les motivations ayant poussé Courville, un homme de lettres ayant servi l'administration coloniale en Nouvelle-France, à rédiger ce réquisitoire sur le régime en place dans la colonie. Pour ce faire, nous tâcherons de faire un portrait de l'homme et de sa situation dans la société coloniale de la vallée du Saint-Laurent, autant sous le régime français que sous la nouvelle administration britannique. Dans un deuxième temps, nous voulons nous pencher sur la question suivante : vers qui précisément cette mise en accusation élaborée est-elle dirigée? Pour y voir clair, nous analyserons le contenu des deux versions de ses mémoires et remettrons en contexte certains éléments de son discours, comme ses positions anticléricales très prononcées quand il est question des membres du clergé canadien. Du point de vue méthodologique, on le voit, c'est le propos de Courville qui est à la fois analysé et mis en contexte en faisant appel au parcours (en l'occurrence difficile) de l'écrivain. Mais il est important, aussi, d'adopter une approche historiographique en étudiant le sort que les historiens d'expression anglaise et française ont réservé aux écrits du notaire.

Pour mener à bien notre analyse des textes de Courville, nous avons choisi de diviser notre étude en trois parties. Chacune occupe un chapitre. Le premier sera consacré à l'histoire des *textes* de Courville. Point de départ logique : les recherches de Fauteux établissant Courville comme auteur des deux manuscrits anonymes. Le chapitre se poursuit en traitant du cheminement éditorial des écrits du notaire et se termine en retraçant le parcours des *Mémoires du S... de C...* dans l'historiographie de la Nouvelle-France. Le deuxième chapitre s'intéresse à *l'homme* : nous y

étofferons la biographie de Louis-Léonard Aumasson de Courville, en cherchant à comprendre comment il en est venu à s'en prendre au régime français, du moins à certains de ses acteurs importants, dans ses écrits. Finalement, au chapitre trois, nous analyserons le *discours* de Courville, qui est presque identique dans les deux versions de ses mémoires. Nous examinerons sa perspective sur les faits qu'il rapporte en les confrontant au récit retenu par l'histoire de nos jours. En suivant ce parcours nous espérons être en mesure de mieux comprendre les motivations de Courville ainsi que de répondre à notre question : envers qui, précisément, le réquisitoire *Les Mémoires du S... de C..., contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais* est-il dirigé? C'est selon nous un premier pas vers une meilleure appréciation de cet ensemble textuel fascinant.

Chapitre 1 : Une histoire d'écrits

1.1. Des écrits d'abord anonymes

Si depuis le XIX^e siècle, l'historiographie sur le Régime français au Canada a peu à peu élargi la gamme de ses sources, les récits d'Européens de passage ou établis dans la colonie ont joui d'une durable popularité auprès des historiens et des historiennes. Avec la découverte et l'édition de manuscrits demeurés dans l'ombre, la liste de ces documents s'est progressivement allongée : aux « classiques » tels les *Voyages* de Champlain ou les *Relations* des jésuites se sont ajoutés par exemple le « Voyage dans l'Amérique » du Suédois Pehr Kalm³ (publié en français en 1880), le *Voyage au Canada* de Joseph-Charles Bonin dit Jolicoeur (1887)⁴ et la « Correspondance » d'Élisabeth Bégon (1935).⁵ D'une inestimable richesse pour l'histoire, ces travaux ont également attiré l'attention de littéraires à la recherche des origines de la littérature d'ici.⁶ Parmi ces textes, les écrits que nous devons au fonctionnaire et notaire Louis-Léonard Aumasson de Courville (1722-23?-1781) demeurent assez obscurs, malgré leur carrière historiographique maintenant longue de près de deux siècles. Courville les a rédigés pour ainsi dire entre deux régimes, d'abord vers la fin des années 1750 (sûrement en s'appuyant sur des notes prises pendant son séjour en Acadie au milieu de la décennie), pour terminer au début des années 1760 dans un Canada désormais tenu par les Britanniques.

Un de ces manuscrits a été publié en 1838 sous le titre de « *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais* »⁷. Courville fait donc

³ Pehr Kalm, « Voyage dans l'Amérique du Nord par Pierre Kalm, naturaliste suédois » (1749), L.W. Marchand, trad., *Mémoires de la Société Historique de Montréal*, 8 (1880).

⁴ J.C.B. (sic), *Voyage au Canada dans le nord de l'Amérique septentrionale depuis l'an 1751 à 1761*, Québec, Léger Brousseau, 1887.

⁵ Claude de Bonnault, éd., « Correspondance de Mme Bégon » RAPQ, 1934-1935, p. 5-277.

⁶ Bernard Andrès, *Histoires Littéraires des Canadiens au XVIIIe siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, p. 8-9.

⁷ Louis Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838. Nous verrons plus loin les circonstances de cette publication.

partie de ce groupe d'auteurs du régime français dont les écrits ont été diffusés sur le tard au Canada français. Avec Bonin dit Jolicoeur, il fait aussi partie du tandem de ces auteurs dont l'identité a été découverte seulement après la publication de leur manuscrit. Grâce aux recherches menées dans les années 1930 par l'historien Aegidius Fauteux, nous savons aujourd'hui que ce texte, ainsi qu'un manuscrit qui lui ressemble fortement et qui date de la même époque : *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176....*, sont tous deux de Courville. Ce sont les caractéristiques uniques de ces textes, notamment leur ton incisif et leur touche anticléricale peu commune dans les écrits de la colonie, qui ont piqué notre curiosité, nous incitant à vouloir en savoir plus, autant sur l'auteur de ces manuscrits que sur les circonstances qui ont forgé leur rédaction. Nous examinerons aussi le parcours de ces textes de Courville comme documents d'archives et leur utilisation par les historiens. Notre curiosité aurait été confrontée à un mur d'incertitude si ce n'avait été du travail de longue haleine réalisé par Fauteux.⁸ Pour mieux saisir l'ampleur de cette recherche, il convient d'en rappeler les grandes lignes, en commençant par la notice biographique de l'érudit.

1.1.1. Aegidius Fauteux (1876-1941), l'historien, archiviste, journaliste et détective historique

Natif de Montréal, Aegidius Fauteux passe sa jeunesse dans les salles de classe du Collège de Montréal. Dans un premier temps destiné à la vie religieuse, il entreprend des études en théologie au Grand Séminaire de Montréal. N'ayant pas la vocation, il réoriente ses études en droit à l'Université Laval de Montréal.⁹

Son parcours professionnel l'amène à être correspondant parlementaire pour le journal *La Patrie* à Québec jusqu'en 1909. Dans les années qui suivront (1909 à 1912), il occupera les fonctions de rédacteur en chef au quotidien *La Presse*.¹⁰ Il mettra un terme à ses activités en journalisme en 1912 pour se consacrer à d'autres intérêts : l'histoire, les livres et le domaine archivistique.¹¹ Durant sa carrière, il dirigera la bibliothèque Saint-Sulpice ainsi que la bibliothèque centrale de Montréal. En 1937, il participera à la création de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal et en assumera la direction pendant un certain temps.

⁸ Aegidius Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 276.

⁹ <http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/portraits/fr/biographie.shtm> (page consultée le 22-09-2015)

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

Comme dans le domaine archivistique, Aegidius Fauteux laissera sa marque dans le paysage historiographique canadien du XXe siècle. Autre que ses nombreuses recherches et publications, il sera un des membres fondateurs de la Société des Dix. Fondée en 1936, la Société des Dix était, et demeure encore aujourd'hui, une sorte d'académie de chercheurs québécois se donnant la mission de faire découvrir au public l'héritage de l'Amérique française.¹² Fauteux assumera également la présidence de la Société Historique de Montréal, et ce, dès 1928.¹³

Au fil de sa prolifique carrière, Fauteux recevra plusieurs prix et distinctions. Pour l'ensemble de son œuvre, il reçoit un doctorat honorifique ès lettres de l'Université de Montréal en 1936. Voici un extrait du discours prononcé par Victor Morin en l'honneur de Fauteux lors de la cérémonie de collation des grades de doctorats honorifiques le 29 mai 1936 :

« Quel est celui d'entre nous qui, après s'être inutilement esquivé sur des grimoires inconnus du commun des mortels ou sur des questions que les spécialistes seuls sont censés connaître, n'a pas songé, en désespoir de cause, à consulter ce bibliothécaire aussi érudit qu'obligeant, et quel est celui qui n'ait pas alors obtenu la solution tant cherchée, ou qui n'a pas, au moins, été mis sur sa piste? Non seulement Fauteux possède-t-il les connaissances variées et le sens inné de classification qui ont déterminé sa vocation, mais il en est en plus doué d'une mémoire scandaleuse qui l'aide à tirer le plus grand parti de son érudition. »¹⁴

En prenant connaissance de ce témoignage, on commence à comprendre pourquoi Aegidius Fauteux a été l'historien à pouvoir démasquer enfin le notaire français se cachant sous le pseudonyme du S... de C.... Il publiera ses découvertes dans les *Cahiers des Dix* sur la paternité enfin dévoilée des manuscrits de Courville à la fin de sa vie, en 1940. Aegidius Fauteux s'éteint le 22 avril 1941 à Montréal.¹⁵

Maintenant que nous avons une meilleure idée de qui était Aegidius Fauteux, nous pouvons porter de nouveau notre regard sur le mystérieux mémorialiste anonyme. Le pseudonyme de notre auteur, le S... de... C, a pendant longtemps donné lieu à des hypothèses diverses mais jamais concluantes sur son identité (nous y reviendrons). Décidé à percer le mystère autour de la paternité des *Mémoires du S... de... C*, Fauteux entreprend de minutieuses recherches dans divers fonds

¹² <http://www.er.uqam.ca/nobel/sodix1/> (page consultée le 12-12-2015)

¹³ Victor Morin, *Trois Docteurs*, Montréal, Édition Intime, 1936, p. 33-34.

¹⁴ *Ibid.*, p. 32.

¹⁵ <http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/portraits/fr/biographie.shtm> (page consultée le 22-09-2015)

d'archives au début des années 1920.¹⁶ Le travail de Fauteux peut facilement être qualifié de travail de moine. Il a passé plusieurs années à éplucher les archives, cherchant à identifier les individus ayant pu laisser des traces écrites dans les annales de la colonie et dont les initiales pourraient se rapprocher du pseudonyme de notre auteur mystérieux. Il cherche aussi à faire coïncider la présence de ces personnes aux endroits et aux moments spécifiques relatés par l'auteur dans ses mémoires.¹⁷ Fauteux finit par identifier Courville grâce à un épisode bien précis du texte : le siège du fort Beauséjour en Acadie. Les détails contenus dans les *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais* à propos de cet événement sous-entendent clairement que l'auteur fut non seulement un témoin du siège, mais qu'il était aussi présent lors des prises de décisions des officiers français responsables de la défense du fort. Nous reviendrons plus en détail sur les travaux de Fauteux pour parvenir à identifier avec certitude le S... de C....

Après plusieurs comparaisons de textes, Fauteux a retracé deux versions distinctes des mémoires du S... de... C. Elles se trouvaient, et se trouvent encore, dans les archives du musée McCord de Montréal.¹⁸ Nous verrons que Fauteux a fini par écarter un troisième manuscrit qu'il croyait d'abord être de la plume de Courville. Il conclut que les nombreuses ressemblances entre ce texte et les deux autres vient du fait qu'un autre auteur avait pu lire et adapter à ses fins un des manuscrits de Courville.

1.1.2. Les manuscrits aux archives du Musée McCord

Tous deux attribués à la plume de Courville, les deux manuscrits des archives du musée McCord portent deux titres distincts. Ces deux documents ont été acquis par David Ross McCord à une date inconnue, au cours de ses longues années de collectionneur, principalement durant la deuxième moitié du XIXe siècle. En 1919, McCord a fait don de son imposante collection à l'université McGill. Cette collection a ensuite été confiée au nouveau musée McCord, inauguré en 1921 et associé à l'université.¹⁹ C'est ainsi que les deux manuscrits ont fait leur entrée dans les

¹⁶ *Ibid.* p. 276.

¹⁷ *Ibid.* p. 277.

¹⁸ *Ibid.* p. 278-79.

¹⁹ http://www.biographi.ca/fr/bio/mccord_david_ross_15F.html (page consultée le 11-11-2015).

archives de ce musée montréalais. Celui ayant servi à l'élaboration de l'édition imprimée de 1838 porte le même titre, donc « *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais* ». Le second manuscrit, demeuré inédit, s'intitule *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...* À la lecture des deux ouvrages, il est frappant de constater non seulement la similitude des faits relatés par l'auteur (le deuxième manuscrit ne couvre cependant pas l'ensemble de la période telle que racontée dans le premier. À quelques pages près, le second manuscrit regroupe les mêmes informations qui composent la première partie de la version publiée), mais ses façons de le faire. Que ce soit des expressions très spécifiques ou des tournures de phrase identiques, il est facile de voir une seule personne derrière la rédaction des deux manuscrits. La possibilité du plagiat n'est pas à écarter, mais comme Fauteux note dans son article dans les *Cahiers des Dix*, plusieurs éléments matériels viennent appuyer la thèse d'un seul et même auteur pour ces deux textes.²⁰

Plusieurs indices peuvent nous permettre de croire que les deux manuscrits du musée McCord ont le même auteur. Pour commencer, Fauteux avait déjà établi que les deux manuscrits avaient été rédigés de la même main.²¹ Son analyse se basait principalement sur la conformité d'un texte à l'autre de l'écriture et de la forme de certaines lettres bien spécifiques. La principale similitude se trouve dans la façon particulière de l'auteur d'écrire ses lettres majuscules. Plusieurs de ces majuscules ont les mêmes contours et les mêmes fioritures dans les deux ouvrages.²² Après les avoir consultés, il est facile d'en arriver à la même conclusion que Fauteux.

Pour ce qui est du contenu des deux manuscrits, certaines particularités sont dignes de mention. La structure du texte et le fil des événements racontés dans les deux versions de cette même histoire diffèrent d'une version à l'autre. Si l'essentiel de l'histoire qui nous est racontée dans les deux manuscrits est maintenu, les attaques personnelles de l'auteur vis-à-vis des acteurs-clés de la colonie sont beaucoup plus cinglantes dans *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...* Une des explications possibles pour cette plus grande liberté d'expression est que ce deuxième manuscrit aurait été rédigé après l'instauration d'une administration britannique dans la colonie, voire après la cession officielle de la Nouvelle-France à la Grande-Bretagne. Pouvant désormais penser que le changement de métropole étant définitif, Courville ne devait plus craindre de subir des représailles pour ses opinions très tranchées sur certains des anciens administrateurs

²⁰ *Ibid.* p. 256-257.

²¹ *Ibid.* p. 257.

²² *Ibid.*, p. 256-257.

français de la colonie et leurs actions. De plus, il est plausible que Courville se soit montré plus critique envers ses anciens compatriotes métropolitains pour plaire aux nouveaux maîtres de la colonie.

La qualité matérielle des deux manuscrits de la collection du McCord montre quant à elle certaines différences. La calligraphie plus soignée, la meilleure qualité des plans et dessins inclus dans le texte et le type de reliure employé dans la rédaction du manuscrit de *l'Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...* laisse voir que Courville a investi plus de temps et de soins dans la préparation de ce deuxième texte.²³ La reliure du manuscrit est, selon la conservatrice actuelle des archives du musée McCord, Madame Céline Widmer, celle d'origine. Les ravages du temps ne l'ont cependant pas épargnée. La reliure est très endommagée, rendant chaque manipulation du manuscrit une opération nécessitant soins et délicatesse. Un autre détail matériel qui différencie le manuscrit de *l'Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...* de celui des *Mémoires...* qu'on publierait en 1838 est le type d'encre utilisée par Courville. Pour la rédaction du manuscrit resté inédit, notre mémorialiste a utilisé une encre de couleur sépia, selon nous plus esthétique.

Le manuscrit des *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais* possède lui aussi quelques particularités. Contrairement à l'autre manuscrit de la plume de Courville, celui-ci est en réalité trois cahiers distincts formant l'ensemble des mémoires. L'état des trois cahiers est assez similaire; leurs pages sont usées, les bordures en mauvais état et leurs reliures sont très endommagées (la reliure du troisième cahier est celle dans le pire état. Les pages ont peine à rester en place lors de la manipulation du cahier. Voir annexe). Durant notre lecture des cahiers, nous avons aussi constaté la présence de plusieurs taches d'encre sur leurs pages, venant renforcer notre impression que Courville y a investi moins de minutie dans sa rédaction.

1.1.3. Le manuscrit de Saint-Pétersbourg

Fauteux évoque dans son article des *Cahiers des Dix* un troisième manuscrit, mieux connu sous le nom de *Mémoire du Canada*, qui reprendrait (du moins en partie) les *Mémoires* de Courville, mais sous la plume d'un auteur différent. Ce manuscrit, conservé dans la collection

²³ *Ibid.*, p. 257.

Dubrowski à Saint-Pétersbourg au XIXe siècle, a été publié pour la première fois par Pierre-Georges Roy dans le *Rapport des Archives de la Province de Québec pour 1924-1925*.²⁴ Le texte utilisé par Roy pour l'édition de 1925 serait une copie de l'original, retranscrit par Gustave Bertrand (un paléographe accompli) en 1873 pour les Archives du Canada lors d'une mission officielle à Saint-Pétersbourg.²⁵

À l'époque de l'édition du manuscrit de Saint-Pétersbourg, Pierre-Georges Roy était convaincu que l'auteur des *Mémoires du S... de C...* était le même que celui qui se cachait derrière le *Mémoire du Canada*. Selon Fauteux, Roy faisait fausse route. Malgré la similitude des faits rapportés dans les deux ouvrages, Fauteux souligne que le *Mémoire du Canada* n'est pas rédigé avec le même *esprit*.²⁶ Il justifie cette opinion par plusieurs observations sur le ton général employé dans l'écriture du *Mémoire du Canada*, où plutôt sur l'absence du même ton dans les deux autres manuscrits attribués à Courville. L'exemple le plus flagrant est la touche anticléricale, élément tout à fait caractéristique des deux manuscrits de la collection du McCord, mais absent du manuscrit de Saint-Pétersbourg.²⁷ Cet élément est important si nous prenons en compte la virulence extrême avec laquelle Courville décrit les agissements de l'abbé Le Loutre en Acadie. Il serait peu probable qu'il passe sous silence dans le manuscrit de Saint-Pétersbourg les nombreuses manigances dont il a accusé le curé de Beaubassin après avoir été aussi cinglant dans ses autres écrits.

Un autre argument venant appuyer l'hypothèse d'un auteur différent pour le *Mémoire du Canada* est la façon très différente de décrire la mort du capitaine Howe, un militaire anglais tué lors d'une rencontre commerciale avec l'abbé Le Loutre. Dans la version des événements expliqués dans le *Mémoire du Canada*, l'auteur met en scène un des Amérindiens accompagnant l'abbé comme l'assassin du capitaine. Ce dernier, embusqué, aurait abattu l'officier sans donner de raison pour expliquer ce geste.²⁸ Dans cette version de l'histoire, il n'est nullement question de mettre en cause l'abbé français ni d'invoquer quelconques motifs qu'aurait pu avoir le religieux pour vouloir la mort de Howe.

²⁴ *Ibid.*, p. 268-269.

²⁵ *Ibid.*, p.269.

²⁶ *Ibid.*, p.269.

²⁷ *Ibid.*, p.272.

²⁸ Anonyme, « Mémoire du Canada » dans le *Rapport des Archives de la Province de Québec, 1924-25*, édité par Pierre-Georges Roy, Québec, Louis-A Proulx, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, 1925, p. 103.

Il en est tout autrement dans les *Mémoires du S... de C...* Courville relate avec beaucoup de conviction que l'assassinat de l'officier britannique avait été orchestré de toutes pièces par l'abbé Le Loutre. Selon Courville, Le Loutre, voyant que les négociations commerciales dans cette région entre les Français et les Britanniques allaient à l'encontre de ses plans, prit sur lui de se débarrasser du capitaine Howe, le principal intéressé dans ces transactions.²⁹ L'abbé donna donc rendez-vous à l'officier britannique dans un lieu où l'attendaient des Amérindiens embusqués. Comme il avait été prévu, Howe tomba sous les balles et Le Loutre dirigea tout le blâme sur les Amérindiens. Pour Courville, la culpabilité de Le Loutre dans cette affaire ne fait aucun doute. Cette version des faits et les allégations envers le curé de Beaubassin viennent poser un regard très différent sur le même événement rapporté dans le manuscrit de Saint-Pétersbourg.

Un autre exemple de différence que nous avons relevé entre les deux écrits est la perspective que les auteurs ont sur le peuple acadien. Dans les *Mémoires du S... de C...*, Courville décrit les Acadiens comme un peuple docile et respectueux des autorités cléricales.³⁰ Ceci vient en quelque sorte expliquer l'emprise que l'abbé Le Loutre a sur ses paroissiens. Dans l'ensemble de la première partie de ses mémoires, Courville nous donne le portrait d'un peuple, victime des manœuvres d'un ecclésiastique sans scrupule et ambitieux. Il est évident selon nous que dans l'ensemble, Courville regarde les Acadiens avec sympathie. Sans être nécessairement positifs, ses commentaires en général sur les Acadiens ne sont pas négatifs (Courville qualifie cependant les Acadiens d'être « *simples et paresseux* » dans un passage de l'*Histoire du Canada*, mais dans un contexte différent³¹). Il en est tout autrement dans le *Mémoire du Canada*.

L'auteur de ce dernier texte ne se gêne pas pour décrire les Acadiens comme suit : « *L'Acadien est extrêmement lent et paresseux.* »³² Ce commentaire spécifique est en lien avec le refus de certains Acadiens d'abandonner leurs terres et leurs biens pour aller s'établir dans l'ombre des établissements militaires français en Acadie. Plus loin, l'auteur donne à nouveau son opinion sur les

²⁹ Courville, Louis Léonard Aumasson, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p.14.

³⁰ *Ibid.*, p. 3.

³¹ Louis-Léonard Aumasson de Courville *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 80. Nous reviendrons sur son portrait de cette population au chapitre 3.

³² Anonyme, « Mémoire du Canada » dans le *Rapport des Archives de la Province de Québec, 1924-25*, édité par Pierre-Georges Roy, Québec, Louis-A Proulx, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, 1925, p. 104.

Acadiens, mentionnant que le fait de profiter des richesses de leurs terres avait fait d'eux un peuple nonchalant.³³ Même si l'auteur vante leur piété à quelques occasions, il nous paraît évident que l'image de l'Acadien véhiculé dans *Mémoire du Canada* est négative, un contraste avec l'œuvre de Courville.

Un autre élément important qui vient contredire la théorie de Pierre-Georges Roy sur la paternité commune des deux ouvrages se trouve dans les pages mêmes du *Mémoire du Canada*. L'auteur nous informe qu'il a quitté le Canada et est retourné en France au printemps 1760. Nous savons que Courville est resté dans la colonie au lendemain de la Conquête et y a passé le reste de sa vie.³⁴ Avec Aumasson de Courville clairement identifié par Fauteux comme étant l'auteur des *Mémoires du S... de C...* en 1940, la théorie de Roy ne tient plus la route.

Cependant, il est vrai de dire que plusieurs passages des deux textes sont assez similaires. Certains en sont presque identiques. Un exemple ayant retenu notre attention est les deux dernières phrases d'un extrait racontant la destruction par le feu du village de Beaubassin dans la péninsule acadienne. Les deux ouvrages y donnent une description des événements un peu différente. Courville met en lumière le rôle de premier plan qu'a tenu l'abbé Le Loutre dans cette histoire, ne manquant pas de souligner que c'est le religieux qui a, lui-même, mis le feu à l'église du village à la vue des troupes britanniques. Il termine ce passage par cette phrase : « (...) *les Anglais ne purent voir sans horreur une évacuation pareille, et dès lors ils regardèrent ce prêtre comme un fanatique* »³⁵. Dans le *Mémoire du Canada*, l'auteur anonyme nous donne une version plus vague, mais mentionne que l'abbé est la personne ayant ordonné de mettre le feu village à l'approche des troupes britanniques. Le ton de l'extrait demeure cependant beaucoup moins accusateur envers Le Loutre que celui de la description de Courville. Voici la dernière phrase de cet extrait dans le *Mémoire du Canada* : « *Les Anglais regardèrent cette dévastation avec horreur, et ce prêtre comme un fanatique.* »³⁶ Malgré quelques différences sur les détails racontés dans cet extrait, il est difficile d'ignorer le choix de mots presque identiques dans les dernières phrases de cette histoire. Une telle similitude n'est

³³ *Ibid*, p. 104.

³⁴ Aegidius Fauteux, « *Le S... de C... enfin démasqué* », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 272.

³⁵ Louis Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p.9.

³⁶ Anonyme, « *Mémoire du Canada* » dans le *Rapport des Archives de la Province de Québec, 1924-25*, édité par Pierre-Georges Roy, Québec, Louis-A Proulx, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, 1925, p. 100.

évidemment pas le fruit du hasard. Si les deux textes ne sont pas de la même plume, l'un des deux doit être du moins en partie à l'origine de l'autre.

Nous devons donc nous poser quelques questions sur le contenu du *Mémoire du Canada* et son origine. S'il est vrai que Fauteux démontre que Courville n'est pas l'auteur du manuscrit de Saint-Pétersbourg, il reconnaît tout de même la grande similitude des faits rapportés dans les deux ouvrages.³⁷ Comment l'expliquer? Fauteux présente son hypothèse dans son article dédié à Courville.

Selon lui, il n'est pas impossible que Courville et l'auteur du *Mémoire du Canada* se connussent. Par amitié et content de pouvoir partager ses écrits avec quelqu'un ayant les mêmes doléances envers le régime colonial en place, Courville a probablement rédigé un autre exemplaire de ses *Mémoires* (et l'a donné à notre auteur anonyme avant que celui-ci reparte pour la France en 1760).³⁸ Il est aussi possible que ce même auteur anonyme ait pu subtiliser une copie des *Mémoires* de Courville.

Peu importe la façon dont il s'est approprié la copie des *Mémoires*, il est évident qu'il les a utilisés quand est venu le temps de coucher sur papier sa version des événements. Pour en arriver à cette conclusion, Fauteux se base principalement sur un élément très spécifique dans les *Mémoires du S... de C...* et rapporté uniquement par Courville : le contenu du billet de l'intendant Bigot au commandant du fort Beauséjour, Vergor. L'existence et le contenu de ce billet n'étaient pas connus de tous. En tant que secrétaire du commandant français, Courville exerçait une charge qui le plaçait dans une position privilégiée (peut-être même unique si l'on exclut Bigot et Vergor) pour connaître l'existence de ce billet.³⁹ Sans les *Mémoires* de Courville, comment l'auteur anonyme du manuscrit de Saint-Pétersbourg aurait-il pu être au fait de ce billet et de ce qui y était écrit? Il y a fort à parier que ce détail, avant que Courville ne soit identifié par les travaux de Fauteux, ait pu servir d'argument pour l'historien Pierre-Georges Roy dans l'élaboration de sa théorie selon laquelle les *Mémoires du S... de C...* et *Mémoire du Canada* avaient été rédigées de la même plume.

³⁷ Aegidius Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *le Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 269.

³⁸ *Ibid.*, p. 273.

³⁹ *Ibid.*, p. 273.

Ce genre d'emprunt n'était pas inhabituel dans la littérature du XVIIIe siècle. Mis à part quelques exceptions⁴⁰, les *littéraires* (au sens large du terme) de cette époque ne reconnaissaient pas ce que nous appelons aujourd'hui le respect de la propriété intellectuelle. Certains pigeaient sans grand scrupule dans les écrits des autres pour alimenter leurs propres élans de création. Loin de les condamner, voici comment Jean-Luc Henning décrit les plagiaires de cette période : « *Alors qu'au XVIIIe siècle le plagiaire n'était qu'un libertin qui se promenait dans les textes comme bon lui chantait, dérobaient ici ou là selon son humeur et en usait comme d'une nuit sans lendemain [...].* »⁴¹

La prise de conscience pour la protection et la reconnaissance de la propriété intellectuelle va naître, dans le cas spécifique de la France, vers la fin du XVIIIe siècle non pas d'un désir de protéger ses écrits du pillage de ses pairs, mais d'un désir de contrer la censure des éditeurs et des autorités.⁴² L'enjeu des retombées économiques potentielles (principalement pour les éditeurs et non pas nécessairement les auteurs) de la reconnaissance de la propriété intellectuelle a fait qu'en 1777, la couronne de France jette les bases pour mieux l'encadrer avec un décret royal.⁴³

La Grande-Bretagne avait déjà quelques longueurs d'avance sur sa rivale de l'autre côté de la Manche sur cette question. Dès le début du XVIIIe siècle, on reconnaissait la notion de *copyright* dans le contexte de la publication d'ouvrages. Ce *copyright* était une période d'exclusivité octroyée aux éditeurs et fixée à 14 ans après la publication d'une œuvre. L'enjeu n'était pas d'interdire le plagiat et les emprunts dans les nouvelles productions des littéraires, mais d'empêcher la publication d'œuvres reconnues dans leur forme intégrale.⁴⁴ En France comme en Grande-Bretagne, le plagiat ne représentait pas un problème moral s'il n'attaquait pas le droit d'exclusivité des libraires.

Nous aborderons dans la partie historiographique de ce mémoire (au chapitre 2) un autre exemple d'appropriation discrète d'un écrit de Courville, mis en lumière par Fauteux : l'« emprunt » opéré par un historien du début du XIXe siècle, William Smith.

⁴⁰ Bernard Andrès, *Histoires Littéraires des Canadiens au XIIIe siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, p. 85-86.

⁴¹ Jean-Luc Hennig, *Apologie du plagiat*, Paris, Gallimard, 1997, p.81.

⁴² *Ibid*, p.76-77.

⁴³ Alain Vaillant, *L'histoire littéraire*, Paris, Armand Colin, 2010, p 243.

⁴⁴ Jean-Luc Hennig, *Apologie du plagiat*, Paris, Gallimard, 1997, p.76.

1.2. Courville retrouve ses écrits : Fauteux et son enquête

Comme nous l'avons déjà mentionné, les recherches nécessaires pour en arriver à identifier l'auteur des *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais* s'échelonnèrent sur plusieurs années. Le nombre de candidats potentiels dans l'histoire de la colonie ayant pu se dissimuler derrière les initiales de S... de C... n'était pas négligeable. Dans son article paru dans les *Cahiers des Dix* à ce sujet, Fauteux reconnaît lui-même que la tâche fut ardue. Il en dira ceci : « *Intrigué à mon tour par ce problème [de la véritable identité du S... de C...], j'ai voulu en avoir le cœur net si c'était possible, et, par amour de la difficulté vaincue peut-être plus que pour toute autre raison, je me suis méthodiquement attelé à la tâche. Il y a bien de cela une vingtaine d'années déjà et pendant longtemps j'ai dû reconnaître que je n'avais pas avancé d'un pas.* »⁴⁵

Fauteux n'était évidemment pas le premier à tenter d'identifier l'auteur anonyme des *Mémoires du S... de C...*. Selon lui, le premier à essayer de le faire était Georges-Barthélemi Faribault, l'archiviste de Québec nous ayant donné la première version éditée des *Mémoires du S... de C...* en 1838. Cependant, cet essai est fait « timidement », limitant les candidats possibles à des officiers militaires. Il en vient à cette conclusion par la connaissance des nombreuses opérations militaires à cette époque et par l'utilisation de plans pour venir soutenir son texte. L'absence de mention des opérations navales se déroulant à la même époque fait soupçonner Faribault que l'auteur devait être « attaché » au service des troupes de la Marine. Pour Faribault, Jean de Vauquelin, un officier de la marine française, pourrait bien être celui qui se cache derrière le pseudonyme du S... de C...⁴⁶

Pour Fauteux, il était impossible que Jean Vauquelin soit l'auteur des *Mémoires*. L'argument principal de Fauteux pour réfuter la théorie de Faribault est que le commandant de l'*Atalante* n'aurait pu avoir les connaissances suffisantes pour rédiger des mémoires aussi détaillées sur la situation en Acadie et au Canada. Mis à part de brefs séjours à Louisbourg en 1758 et Québec en 1759, Vauquelin ne passa que très peu de temps dans la colonie. Après la perte de l'*Atalante* au large de Neuville et sa capture, il fut relâché et rentra en France peu de temps après.⁴⁷ D'ailleurs,

⁴⁵ *Ibid.*, p. 276.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 274.

⁴⁷ http://www.biographi.ca/fr/bio/vauquelin_jean_4F.html (page consultée le 22-09-2015).

sachant que l'auteur des *Mémoires* n'a pas quitté la colonie après la défaite française, la théorie de Faribault ne tient pas la route.

L'historien William Kingsford a lui aussi tenté d'identifier l'auteur mystérieux des *Mémoires du S... de C...* Le choix de Kingsford était l'ingénieur Louis Franquet. Ce choix repose en grande partie sur la qualité des plans se trouvant dans la version imprimée des *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais* de 1838. Cependant, Fauteux nous rappelle dans son article des *Cahiers des Dix* que les plans présents dans l'édition de Faribault ne sont pas des répliques exactes de ceux, bien plus rudimentaires, présents dans le manuscrit original de Courville. Pour la première édition imprimée des *Mémoires du S... de C...*, Faribault a choisi de ne pas y joindre des copies de toutes les cartes dessinées par son auteur anonyme. La majorité des cartes qui ont fait partie de l'ouvrage ont été quant à elles recopiées puis modifiées par des gens de métier.⁴⁸

Ce détail à lui seul vient réfuter la théorie de Kingsford. Selon Fauteux, il est peu probable qu'il ait attribué les *Mémoires du S... de C...* à Franquet en premier lieu s'il avait eu sous les yeux les plans « primitifs » du manuscrit original utilisé par Faribault pour l'édition de 1838.

Un nom ayant circulé à maintes reprises comme possibilité était celui de Querdisien de Tremais. Ce dernier était un commissaire de la marine envoyé au Canada en 1760 pour épurer les comptes de l'intendant Bigot et son entourage.⁴⁹ Cette théorie avait peu de sens considérant la courte durée du séjour de l'enquêteur dans la colonie. S'il est vrai que Querdisien avait pu s'informer sur les événements des années précédentes, Fauteux souligne qu'il est connu qu'il préférerait racler son violon plutôt que d'écrire des mémoires durant ses temps libres.⁵⁰

Comme les autres historiens avant lui, Fauteux a passé de longues années à chercher des indices qui allaient lui permettre de démasquer le S... de C.... Voici comment il décrit le moment qui a fait basculer ses recherches : « *Un trait de lumière, jailli soudainement d'un document feuilleté au hasard, devait me fournir la clef de l'énigme au moment où je m'y attendais le moins.* »⁵¹ Voyons ce qu'il en est...

⁴⁸ Aegidius Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 246.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 275.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 275.

⁵¹ *Ibid.*, p. 276.

Dès le début, Fauteux centre ses recherches partant de la théorie voulant que les initiales du S... de C... pourraient vouloir dire le *Sieur* de C.... Suivant cette piste, il rassemble tous les « Sieurs » dont le nom de famille ou le territoire auquel ils sont associés commencent par un 'C' et qui ont joué un rôle, aussi petit soit-il, dans l'histoire de la Nouvelle-France. L'autre critère important, était bien entendu qu'ils aient vécu à l'époque de la rédaction des *Mémoires du S... de C...* L'exercice ne fut pas vain. Un nombre très important de Sieurs dont le nom ou le territoire débutaient avec un 'C' furent aisément retracés dans les documents d'archives. Devant un nombre si élevé de candidats potentiels, Fauteux eut cette réflexion illustrant bien l'ampleur de la tâche devant lui : « *C'était un cas, s'il n'en fut jamais, où parler de l'embarras du choix ne pouvait être mieux approprié.* »⁵²

Dans un premier temps, Fauteux opta pour procéder par élimination. Opération laborieuse qui fut rapide pour certains et très longue pour d'autres. Il est important de noter qu'à ce point dans ses recherches, Fauteux travaillait à partir de la publication de 1838, ne connaissant pas encore l'existence des deux manuscrits conservés dans la collection du musée McCord. Après une lecture attentive de la première partie des *Mémoires du S... de C...* telle que publiée en 1838, Fauteux en était venu à la conclusion que son auteur devait être un témoin oculaire des événements en Acadie, plus précisément du siège du fort Beauséjour.⁵³ Il ajusta ses critères de recherche pour s'assurer que le Sieur de 'C' ait été en Acadie durant la période trouble décrite dans les mémoires. À cette étape de ses recherches, le seul candidat à remplir toutes les conditions était le Sieur de Charly. On pouvait le placer dans la région au moment du siège de Beauséjour et il avait la réputation d'un « barbouilleur d'écritures ». Malheureusement pour Fauteux, des recherches plus approfondies le plaçaient à l'île Royale, et ce, que brièvement.⁵⁴

Face à l'absence de candidat remplissant toutes les conditions de recherche qu'il s'était imposées, Fauteux en arriva à la conclusion qu'il y avait eu quelque part un autre Sieur de C... qui avait échappé à son regard.⁵⁵

C'est par hasard en feuilletant le *Rapport des Archives de la province de Québec* pour 1921-22 qu'il tomba sur le nom de Louis de Courville dans un article sur les notaires au Canada. Non seulement

⁵² *Ibid.*, p. 276.

⁵³ *Ibid.*, p. 277.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 277.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 277.

venait-il de découvrir un Sieur de C... dont il ignorait l'existence, mais en plus il découvrit que ce dernier s'était fait délivrer une commission pour pratiquer dans toute l'Acadie française en 1754. Le nom du candidat et les lieux où celui-ci devait être concordait. Fauteux se lança donc à la poursuite du Sieur de Courville⁵⁶.

Aux Archives judiciaires de Montréal, le bibliothécaire débusqua seize actes notariés signés par Courville. Certains de ces actes avaient été rédigés à Beauséjour même et dans la période de temps que Fauteux avait identifié comme étant celle correspondante aux événements des *Mémoires du S... de C...*⁵⁷ Ne jugeant pas ses preuves assez solides pour partager ses récentes découvertes avec le public, Fauteux continua ses recherches, en quête de la preuve irréfutable qui allait identifier Louis de Courville comme le S... de C....

Un autre morceau du casse-tête de Courville s'ajoute au lot lorsque Fauteux lit dans un ouvrage de l'historien néo-écossais Murdoch que le secrétaire du commandant Vergor était un certain Louis de Courville. Selon Murdoch, c'est lui qui avait rédigé l'acte de capitulation du fort Beauséjour. Malgré cette nouvelle preuve venant soutenir sa théorie, Fauteux voulut se montrer prudent. Ignorant avec quel document Murdoch en était venu à cette conclusion, il décida de continuer à chercher des preuves plus concrètes et surtout, vérifiables.⁵⁸

Fauteux trouva des preuves plus tangibles après avoir découvert, dans les années 1920, les deux manuscrits de la collection du musée McCord. Après avoir déterminé qu'ils avaient été écrits de la même main, il compara leur calligraphie avec celle des actes notariés signés par Courville. Pour Fauteux, l'analyse fut concluante. Il retrouva les mêmes traits particuliers dans la calligraphie du notaire, que ce soit dans les actes notariés ou dans les deux versions de ses mémoires. Après toutes ces années à le chercher, Fauteux avait enfin trouvé le véritable S... de C... : Louis-Léonard Aumasson de Courville.⁵⁹

Ne voulant laisser place à aucun doute possible, il ne se contenta pas de l'analyse calligraphique pour exposer Courville comme étant le S... de C.... Pour Fauteux, la preuve finale vint d'un des dessins inclus dans les deux manuscrits. Ce dessin représentait les armoiries de la famille de France

⁵⁶ *Ibid.*, p. 277-278.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 278.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 278.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 279.

(non pas la famille royale, mais une famille de bonne noblesse originaire de la région de l'île de France et de Champagne).⁶⁰ S'il pouvait expliquer les autres dessins d'armoiries présents dans les deux copies des mémoires (les armoiries en question étant celles de M. de la Jonquière et du baron de Longueuil)⁶¹, celles de la famille de France ne cadraient pas. Convaincu qu'il y avait un lien en la famille de France et Courville, Fauteux éprouva tous les actes notariés à propos du secrétaire de Vergor.

Au fil de ses recherches, il se rendit compte que Courville avait employé plusieurs variantes de son nom à travers les années. À un certain moment, Fauteux trouva un acte de décès pour Courville daté de 1753.⁶² Après plusieurs vérifications, il put en arriver à la conclusion qu'une faute d'orthographe de la part du notaire dans le nom du décédé était à l'origine de ce malentendu.⁶³

Finalement, grâce à deux actes de baptême, Fauteux trouva la preuve qu'il cherchait. Dans le premier acte datant du 28 février 1754, Courville fait inscrire son nom comme suit : « *Louis-Léonard Aumasson de France, écuyer, sieur de Courville* »⁶⁴. Dans le second acte, soit le baptême de sa fille Marguerite et daté du 2 juin 1767, il s'identifie ainsi : « *Louis-Léonard de France, Ecr, Sieur de Courville* »⁶⁵

Ces deux actes étaient les deux pièces finales pour Fauteux. Avec toutes les preuves accumulées au fil des années, il était enfin convaincu d'avoir tout ce qu'il lui fallait pour proclamer hors de tout doute la véritable identité de l'énigmatique S... de C.... Et c'est ce qu'il fit dans son article « Les S... de C... enfin démasqué » dans la livraison de 1940 des *Cahiers des Dix*, mettant ainsi fin à plus d'un siècle d'interrogations sur qui pouvait bien se cacher derrière ce pseudonyme.

1.3. Les mémoires de Courville dans le monde de l'édition

Comme nous l'avons mentionné en entrée de jeu, plusieurs écrits oubliés ont refait surface dans le monde de l'édition à travers les siècles. Plusieurs d'entre eux n'étaient pas initialement

⁶⁰ *Ibid.*, p. 280.

⁶¹ *Ibid.*, p. 279.

⁶² *Ibid.*, p. 281.

⁶³ *Ibid.* p. 280,

⁶⁴ *Ibid.*, p. 282.

⁶⁵ *Ibid.*

destinés à la publication, mais le sort en a voulu autrement. Parmi eux, nous retrouvons les mémoires de l'ancien anonyme Sieur Aumasson de Courville. Le premier rendez-vous de Courville avec le monde de l'édition a été en 1838. Suivant plusieurs années de préparation et de recherche, Georges-Barthélemy Faribault, publie les mémoires du S... de C... dans un livre intitulé *Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'à 1760*. Ce volume ne contenait pas uniquement les mémoires de Courville, mais aussi trois autres documents liés à cette période de l'histoire canadienne, soit une relation du siège de Québec par une religieuse hospitalière, une description des opérations militaires de 1759 et des réflexions sur le commerce de l'eau de vie au Canada.⁶⁶ Cette édition avait été, en partie, le fruit des efforts de la Société littéraire et historique de Québec. Cette organisation est née en 1824, suivant les désirs du gouverneur de la colonie, le comte Dalhousie, de voir s'établir une société savante dans une ville de Québec en plein essor. Une des missions primaires que s'était données la Société littéraire et historique de Québec était de « soustraire à la main destructrice du temps et de préserver autant que possible les documents sur l'histoire des premiers temps du Canada »⁶⁷. Le texte de Courville, tel qu'édité par Faribault, fait partie de la première publication de cette Société. Les *Mémoires du S... de C...* ont été réédités en 1873 sous les auspices du même organisme.⁶⁸

Les mémoires de Courville n'ont pas connu de réédition sur papier suivant celle de 1873. Cependant, au XXe siècle, les deux éditions publiées par la Société littéraire et historique de Québec ont été microfilmées et plus tard, elles ont été numérisées.⁶⁹ Depuis quelques années, nous retrouvons à nouveau des éditions papier de *Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'à 1760*. Les maisons d'édition Nabu Press (2010), Kessinger Publishing (2010) et Sabin Americana (2012) ont toutes publié des rééditions du volume de 1838. La plus récente diffusion des mémoires de Courville est celle mise en ligne par le site web *Forgotten Books*. L'édition utilisée est celle de 1838, numérisée et offerte pour la lecture en ligne gratuite ou pour les téléchargements (compatible

⁶⁶ *Ibid.*, p. 231-232.

⁶⁷ Ginette Bernatchez, « La Société littéraire et historique de Québec (The Literary and Historical Society of Quebec) 1824-1890 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 35, n° 2, 1981, p. 180.

⁶⁸ Aegidius Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 234. *Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'à 1760 : en trois parties, avec cartes et plans lithographiés. : Publiés sous la direction de la Société littéraire et historique de Québec* (Québec T. Cary & Cie, 1838), 260 pages

⁶⁹ http://www.worldcat.org/search?q=au%3ACourville%2C+Louis-Le%CC%81onard+Aumasson%2C&qt=hot_author (page consultée le 17-11-2015).

avec plusieurs plateformes informatiques).⁷⁰ Le site *Notre Mémoire En ligne* a également mis en ligne cette version des textes de Courville.⁷¹ Il nous semble important de mentionner que toutes les rééditions récentes, peu importe leurs supports (papier ou numérique), ne sont que des reproductions exactes de l'ouvrage édité par Faribault en 1838. La seule différence est que maintenant le nom de Courville orne leurs pages couvertures, reléguant aux oubliettes son anonymat presque bicentenaire. Le second manuscrit attribué à Courville, *l'Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...* dort aux archives du Musée McCord, n'ayant toujours pas été publié depuis son authentification par Fauteux dans son article dans les *Cahiers des Dix* en 1940.

1.4. Les mémoires de Courville dans l'historiographie de la Nouvelle-France

Longtemps restés anonymes (et toujours en partie inédites pour ce qui est du manuscrit d'*Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*) les écrits de Courville ont tout de même servi à alimenter les récits de la dernière décennie de la Nouvelle-France chez plusieurs historiens canadiens. Il est pertinent de noter que la première utilisation des textes de Courville dans l'historiographie canadienne est en vérité un plagiat par l'historien William Smith au XIXe siècle. Après avoir présenté ce cas, nous effectuerons ensuite un survol rapide de l'utilisation des *Mémoires du S...de C...* par d'autres historiens du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

1.4.1. Le cas William Smith

Comme pour notre auteur anonyme du manuscrit de Saint-Pétersbourg, une copie des mémoires de Louis-Léonard Aumasson de Courville s'est retrouvée entre les mains de William Smith. Nous savons que Smith voulait assurément suivre dans les traces de son père, qui, intéressé par l'histoire, avait publié *The History of the Province of New York* en 1757.⁷² Ce dernier avait été

⁷⁰ http://www.forgottenbooks.com/books/Memoires_sur_le_Canada_Depuis_1749_JusquA_1760_1200003132 (page consultée le 17-11-2015).

⁷¹ <http://eco.canadiana.ca/view/oocihm.10475/5?r=0&s=1> (page consultée le 25-04-2016).

⁷² http://www.biographi.ca/fr/bio/smith_william_1769_1847_7F.html (page consultée le 21-09-2015)

nommé juge en chef de la colonie de New York pendant la Révolution américaine. Lorsque les Britanniques évacuent la ville en 1783, William Smith fils part pour Londres où il y recevra son éducation classique et y côtoiera d'autres loyalistes ayant émigré en Grande-Bretagne. Il rejoint son père à Québec en 1786 lorsque ce dernier est nommé juge en chef de la colonie.⁷³ Dès 1800, nous savons que Smith avait commencé à rédiger l'histoire de sa colonie d'adoption. Sachant que Smith faisait partie de l'élite coloniale grâce aux nombreuses relations de son père (cercle influent auquel il continuera à faire partie après la mort de William Smith senior en 1793 et qui lui permettra d'occuper de nombreux postes dans le gouvernement de la colonie)⁷⁴, il est facile de concevoir qu'il ait eu accès au manuscrit d'*Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...* par l'entremise de Thomas Dunn. Son propriétaire original nous est inconnu. Selon Fauteux, si on se fie aux notes de l'archiviste de la province de Québec, M. Georges-Bartélémi Faribault, contenues dans la préface de l'édition des *Mémoires du S... de C...* de 1838, ce scénario est le plus plausible.⁷⁵ Pour plusieurs raisons d'ordre personnel, mais aussi politique, William Smith ne publiera son *Histoire du Canada* qu'en 1826, soit près de 11 ans après en avoir terminé la rédaction (nous savons qu'en 1815, il avait présenté son manuscrit à John Neilson pour avoir l'estimation des coûts reliés à sa publication, mais n'avait pas été plus loin).⁷⁶

Lors de ses travaux pour percer le mystère entourant l'identité de l'auteur des *Mémoires du S... de C...*, Fauteux a comparé le manuscrit de l'*Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, conservé dans les archives du musée McCord, avec la description du manuscrit qui, selon Faribault, était en la possession de William Smith. Au terme de cette comparaison, Fauteux était bel et bien convaincu d'avoir sous les yeux le manuscrit que Smith avait prétendu avoir perdu près d'un siècle auparavant.⁷⁷

Il faut préciser que Smith ne fait pas que quelques emprunts au manuscrit de Courville. Une bonne partie du texte, quelque peu remodelé, mais gardant le piquant de la version originale, se retrouve dans l'*Histoire du Canada* de Smith et aucune mention n'y est faite de sa source. Voici ce qu'en dit Fauteux : « *Sans la moindre vergogne, et sans penser le moins du monde à en aviser le lecteur,*

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ Maurice Lemire, « William Smith Fils » dans *La Vie littéraire au Québec volume II 1806-1839, Le projet national des Canadiens* sous la direction de Maurice Lemire, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1992, p. 271.

⁷⁵ Aegidius Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 258.

⁷⁶ Maurice Lemire, « William Smith Fils » dans *La Vie Littéraire au Québec volume II 1806-1839, Le projet national des Canadiens* sous la direction de Maurice Lemire, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1992, p. 271-272.

⁷⁷ Aegidius Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 239.

l'historien a littéralement transposé dans son livre tout ce que contenait le manuscrit du S... de C... à lui fourni par l'honorable Thomas Dunn. ».⁷⁸ C'est donc ici un cas flagrant d'appropriation clandestine du travail d'un autre auteur que veut dissimuler William Smith lorsqu'il prétendra avoir perdu le manuscrit de Courville.

Autres que les caractéristiques physiques (principalement le type d'encre utilisé pour ce manuscrit et la qualité des plans) de l'ouvrage prêté par Smith à Faribault, le contenu du manuscrit de *l'Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...* est beaucoup plus près du texte remodelé présent dans *l'Histoire du Canada* de Smith que celui utilisé par l'archiviste de la province de Québec pour son édition de 1838. Nous faisons référence ici aux expressions françaises et aux tournures de phrase particulières propres à ce manuscrit de Courville.⁷⁹ Bien entendu, le fait que Smith écrit en anglais l'empêche de copier mot pour mot les passages pris de l'ouvrage de Courville. Cependant, le « remodelage » par Smith de ces passages demeure selon nous un acte qui est plus proche du plagiat en bonne et due forme que de simplement paraphraser. Pour mieux illustrer nos propos, voici un passage tiré du manuscrit de *l'Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*:

*«M. de la Martinière en homme prévoïans avois fais amasser quelques milliers de cordes de bois pour l'usage du fort pendans quelques tems. On avois taxé la corde de bois pour le Roy a quinze livres, les entrepreneurs qui etoïens ordinaïremens, le commandans et le commissaire le faisiens fendre au fort a seps ou huis livre. La prevoïance de M. de la Martinière déplus a Vergor, on lui sugera que ce bois pouvois être poury. Il trouva l'expediens bon, on dressa un procès verbal qui attestois sa pourriture es le Roy neanmoins obligé de païes le sage entrepreneur.»*⁸⁰

Maintenant, voici le passage résumant ces mêmes faits dans l'ouvrage de William Smith:

*«De la Martinière, who commanded at Beau Sejour before de Vergor's appointment collected several hundred thousand cords of wood for the use of the garrison, for which the King allowed fifteen livres a cord, while the Commandant and the Commissary generally procured it at seven or eight livres. De Vergor, who understood his business, suggested in his report the wood provided by La Martinière was rotten and unfit for the drawing up a procès verbal, and certificate of its rottenness. A new supply of wood was immediately ordered, which was charged to the Government at the same price of fifteen livres a cord, which netted no small profit.»*⁸¹

⁷⁸ *Ibid.* p. 261.

⁷⁹ *Ibid.* p. 261.

⁸⁰ Louis-Léonard Aumasson de Courville *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 93-94.

⁸¹ William Smith, *History of Canada; From it's discovery to the peace of 1763, volume I*, Québec, Impression par John Neilson, 1815, p. 229.

L'analyse de ce passage spécifique illustre bien comment Smith, dans son texte en anglais, a réorganisé minimalement l'information pris dans le manuscrit de Courville. Il a ajouté quelques détails (comme l'explication dans ce passage de qui était M. De la Martinière) mais malgré ces quelques modifications, l'essentiel de l'esprit du discours des mémoires y est conservé.

Un autre exemple intéressant venant appuyer notre opinion voulant que « l'esprit » général du manuscrit de Courville est transposé dans l'ouvrage de Smith par son plagiat est le suivant: l'incident entre l'abbé Le Loutre et le capitaine Howe. Nous avons déjà abordé ce sujet dans ce chapitre mais nous jugeons pertinent de l'examiner de nouveau sous l'angle du plagiat de William Smith. Voici la version des événements selon Courville dans son *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*:

«L'Intendant avois demandé en France que pour soulagé la colonie ou la disette commençois a se faire sentir, on fit venir de Bordeaux et de La Rochelle, des vivres en droiture à la baie Verte, mais comme ces vivres ne pouvoiens arriver que le printemps d'ensuite, il écrivis au commissaire de Louisbourg, de traiter avec quelques anglais pour fournir une certaine quantité de pois, blé d'inde. Ce commissaire s'adressa au S. How, officier qui convins de fournir le poste de la rivière St-Jean. Le Général et l'Intendant lui donnèrent pour son païmens toutes les suretés qu'il exigea. Loutre fus prévenu de cette affaire, parce que dans le traité il y avois un article qui concernois le fort Beauséjour, par rapors aux acadiens. Ce prêtre aussi habile pour ses intérêts, comme le sons les autres de sa robe, entretenois sous le nom d'un nommé Le Blanc, que de soldat il avois élevé au grade de garde magasin, une goelette qui furtivement allois charger aux Mines es au environs des denrées pour les portés à la rivière St-Jean, ou il s'en defaisois avantageusement. Le traité avec M. How déconcertois son projet, il en parla a mots couverts, sans annoncer l'intéres qu'il s'y prénois, enfin il trouva des sauvages à sa disposition.

Comme il fûs chargé de conférer avec le S. How, ce fus le prétexte dons il se servis pour lui demander un entrevue. Cet officier plein de bonne foy accepta la partie es se présenta avec confiance es eux sur le bord de la petite rivière masgouche qui lors servois de bornes aux deux couronnes. Loutre s'y étois rendu peu avans accompagné de quelques sauvages travestis, munis de fusils es qui étoiens cachés derrière la digue. A peine How eus il profesé quelques paroles qu'il fus tué. Loutre s'en retourna tranquillemens semblans détester cette action, qu'on ne peus que lui attribuer. Car enfin, qui avois fais trouver justemens dans ces endroits des sauvages travestis es armés! Loutre ne les connoissois il pas! Il faus tirer le rideau sur une action si infame.»⁸²

Voici comment William Smith relate cet incident :

«The Intendant in consequence of the approaching scarcity of provisions in Canada, had made an application to France, for necessary supply; but as these provisions, could not be received before the succeeding Spring, he wrote to the Commissary of Louisburgh, to enter into contract with some Englishman, to supply the Posts in Nova Scotia. The Commissary, made an application to M. Howe, who had already engaged to furnish the Post at St. John's with provisions, and who receiving assurances of payment, readily consented to the overture. Le Loutre, who was concerned

⁸² Louis-Léonard Aumasson de Courville *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 30-32.

underhandedly with a man, by the name of Le Blanc, in furnishing provisions to this Post, conceived that his interest, would be affected by the convention with Howe, and therefore expressed his highest disapprobation of the terms of the contract to the Commandant. Le Loutre, who was determined to prevent Howe's having the contract, desired a conference with him?. The meeting was held, but he had scarcely uttered a few words when he was shot by two indians, concealed by Le Loutre, behind a hedge. On Le Loutre's return to the Fort, he was charged with this cruelty, which however he denied : but not to the satisfaction of those acquainted with the transaction.»⁸³

Dans ce passage aussi, Smith se contente d'un toilettage minimal du texte de Courville.

Selon Fauteux, l'élément le plus convainquant venant prouver que William Smith a utilisé le manuscrit de l'*Histoire du Canada* et non pas une autre copie des *Mémoires du S... de C...* est l'absence de référence au siège et à la reddition subséquente du fort français de Beauséjour. Dans le manuscrit ayant été conservé jusqu'à nos jours de l'*Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, le récit de Courville se termine à l'aube de la confrontation entre les troupes françaises et britanniques dans la péninsule acadienne. C'est au même endroit que se termine cet épisode acadien dans l'*Histoire* de William Smith. Cet élément de preuve a cependant amené un doute dans l'esprit de Fauteux quant à la possibilité qu'au moment où le manuscrit a été en la possession de William Smith, il comprenait des parties supplémentaires aujourd'hui perdues.⁸⁴ Il en vient à cette théorie par le fait que William Smith continue de couvrir la période entre 1755 et 1760 dans son ouvrage. Fauteux semble donc dire que sans des parties manquantes du manuscrit de Courville, il aurait été impossible pour Smith d'aller plus loin dans sa rédaction.

Sur ce dernier point, nous ne sommes pas en accord avec Fauteux. S'il est établi que Smith avait peu de sources françaises sur la période suivant la fin du manuscrit de l'*Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, il en est tout autrement pour le côté britannique de la guerre de Sept Ans. En plus des travaux de son père, il a eu accès à ceux de Thomas Hutchinson, Benjamin Trumbull et l'ensemble de l'*Historical Journal of the Campaigns in North-America* de John Knox couvrant les années 1757 à 1760.⁸⁵ De plus, notre propre analyse du manuscrit ne nous laisse pas croire qu'il y aurait une partie manquante. Le texte se termine au milieu d'explications de l'auteur et avec encore quelques pages blanches à la fin du folio. Il n'est pas impossible qu'un autre cahier avec la suite du récit ait pu exister, mais ceci nous semble peu probable. D'ailleurs, cette hypothèse de Fauteux ferait en sorte que les dernières phrases du manuscrit auraient été composées en guise de

⁸³ William Smith, *History of Canada; From its discovery to the peace of 1763, volume I*, Québec, Impression par John Neilson, 1815, p. 217-218.

⁸⁴ Aegidius Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 262.

⁸⁵ Maurice Lemire « William Smith Fils » dans *La Vie Littéraire au Québec volume II 1806-1839, Le projet national des Canadiens* sous la direction de Maurice Lemire, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1992, p. 274.

conclusion du cahier, ce qui n'est vraisemblablement pas le cas. Pour venir appuyer notre point de vue, voici dans son intégralité la dernière phrase du manuscrit de *l'Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...* : « La baye Verte es le fort de Gasparaux, on ne leur faisis poins arriver comme auparavans des vivres ou des marchandises, les nouvelles qu'ils recevoïens etoïens (mot illisible), ou pour mieux dire on n'en avois que des soupcons. »⁸⁶

Nous pourrions nous demander pourquoi William Smith avait formulé cette histoire de manuscrit perdu en premier lieu? Fauteux partage sa théorie avec nous à ce sujet. Selon lui, lorsque William Smith partage l'existence du manuscrit de *l'Histoire du Canada* par Courville avec Georges-Bartélémi Faribault pendant les travaux d'édition des *Mémoires du S... de C...*, il le fait sans réfléchir sur les conséquences que cela pourrait avoir sur la perception de son propre ouvrage.⁸⁷ Il est évident qu'une analyse plus scrupuleuse du manuscrit de *l'Histoire du Canada* aurait révélé l'ampleur de son pillage par Smith. Ainsi, lorsque Faribault demande en 1837 à William Smith de pouvoir consulter à nouveau le manuscrit en sa possession, ce dernier refusera, prétextant de l'avoir égaré.⁸⁸

En tentant de couvrir son larcin intellectuel, William Smith nous démontre que les normes sur le plagiat en littérature semblaient avoir évolué au-delà de la simple notion de la protection des intérêts économiques des libraires. Puisque l'œuvre de Courville est inédite et anonyme, personne ne pourrait se sentir lésé ou prétendre à des pertes économiques par le plagiat par Smith d'*Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, alors pourquoi vouloir le dissimuler? Il est de notre avis (et fort probablement de celui de Fauteux si nous nous basons sur les termes peu élogieux qu'il emploie pour raconter l'exercice de dissimulation de Smith) que l'historien anglophone avait plus à perdre sur le plan moral que légal. D'ailleurs, lors de notre consultation d'une édition originale de l'ouvrage de Smith, nous avons pu constater le nombre non négligeable de notes en bas de page apportées par l'auteur, venant identifier plusieurs de ses sources, notamment les passages puisés des écrits de Charlevoix. Ceci ne fait que rendre encore plus flagrante l'intention de Smith de faire passer sous silence son utilisation du manuscrit de Courville.

⁸⁶ Louis-Léonard Aumasson de Courville *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 102.

⁸⁷ Aegidius Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *le Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 237.

⁸⁸ *Ibid.* p. 239.

Fauteux était un spécialiste des textes anciens. Il était familier avec les normes d'édition de l'époque de Smith et de Faribault. En abordant le travail d'édition de Faribault quant au choix des cartes à inclure dans la version des *Mémoires du S... de C...*, il reconnaît que l'archiviste de Québec aurait pu, selon son bon vouloir, changer des pans entiers des mémoires s'il le désirait sans jamais violer les normes d'édition en vogue à cette époque. Il devient alors évident que ce ne sont pas les nombreux emprunts de Smith eux-mêmes qui ont offusqué Fauteux, mais bien le vol pur et simple du récit de Courville.⁸⁹

Puisque nous savons qu'ils sont très nombreux, il n'est pas nécessaire d'examiner en détail tous les éléments du manuscrit de Courville ayant été pillés par William Smith. Cependant, à titre d'exemple, il est intéressant de voir comment il a intégré un des épisodes, originellement unique aux manuscrits de Courville, à son ouvrage. Cet incident est bien sûr celui du billet envoyé par l'intendant Bigot au commandant du fort Beauséjour, Louis Duchambon de Vergor.⁹⁰

Avant d'en arriver à la réception du billet par Vergor, Smith présente le commandant français en reprenant dans leur intégralité les termes peu élogieux que Courville lui avait conférés : « *Before his departure he (Bigot) applied to the Marquis du Quesne, for the situation of Commandant of Beau Sejour for an officer of neither talents nor abilities, by the name of de Vergor.* »⁹¹ Suit l'association rapide entre l'intendant et le nouveau commandant de Beauséjour. Voici l'extrait complet nous amenant au fameux billet :

« [...] *De Vergor had scarcely arrived at Beau Sejour, when he received a letter from the Intendant, which at the same time that it was? shewed his own want of principle, developed the horrid system of speculation pursued in this Country. He expressed himself in these words: "Make as much money as you can from your situation, my dear de Vergor; the means are in your own hands, that you may be enabled soon to come to France and purchase an estate near me.* »⁹²

La seule note que Smith associe à ce passage est la suivante : « *Dated at Quebec, 20th August, 1754* »⁹³. Comme pour le bouquet de qualificatifs employés par Courville au sujet de Vergor, Smith se contente de traduire intégralement le billet de Bigot, tel que reproduit, fidèlement selon Courville, dans le manuscrit d'*Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...* Voici le

⁸⁹ *Ibid.* p. 245.

⁹⁰ *Ibid.* p. 263.

⁹¹ William Smith, *History of Canada; From it's discovery to the peace of 1763, volume I*, Québec, Impression par John Neilson, 1815, p. 228.

⁹² *Ibid.*, p. 228-229.

⁹³ *Ibid.*, p. 229.

passage en question : « *Profitez, mon cher Vergor, de votre place, tailler, rognez, vous avez tout pouvoir, afin que vous puissiez bientôt venir me rejoindre en France es acheter un bien à porter de moy* ». ⁹⁴ Par son utilisation du manuscrit de Courville comme source primaire dans la rédaction de son *Histoire du Canada*, William Smith devient le premier à publier le billet de Bigot destiné à Vergor. ⁹⁵ L'historiographie canadienne allait reprendre cet incident à maintes reprises dans le futur, venant noircir encore plus la réputation de l'intendant français.

1.4.2. Les *Mémoires sur le Canada*, une source à travers le temps

Après leur publication en 1838 par la Société littéraire et historique de Québec, les *Mémoires* de Courville ont été utilisés à plusieurs reprises dans les ouvrages dédiés à l'histoire de la Nouvelle-France. Les historiens canadiens, autant anglophones que francophones, et états-uniens vont y puiser des informations précieuses sur les années troubles menant à la fin du régime français en Amérique du Nord. Les études sur les historiographies nationales l'ont bien démontré, sensiblement le même corpus de sources peut alimenter des récits nationaux assez variés sinon contradictoires ⁹⁶. Aussi ne devrait-il pas étonner de voir le témoignage de Courville faire l'objet de traitements contrastés aux mains des historiens francophones et anglophones. Les premiers ont montré plus de méfiance que les seconds envers le contenu des mémoires de Courville, questionnant non seulement l'exactitude de certaines informations mises sur papier par notre mémorialiste, mais plusieurs d'entre eux (Casgrain, Kerallain) n'ont pas hésité à qualifier de « méchancetés » une partie de ses commentaires. Les historiens canadiens-anglais se sont montrés moins critiques, acceptant avec aisance ces mémoires venant mettre en lumière les manigances des missionnaires français en Acadie et la corruption rampante ayant affaibli la colonie laurentienne dans les dernières années du régime français.

⁹⁴ Louis-Léonard Aumasson de Courville *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 93.

⁹⁵ Aegidius Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, 1940, p. 263.

⁹⁶ Voir par exemple Stefan Berger, dir., *Writing the Nation : A Global Perspective*, Houndmills, GB : Palgrave Macmillan, 2007.

1.4.3. Dans la tradition historiographique canadienne-française et québécoise.

François-Xavier Garneau est l'un des premiers historiens à utiliser les *Mémoires du S... de C.* alors qu'il écrit son *Histoire du Canada* dans les années 1840. Au moment où Garneau publie son ouvrage, soit 1845, les *Mémoires du S... de C.* sont une source récente, ayant été publiés sept ans plus tôt. Si Garneau les utilise dans son troisième volume, il ne manque pas de souligner que selon lui, l'édition est remplie d'erreurs. Voici ce qu'il en dit dans ses notes en bas de page :

« À propos de ces mémoires imprimés, dit-on, sur une mauvaise copie du manuscrit original qui est perdu, il est bon d'observer qu'ils renferment de nombreuses inexactitudes. Par exemple, l'auteur fait partir le gouverneur Dusquesne après la bataille du lac St Sacrement, et commander à la même époque les Anglais par le général Abercromby. Il dit que les officiers canadiens insistèrent pour marcher sur le fort Édouard, et non sur le camp de Johnson, parce qu'il était garni de canons; l'opposé de tout cela est la vérité. Il en est de même de l'accusation de lâcheté qu'il porte envers le chevalier Montreuil, qui fit preuve au contraire, de beaucoup de bravoure. Toutes ces erreurs se trouvent réunies dans deux ou trois pages. »⁹⁷

Nous émettons l'hypothèse que le manuscrit perdu auquel fait référence Garneau dans son commentaire en bas de page serait celui d'*Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...* qui aurait été en la possession de William Smith – c'est-à-dire, le document mentionné par Faribault dans son introduction des *Mémoires du S... de C.*⁹⁸

Sans y apporter de correction ou de commentaire, l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland fait aussi référence au *Mémoire du S... de C.* dans le deuxième tome de son *Cours d'Histoire du Canada*, publié en 1865. Ferland y puise principalement des informations sur le commandant Vergor et le siège de Beauséjour.⁹⁹ L'abbé Henri-Raymond Casgrain est un peu plus critique que son confrère Ferland dans son ouvrage, *Guerre du Canada, 1756-1760 : Montcalm et Lévis*. En plus de remettre en cause certains éléments du récit de Courville, Casgrain ne peut s'empêcher de faire quelques brefs commentaires sur le mémorialiste lui-même:

⁹⁷ François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, volume 3, Québec, Imprimerie N. Aubin, 1848, p. 35.

⁹⁸ Louis Léonard Aumasson, de Courville *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. III-IV.

⁹⁹ Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *Cours d'Histoire du Canada, seconde partie*, Québec, Augustin-Côté, 1865, p. 515.

« Sur l'avis de Montcalm, l'ingénieur Pontleroy alla immédiatement examiner ce qui restait du fort Frontenac [...] Mais, remarque l'auteur des *Mémoires sur le Canada* avec sa méchanceté ordinaire, « cet ingénieur, à qui il fallait continuellement une vache laitière pour le nourrir ne trouva lieu ni de rétablir ni de le rebâtir; d'autre part, il craignait un séjour où sa vache aurait pu lui manquer. Quoi qu'en dise l'auteur anonyme de ces malices, quelques travaux furent faits au fort Frontenac [...] »¹⁰⁰

Cependant, comme le note René de Kerallain, Casgrain, quoiqu'ayant critiqué Francis Parkman pour l'utilisation des *Mémoires* de Courville, les a lui-même utilisés à certains moments pour s'attaquer à ses adversaires.¹⁰¹ Dans son deuxième volume de *Guerre du Canada, 1756-1760 : Montcalm et Lévis*, Casgrain s'appuie sur les mémoires de Courville pour des détails entourant la blessure mortelle reçue par Montcalm lors de la bataille des Plaines d'Abraham¹⁰² et sur le caractère de Vergor¹⁰³, et ce, sans cette fois-ci s'interroger sur la crédibilité de sa source.

Dans son ouvrage de 1896 dédié à Bougainville, Kerallain va un peu plus loin que Casgrain dans ses critiques de *Mémoires du S... de C.* et de son auteur. Voici un exemple pour illustrer la suspicion qu'avait Kerallain vis-à-vis des mémoires de Courville :

« D'après l'auteur, toujours un peu suspect, des *Mémoires sur le Canada*, Vergor aurait permis aux Canadiens de son poste d'aller travailler à leur récolte, à la condition qu'ils travaillassent ensuite sur ses terres (Casgrain, p. 231). Le fait est possible. Il faut se rappeler, néanmoins, que l'une des grandes préoccupations du quartier général, en cela conformes aux ordres de la Cour, était de permettre aux miliciens de s'occuper de leurs récoltes dès que les exigences du service l'autoriseraient. »¹⁰⁴

Kerallain ne manque pas de faire remarquer que certaines informations contenues dans ce « curieux » mémoire ne reflètent pas entièrement les faits. Il cite l'exemple de l'avancement de Bougainville dans les rangs de l'armée française, qui selon Courville, n'aurait de justification que l'appréciation de Madame de Pompadour pour l'officier. Kerallain dénonce ces affirmations, s'appuyant sur les travaux de Casgrain et des lettres de Montcalm pour en arriver à la conclusion que les honneurs reçus par Bougainville étaient le fruit de ses efforts et de sa bravoure contrairement à ce qu'en dit Courville.¹⁰⁵

¹⁰⁰ H-R. Casgrain, *Guerre du Canada, 1756-1760 : Montcalm et Lévis, Tome I*, Québec, L-J. Demers et Frère, 1891, p. 520.

¹⁰¹ René de Kerallain, *La jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept Ans*, Paris, s.n., 1896, p. 124.

¹⁰² H-R. Casgrain, *Guerre du Canada, 1756-1760 : Montcalm et Lévis, Tome I*, Québec, L-J. Demers et Frère, 1891, p. 190.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 207.

¹⁰⁴ René de Kerallain, *La jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept Ans*, Paris, s.n., 1896, p.146.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 124.

Malgré la suspicion et les critiques de certains historiens envers les *Mémoires du S... de C.*, ce texte continue d'être utilisé par leurs successeurs au XXe siècle. Ils le feront d'autant plus volontiers à partir de 1940, alors qu'après plusieurs années de recherche, Aegidius Fauteux dévoile l'identité de l'auteur de ces mémoires dans son article dans les *Cahiers des Dix*. Louis-Léonard Aumasson de Courville fait son entrée dans le groupe des mémorialistes de la fin du régime français.

Dans son livre de 1920, *Lendemain de Conquête*, l'abbé Lionel Groulx fait référence aux *Mémoires du S... de C.* à quelques reprises. Sans critiquer son contenu ni son auteur, Groulx s'appuie sur les écrits de Courville pour venir expliquer le stratagème de Cadet pour avoir le monopole de la vente du blé vers la fin du régime français.¹⁰⁶ Dans un passage sur Thomas Gage, Groulx cite les mémoires de Courville pour enrichir nos connaissances sur le règne de cet officier britannique comme gouverneur de Montréal.¹⁰⁷

Guy Frégault fait une plus grande utilisation des *Mémoires du S... de C.* dans son ouvrage portant sur l'intendant, *François Bigot, administrateur français*. Frégault puise non seulement dans les passages concernant la corruption répandue et quasi publique de l'entourage de l'intendant, mais aussi dans ses descriptions de la ville de Québec et sur les habitants de la colonie.¹⁰⁸ Avec Bigot comme sujet principal de son ouvrage, il est compréhensible que Frégault ait choisi d'utiliser les *Mémoires du S... de C.* Tout le système de détournement de fonds mis en place par les proches de l'intendant ainsi que le train de vie princier de ce dernier et ses penchants pour Madame Péan occupent une place importante dans les *Mémoires* que nous a laissés Courville. Frégault y trouve aussi des informations sur les périodes où la Nouvelle-France était sous les ordres des gouverneurs de La Jonquière et Dusquesne. Frégault, comme plusieurs historiens avant lui, a remis en question certains des détails présents dans les mémoires de Courville, notamment la date du décès du gouverneur de La Jonquière,¹⁰⁹ mais également la participation de l'abbé Le Loutre, un des personnages marquants des *Mémoires du S... de C.*, dans la destruction du village de Beaubassin en Acadie.¹¹⁰

¹⁰⁶ Lionel Groulx, *Lendemain de Conquête*, Montréal, Action française, 1920, p. 27.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 74.

¹⁰⁸ Guy Frégault, *François Bigot, administrateur français, tome I*, Montréal, Guérin, 1994, p. 297-298.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 370.

¹¹⁰ Guy Frégault, *François Bigot, administrateur français, tome II*, Montréal, Guérin, 1994, p. 32.

Tout en promenant un regard critique sur l'ouvrage de Courville, Frégault ne manque pas de rejoindre les conclusions d'Aegidius Fauteux quant à l'identité du longtemps énigmatique S... de C..¹¹¹ Dans ses notes en bas de page du premier tome de la biographie de Bigot, Frégault se prononce aussi sur la thèse de Fauteux selon laquelle les quarante premières pages du *Mémoire du Canada* seraient en réalité une transcription des mémoires de Courville. Une fois de plus, Frégault est d'accord avec Fauteux, faisant observer qu'une comparaison des deux textes justifie les conclusions de Fauteux.¹¹²

Dans son dernier ouvrage, *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le Régime français*, l'historienne Louise Dechêne se tourne à quelques reprises vers les mémoires de Courville. Comme Frégault, elle ne se gêne pas pour venir corriger les faits rapportés dans les écrits du notaire français. Dechêne fait appel au mémoire de Courville lorsqu'elle se penche sur la situation de la milice en Nouvelle-France¹¹³, sur l'utilisation de la monnaie de cartes¹¹⁴ ainsi que sur des troubles occasionnés par le manque de vivres dans la colonie dans les dernières années de l'administration française à cause de la corruption de l'entourage de Bigot.¹¹⁵ Si elle vient s'appuyer sur certaines informations léguées par les mémoires de Courville, Dechêne vient nuancer les « fourberies » dénoncées par le notaire. Où Courville note que la réquisition des blés n'était qu'une manœuvre élaborée par l'entourage de Bigot dans l'unique but de s'enrichir, Dechêne soutient, en s'appuyant sur d'autres sources, que la couronne n'avait pas le choix d'agir ainsi pour couvrir les frais de ses opérations militaires en sol américain. Cependant, elle ne nie pas que certaines parties aient en effet pu bénéficier de ces réquisitions.¹¹⁶

Sans être un incontournable, les *Mémoires du S... de C. contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais* demeurent une source intéressante sur la fin du régime français. Avec ses mémoires, Courville vient ajouter sa voix à tout un groupe de mémorialistes ayant laissé un portrait assez similaire des dernières années de l'administration française dans la vallée du Saint-Laurent. Malgré les critiques et corrections apportées sur ce texte par des historiens tels que Casgrain et Frégault, la grande variété des informations contenues dans les mémoires en

¹¹¹ Guy Frégault, *François Bigot, administrateur français, tome I*, Montréal, Guérin, 1994, p. 385-386.

¹¹² *Ibid.*, p. 385-386.

¹¹³ Louise Dechêne, *Le peuple, l'État et la guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Boréal, 2008, p. 316-317.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 357.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 349.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 349-350.

fait une source utile pour des sujets autres que le siège de Beauséjour ou l'ampleur de la corruption rongant les rouages de l'administration coloniale sous l'intendant Bigot. Un exemple est le texte de Bertrand Fonck dans l'ouvrage collectif *La guerre de Sept Ans en Nouvelle-France*. L'auteur fait usage des informations provenant des *Mémoires du S... de C. contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais* pour aborder la campagne de Dieskau en Amérique du Nord.¹¹⁷

1.4.4. L'utilisation par les historiens anglophones.

Si nous excluons leur utilisation camouflée dans l'*Histoire du Canada* de William Smith, les mémoires de Courville font leur apparition dans l'historiographie canadienne-anglaise dans *A History of Nova Scotia, or Acadie* par Beamish Murdock en 1866. La place qu'occupent les tensions, provoquées selon Courville par l'abbé Le Loutre, entre les habitants français encore présents dans la péninsule acadienne et les autorités britanniques dans la première partie des *Mémoires du S... de C.* vient expliquer l'intérêt de ce texte pour Murdock. Pour son ouvrage dédié à l'histoire de la Nouvelle-Écosse, l'historien va y puiser des informations sur les conditions de vie des Acadiens¹¹⁸ ainsi que sur des individus ayant joué des rôles de premier plan dans les mémoires de Courville, tel que le commandant Vergor.¹¹⁹ Murdock s'attarde aussi sur l'incident menant à la mort du Sieur How (écrit 'Howe' dans les écrits de Courville) et le rôle qu'aurait pu jouer l'abbé Le Loutre dans cette affaire.¹²⁰ Si Murdock souligne l'utilisation des *Mémoires du S... de C.* dans son chapitre sur la chute du fort de Beauséjour, il confirme que ces mémoires ne sont pas son unique source pour relater ces événements, se fiant sur les mémoires d'autres participants, français et britanniques, au siège.¹²¹

L'ouvrage de Murdock est l'un des rares livres d'histoire où Courville fait une apparition en tant qu'acteur et non seulement comme mémorialiste en l'occurrence non identifié. Murdock note la

¹¹⁷ Bertrand Fonck, « Joindre au système de tactique d'Europe l'usage à faire des sauvages : Le commandement des armées françaises en Nouvelle-France » dans *La guerre de Sept Ans en Nouvelle-France*, sous la direction de Laurent Veyssière & Bertrand Fonck, Québec, Septentrion, 2011, p. 163.

¹¹⁸ Beamish Murdock, *A History of Nova Scotia, or Acadie, volume II*, Halifax, J. Barnes, 1866, p. 214.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 237-238.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 192-193.

¹²¹ *Ibid.*, p. 260-261.

présence du notaire Louis de Courville au côté du commandant Vergor en tant que secrétaire lors du siège de Beauséjour. Selon Murdock, Courville serait celui qui aurait rédigé la reddition du fort français.¹²² Cette affirmation est en partie validée par Aegidius Fauteux qui mentionne dans un article des *Cahiers des Dix* avoir comparé la calligraphie de l'acte de reddition de Beauséjour avec d'autres écrits du notaire Courville et d'être convaincu qu'il soit de la même main.¹²³

Pour son ouvrage *The Fall of New France* (1888) Gerald E. Hart puise principalement dans les *Mémoires du S... de C.* pour venir illustrer le conflit entre le gouverneur Vaudreuil et les hauts gradés en poste dans la colonie, comme Montcalm et Ramezay.¹²⁴ Hart reprend presque textuellement le récit de Courville sur la fuite désordonnée de Vaudreuil et du reste de l'armée française à Montréal face à la menace de la flotte du vice-amiral Saunders la journée de la capitulation de Québec.¹²⁵

William Kingsford est un autre des historiens anglophones du XIXe siècle ayant utilisé les *Mémoires du S... de C.* comme source dans ses publications. Dans son ouvrage en plusieurs volumes publié à la fin du XIXe siècle et dédié à l'histoire du Canada, Kingsford tire des informations des *Mémoires du S... de C.* à plus d'une occasion (principalement dans ses passages sur la corruption dans l'entourage de Bigot¹²⁶ et les manigances de l'abbé Le Loutre menant à la mort de How¹²⁷).

Kingsford va cependant un peu plus loin que ses prédécesseurs anglophones. Sans porter un regard particulièrement critique sur le contenu des *Mémoires du S... de C.*, il s'interroge cependant sur leurs origines. Il ne manque pas d'ailleurs de faire remarquer qu'il est plus que probable que William Smith ait pigé dans les pages de ce texte, à l'époque inédit, lors de la rédaction de son *Histoire du Canada*.¹²⁸ Il mentionne aussi au passage qu'il est convaincu que l'auteur, malgré son anonymat, destinait fort probablement ses mémoires à la publication.¹²⁹

¹²² *Ibid.* p. 268.

¹²³ Aegidius Fauteux, « Les S... de C... enfin démasqué » *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 287.

¹²⁴ Gerald E. Hart, *The Fall of New France, 1755-1760*, Montréal, Putnam & Son, 1888, p. 107-108.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 118.

¹²⁶ William Kingsford, *The History of Canada, volume III (1726-1756)*, Toronto, Rowsell & Hutchison, 1889, p. 391.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 438-439.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 577.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 577.

Comme l'a exposé Fauteux dans son article dédié aux *Mémoires du S... de C.*, Kingsford met de l'avant sa propre hypothèse sur l'identité du mémorialiste se cachant derrière le pseudonyme de S...de C..¹³⁰ Le choix de Kingsford est l'ingénieur Franquet. La raison principale derrière ce raisonnement est la présence de plans détaillés dans le texte publié de 1838.¹³¹ Pour plusieurs raisons que nous avons déjà évoquées précédemment, nous savons aujourd'hui qu'il en est tout autrement. Pour ce qui a été de l'appréciation de l'historien sur cette source, ces quelques lignes de Kingsford en disent long : « *The Quebec historical society, from the service it has rendered to the study of Canadian history, deserves well of the community; but among its many valuable contributions, there is no one more important than the memoir in question.* »¹³²

Un des historiens ayant fait une utilisation abondante des *Mémoires du S... de C.* est Francis Parkman. Malgré qu'il soit américain, son immense influence sur l'historiographie canadienne lui vaut une place dans le groupe d'historiens anglophones que nous étudions ici.¹³³

Les références au texte anonyme sont très nombreuses dans son ouvrage de 1884, *Montcalm and Wolfe*. Des historiens contemporains, comme Casgrain, l'ont parfois critiqué pour l'utilisation de cette source qui faisait l'objet de certaines réserves de la part de quelques-uns de ses collègues francophones. Ces critiques, même si Kerallain souligne que Casgrain lui-même utilise cette source quand elle vient appuyer ses affirmations¹³⁴, devraient être prises en compte dans le cas de Parkman. Il est reconnu aujourd'hui que les intentions de Parkman étaient de faire correspondre l'histoire avec sa vision des choses, venant influencer le résultat de ses recherches historiques. L'auteur de sa biographie dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, W.J. Eccles va jusqu'à prétendre ceci : « *Il lui arrivait de mal interpréter des mots ou des expressions, délibérément, on peut le soupçonner, ce qui l'amenait à donner une version erronée des évènements.* »¹³⁵

Dans les faits, nous avons observé que Parkman corrige parfois dans ses notes de bas de page certaines des affirmations de l'auteur des *Mémoires du S... de C.*, mais rien de majeur à l'exception d'un passage portant sur la destruction du village de Beaubassin. Contrairement à ce qu'affirme

¹³⁰ Aegidus Fauteux, « Les S... de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p.

¹³¹ William Kingsford, *The History of Canada, volume III (1726-1756)*, Toronto, Rowsell & Hutchison, 1889, p. 578.

¹³² *Ibid.*, p. 578.

¹³³ http://www.biographi.ca/fr/bio/parkman_francis_12F.html (page consultée le 24-01-2016)

¹³⁴ René de Kerallain, *La jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept Ans*, Paris, s.n., 1896, p.124.

¹³⁵ http://www.biographi.ca/fr/bio/parkman_francis_12F.html (page consultée le 24-01-2016)

Courville, Parkman soutient que selon d'autres sources, ce sont les « *sauvages* » qui auraient mis le feu au village et non l'abbé Le Loutre et ses suivants.¹³⁶ Un des exemples de correction mineure est une note de Parkman rapportant que les descendants de La Jonquière contestaient les dires de Courville sur leur ancêtre, mais sans plus.¹³⁷ Pour le reste, Parkman ne voit aucune note discordante dans le récit des *Mémoires du S... de C.* ou allant à l'encontre de ce qui est déjà reconnu comme l'histoire de la fin du régime français en Amérique du Nord. Comme plusieurs de ses contemporains, il fait appel aux mémoires de Courville pour meubler ses passages sur la situation en Acadie menant au siège de Beauséjour¹³⁸ et sur l'ampleur de la corruption des amis de Bigot.¹³⁹ Parkman utilise aussi les mémoires pour aller chercher quelques détails sur l'appel aux armes de Vaudreuil durant l'invasion britannique de la vallée du Saint-Laurent¹⁴⁰ et sur les agissements suspects de Vergor, l'ancien commandant du fort de Beauséjour.¹⁴¹

Dans les années 1930, l'historien canadien-anglais John Clarence Webster publie *The Journals of Beauséjour*. Ce court ouvrage est composé du journal de John Thomas, un chirurgien faisant partie du premier régiment des forces coloniales britanniques¹⁴², ayant participé au siège du fort français, et d'une traduction des passages sur cet événement dans les mémoires de Courville. La partie « courvillienne » du livre est assez courte, se résumant aux cinq dernières pages. Cependant, cette publication est selon nous très importante pour deux raisons : premièrement, la partie consacrée au texte de Courville est la première traduction en anglais des *Mémoires* que nous avons pu trouver lors de notre recherche historiographique. Deuxièmement, et probablement la raison la plus importante, cet ouvrage est le premier qui officiellement attribue la paternité des *Mémoires du S... de C...* à Aumasson de Courville, et ce, trois ans avant l'article de Fauteux. Fait important à mentionner, Webster donne tout le crédit de la découverte de l'identité de l'auteur des *Mémoires* à Fauteux, citant son travail de recherche pour y arriver.¹⁴³ Nous pouvons facilement concevoir

¹³⁶ Francis Parkman, *France and England in North America, volume II ; Count Frontenac and New France under Louis XIV, A Half century of conflict, Montcalm and Wolfe*, New York, Viking Press, 1983, p. 924.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 898.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 919-927, 1015-1017.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 1211-1217.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 1361.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 1391-1392.

¹⁴² John Clarence Webster, *Journals of Beauséjour*, Sackville, The Tribune Press et The Public archives of Nova Scotia, 1937, p. 8.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 43.

l'intérêt du texte de Courville pour un historien de la Nouvelle-Écosse, venant apporter un autre regard sur ces événements menant à la fin de la présence française dans la région.

Un des livres les plus récents dans lequel nous avons trouvé des références aux *Mémoires* de Courville est *From Migrant To Acadian* de Naomi Griffiths, publié en 2005. L'historienne fait quelques utilisations des écrits de Courville dans son ouvrage volumineux, notamment pour venir expliquer les menaces de l'abbé Le Loutre aux Acadiens récalcitrants à suivre ses plans¹⁴⁴ et les tensions généralisés dans la région à la veille de l'éclosion du conflit entre la France et la Grande-Bretagne.¹⁴⁵ Griffiths mentionne également au passage que les *Mémoires* de Courville en disent beaucoup plus long sur les caractères du commandant Vergor et l'abbé Le Loutre et viennent s'ajouter aux autres journaux dont l'histoire a hérité, témoignant de la désorganisation dans le camp français de Beauséjour.¹⁴⁶ Courville apparaît ainsi dans l'ouvrage de Griffiths à la fois à titre de mémorialiste qu'à celui de témoin crédible des événements.

À l'exception de cette utilisation assez récente, en l'occurrence pour alimenter une histoire du peuple acadien, l'impression qui se dégage de notre survol des ouvrages historiques rédigés par des historiens canadiens-anglais est celle d'une perte d'intérêt envers les *Mémoires du S... de C.* dans la seconde moitié du XXe siècle. Même dans les ouvrages portant sur la Nouvelle-France par des historiens plus « classiques » du XXe siècle, comme W.J. Eccles, nous n'avons aucune référence au *Mémoire du S... de C.* Une des explications possibles est le changement de cap de l'historiographie canadienne-anglaise après le XIXe siècle, s'éloignant de la Conquête et se concentrant plus sur la théorie du « *staple* » puis plus généralement, sur l'histoire du développement ultérieur de la nation canadienne.¹⁴⁷ En anglais, les études sur la guerre de Sept Ans au Canada suffisamment détaillées pour faire appel au témoignage de Courville se font alors rares¹⁴⁸. Peu importe les raisons, mises à part peut-être pour l'historiographie de la Nouvelle-Écosse, il nous semble que les mémoires de

¹⁴⁴ Naomi Griffiths, *From Migrant To Acadian, A North American Border People, 1604-1755*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, p. 394. Fait intéressant, dans ses notes, Griffiths attribue à Courville *Les Mémoires du Canada* (manuscrit dit de Saint-Petersbourg, d'un auteur anonyme).

¹⁴⁵ *Ibid*, p. 398-399.

¹⁴⁶ *Ibid*, p. 447.

¹⁴⁷ Claude Fohlen, « Mutations de l'historiographie canadienne. » dans *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 77, n° 289, 4e trimestre 1990, pp. 111-112.

¹⁴⁸ La principale exception à cette généralisation ne s'appuie pas sur les écrits de Courville : Ian K. Steele, *Betrayals : Fort William Henry and the massacre*, New York, Oxford University Press, 1990

Courville soient devenues une source historique pour laquelle les historiens du Canada anglais montrent désormais peu d'intérêt.

Conclusion

Comme nous avons pu le constater, depuis sa publication en 1838 (et même avant si nous gardons en tête son importance dans l'ouvrage de William Smith), plusieurs historiens ont fait appel aux *Mémoires du S... de C* pour venir appuyer leurs conceptions des faits à la veille de la chute de la Nouvelle-France. Certains d'entre eux (principalement Casgrain), au contraire, se sont fait un devoir de mettre en doute les informations se trouvant dans le texte de Courville parce qu'elles venaient directement contredire ou ne cadraient pas avec leurs visions de certains événements ou des personnages de l'époque. Malgré la très grande variété des sujets couverts par Courville, les *Mémoires* ne sont jamais devenus un « incontournable » parmi les sources portant sur l'histoire de la Nouvelle-France. Peu importe la tradition historiographique dans laquelle s'inscrivaient les historiens ayant utilisé les *Mémoires du S... de C*, ils ont tous puisé des informations très précises dans cet ouvrage. L'anonymat de l'auteur a probablement miné pour quelques historiens sa crédibilité, expliquant les quelques procès d'intention que nous avons déjà mentionnés portant sur ce texte. Grâce aux recherches exhaustives de Fauteux, le prétexte de l'anonymat pour mettre en doute cet ouvrage ne tient plus. Les travaux de ce dernier ouvrent désormais la voie aux historiens pour se questionner davantage sur la genèse de cet ouvrage accusateur. Pour mieux comprendre le *texte* de Courville, il nous semble essentiel de mieux comprendre l'homme tenant la plume. À l'aide d'un petit nombre de pièces d'archives et d'une analyse des contextes culturels et sociaux de son époque, nous voulons établir un portrait plus complet de Louis-Léonard Aumasson de Courville, notaire au parcours professionnel malheureux, mais également témoin de premier plan de la chute d'un régime.

Chapitre 2 : Courville, l'homme derrière la critique

Dans le chapitre qui a précédé, nous avons posé notre regard sur l'histoire des diverses versions des mémoires de Courville et leur parcours sinueux pour se rendre jusqu'à aujourd'hui. Il nous paraît évident que pour mieux comprendre les mémoires de Courville, nous devons maintenant nous pencher sur l'homme lui-même ainsi que sur le contexte littéraire de l'époque. Quelles traces ce notaire français, très critique envers les administrateurs du régime colonial de sa mère patrie, a-t-il laissées derrière lui? Nous nous intéresserons aussi à la conception de la loyauté. La rédaction de ses mémoires et ce qu'ils véhiculent est-elle un exemple d'un manque de loyauté envers la couronne française? Qui en étaient ses destinataires et ont-ils changé après la Conquête de la Nouvelle-France? Nous espérons que les réponses à toutes ces questions nous permettront d'étoffer notre réponse à notre question initiale : vers qui précisément cette mise en accusation élaborée est-elle dirigée?

Avant d'aller plus loin, il est important d'examiner le parcours personnel de Courville, le menant à être un témoin privilégié des événements qui allaient se dérouler au fort français de Beauséjour, prélude au « *Grand dérangement* » qui allait bouleverser le destin de tous les Acadiens. Pour ce faire, nous irons puiser abondamment dans les travaux d'Aegidius Fauteux. Même en tenant compte de l'auteur de la notice biographique sur Courville dans le *Dictionnaire Biographique du Canada*, François Rousseau, Fauteux est l'historien qui se soit, et de loin, le plus intéressé au personnage qu'était Louis-Léonard Aumasson de Courville.

2.1. Quelques éléments biographiques

2.1.1. Louis-Léonard Aumasson de Courville (1722/1723?-1781), notaire et secrétaire de Vergor

Selon Fauteux, Louis-Léonard Aumasson de Courville entre dans les annales de la colonie de la vallée du Saint-Laurent par son acte de mariage daté du 5 juin 1752.¹⁴⁹ Cependant, un autre

¹⁴⁹ Aegidius Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 283.

acte de mariage datant du 11 novembre 1750, citant Courville comme témoin, vient corriger les recherches de Fauteux à ce sujet. Sans être la première trace que nous avons de notre notaire, son acte de mariage nous en apprend néanmoins beaucoup sur lui. Ce document nous révèle qu'il était originaire de Sainte-Menehould, une ville se situant dans l'actuelle région de Champagne-Ardenne en France. Cet acte nous apprend qu'il avait vingt-neuf ans et demi au moment de son mariage avec Marie-Anne Amyot. Cette union était avantageuse pour Courville, le liant à une des bonnes familles de Québec.¹⁵⁰ Dans la courte biographie de Courville, à la fin de l'article lui étant consacré dans les *Cahiers des Dix* de 1940, Fauteux souligne n'avoir trouvé que trois actes de naissance pour les enfants du couple, soit ceux de deux garçons et d'une fille. Cependant, il semble convaincu que Courville et son épouse ont eu plusieurs autres enfants, mais que toute trace de leur naissance a été perdue avec les années.¹⁵¹ Fauteux avait à la fois raison et tort. En effet, Courville et son épouse ont eu cinq autres enfants, mais les traces de leur naissance ne sont pas perdues. Possédant aujourd'hui des outils de recherches que Fauteux ne pouvait avoir à son époque, nous avons recensé la naissance de huit enfants issus de l'union de Courville et Marie-Anne Amyot entre 1754 et 1767.¹⁵²

Son acte de mariage nous apprend aussi qu'il était le secrétaire de M. de La Jonquière, gouverneur de la colonie. Fauteux pose donc la question suivante : « *Doit-on penser qu'il vint au Canada avec M. de la Jonquière vers le 25 août 1749? C'est possible.* »¹⁵³ Sur ce sujet, nous ne pouvons qu'aller dans le même sens que Fauteux. Sans aucune autre trace de lui avant le mariage dont il fut un des témoins en 1750, il est difficile d'affirmer ou d'infirmer la date de son arrivée en Nouvelle-France. Nous savons par contre qu'il fut remplacé par Grasset Saint-Sauveur avant la mort du gouverneur, quelques mois avant le mariage de Courville.¹⁵⁴

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 285.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 285.

¹⁵² Programme de recherche en démographie historique (ci-après PRDH), Registre de la population du Québec ancien (ci-après RPQA), acte de baptême de Charles-Léonard de Courville (#245803), daté du 28-02-1754 à Québec; PRDH, RPQA, acte de baptême d'Étienne-Frédéric de Courville (#246756), daté du 26-08-1756; PRDH, RPQA, acte de baptême de François de Courville (#296333), daté du 19-05-1760 à Montréal; PRDH, RPQA, acte de baptême d'Antoine-Frédéric de Courville (#282304), daté du 18-10-1761 à Repentigny; PRDH, RPQA, acte de baptême de Marie-Julie de Courville (#326363), daté du 10-12-1762; PRDH, RPQA, acte de baptême de Louis-Marie Marin de Courville (#331313), daté du 07-05-1764 à Saint-Antoine-sur-le-Richelieu; PRDH, RPQA, acte de baptême de Julie-Henriette de Courville (#298279), daté du 19-11-1765 à Montréal; PRDH, RPQA, acte de baptême de Marguerite de Courville (#611313), daté du 02-06-1767 à Montréal.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 285.

¹⁵⁴ http://www.biographi.ca/fr/bio/taffanel_de_la_jonquiere_jacques_pierre_de_3F.html (page consultée de 28-09-2015)

Après son mariage, nous retrouvons la trace de Courville en 1754 grâce à sa nomination à titre de notaire royal par l'intendant Bigot. Cette commission octroyée par l'intendant l'envoie exercer sa profession dans toute l'Acadie française, ce qui le mettra sur la route de « l'infâme » commandant du fort Beauséjour, Vergor, et du tout aussi infâme (selon Courville) abbé Le Loutre.¹⁵⁵ Après la perte de Beauséjour par les Français, Courville a été envoyé à Louisbourg avec son commandant et le reste des soldats.¹⁵⁶ Selon Fauteux, l'importance moindre du rôle de Courville à Beauséjour est clairement illustrée par son absence au banc des témoins lors du procès de Vergor pour négligence, à Québec, l'année suivant la prise du fort par les troupes britanniques.¹⁵⁷ Cependant, nous aimerions suggérer une autre explication pour l'absence de Courville comme témoin à ce procès. Il est possible que l'inimitié de Courville envers Vergor n'était pas un secret et que son témoignage n'aurait vraisemblablement pas aidé la cause du commandant vaincu. S'il est vrai que le rôle de secrétaire n'a certainement pas été vital lors du siège, il est évident que les « amis » de Vergor avaient intérêt à garder Courville à l'écart des projecteurs.

Nous ne savons pas combien de temps il a passé à Louisbourg, mais il réapparaît dans les archives de la colonie le 26 mars 1756 lorsqu'il est nommé greffier du tribunal de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges, propriété des Jésuites. Moins d'un mois plus tard, il recevra de l'intendant une commission pour étendre sa pratique du notariat dans les juridictions de Saint-Gabriel, Sillery, Saint-Joseph, Saint-Ignace ainsi que Notre-Dame-des-Anges. Le dernier acte notarié rédigé par Courville dans une de ces juridictions date de 1758. Il est indiqué dans ce document qu'il était alors domicilié à Lorette.¹⁵⁸ Plusieurs actes notariés font cependant mention de Courville entre 1756 et 1759. Ces derniers viennent mettre en lumière non seulement sa mobilité (la plupart d'entre eux opposant Courville à des aubergistes¹⁵⁹, un cabaretier de Québec¹⁶⁰ et pour un loyer non payé pour

¹⁵⁵ Aegidus Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 286.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p.288.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p.288.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p.288.

¹⁵⁹ Bibliothèque et Archives Nationales du Québec (ci-après BAnQ), Fonds Prévôté de Québec, Registres et documents de la Prévôté de Québec, Registre de la Prévôté de Québec (côte TL1, S11, SS1, D104, P1108); document attestant d'un défaut (de paiement) à Charles Hubert, aubergiste, demandeur; et le sieur de Courville, défendeur et défaillant, daté du 3 août 1756. Et BAnQ, Fonds Conseil souverain, Jugements et délibérations (côte TP1, S28, P21294); arrêt qui accorde défaut-congé à Jacques Brisard, aubergiste, contre le sieur Courville, écrivain et appelant de la sentence rendue en la Prévôté de Québec, le 6 juillet 1756, daté du 15 novembre 1756.

une maison dans le quartier Saint-Roch¹⁶¹), mais aussi ses problèmes financiers à répétition à partir de 1756. Dans un contrat notarié, cette fois-ci un acte de concession de terre à son nom, nous trouvons la mention selon laquelle Courville était, au même moment qu'il était greffier pour les Jésuites, également écrivain dans les bureaux de la marine à Québec.¹⁶²

Grâce à J. Edmond Roy, nous savons que Courville a continué à exercer ses fonctions de greffier au tribunal des Jésuites dans leur seigneurie de Notre-Dame-des-Anges jusqu'en 1759.¹⁶³ Selon Fauteux, c'est durant ces années plutôt difficiles qu'il aurait rédigé une première version de ses mémoires et qu'il aurait pu rencontrer l'auteur anonyme du manuscrit de Saint-Pétersbourg.¹⁶⁴ Avec l'absence de lieux d'échange communs en Europe à la même époque, comme les salons, les académies ou événements littéraires, les « littéraires » de la colonie se tournaient les uns vers les autres. Ils se lisaient entre eux et s'inspiraient abondamment de leurs prédécesseurs.¹⁶⁵ Ce genre d'échanges de textes entre gens de lettres n'était pas inhabituel dans ce contexte colonial et venait

¹⁶⁰ BAnQ, Registres et documents de la Prévoté de Québec, Registre de la Prévoté de Québec (côte TL1, S11, SS1, D104, P982); document attestant d'une cause entre Jacques Brizard, cabaretier de Québec, demandeur, comparant par la nommée Dugal, son épouse; et le sieur de Courville, écrivain, défendeur, mention d'un billet en date du 12 mars 1756, ledit défendeur est condamné à payer au demandeur la somme de 183 livres et 12 sols, en plus des dépens liquidés à 56 sols, daté du 7 juillet 1756.

¹⁶¹ BAnQ, Registres et documents de la Prévoté de Québec, Registre de la Prévoté de Québec (Côte TL1, S11, SS1, D107, P666); document relatif à la cause entre Joseph Corbin, charpentier pour le Roi, propriétaire d'une maison sise dans le quartier Saint-Roch, demandeur, comparant par maître Panet, notaire; et le sieur Courville, défendeur, alors que ledit demandeur requiert que ledit défendeur soit tenu de sortir de ladite maison a lui louée, suivant le bail du 22 mars 1756, il est déclaré que le congé donné par ledit demandeur audit défendeur est bon et valable et il est ordonné que le défendeur soit condamné à payer le loyer en question et les dépens liquidés à 6 livres et 5 sols, daté du 5 avril 1757.

¹⁶² BAnQ, Fonds Ministère des terres et forêts, Gestion des terres publiques, Biens des Jésuites, Seigneurie de Saint-Gabriel, district de Québec (côte E21, S64, SS5, SSS6, D401); acte de concession d'une terre située à la côte Saint-Michel dans la seigneurie Saint-Gabriel, par les Révérends Pères Jésuites à Louis-Léonard de France Aumasson, écuyer sieur de Courville, écrivain employé dans les bureaux de la Marine de Québec, par-devant Lanouillier [Paul-Antoine-François Lanouillier-Desgranges], notaire royal, daté du 20 septembre 1756.

¹⁶³ Aegidus Fauteux, « *Le S... de C... enfin démasqué* », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p.288.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p.288.

¹⁶⁵ Maurice Lemire, *La Vie Littéraire au Québec volume I, 1764-1805* sous la direction de Maurice Lemire, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991, p.71.

possiblement expliquer la genèse du manuscrit de Saint-Pétersbourg de la plume d'une connaissance littéraire de Courville. Compte tenu de la nature délicate de plusieurs passages des mémoires de Courville, il est possible d'imaginer qu'il devait exister un certain lien de confiance entre le notaire et notre auteur anonyme.

Sous l'occupation britannique, Courville quitte Lorette et obtient du général Gage, à cette époque le gouverneur de Montréal, une commission pour exercer ses fonctions de notaire dans les paroisses de Saint-Ours, Contrecoeur et Saint-Denis.¹⁶⁶ Cette commission vient cependant avec l'obligation de résider dans la paroisse de Saint-Denis. Si sa présence dans cette paroisse est confirmée par l'abbé J.-B.-A. Allaire dans son *Histoire de Saint-Denis-sur-Richelieu*, Courville semble tout de même avoir pris des libertés quant à son obligation d'y résider. En effet, s'il est noté que Courville pratiquait dans cette paroisse (en plus d'y avoir été « quelque peu marchand »), les actes de son greffe nous apprennent qu'il a fait fonction de notaire ambulant, résidant à divers moments dans les paroisses de Saint-Pierre-du-Portage (ou l'Assomption), Repentigny, Varennes et Saint-Ours entre le 12 octobre 1760 et 1764. Il ne se serait établi à Saint-Denis, comme l'exigeait sa commission, que vers la fin de 1764.¹⁶⁷

Grâce à un acte notarié qu'il a rédigé, nous pouvons établir qu'il était domicilié à Montréal, plus précisément dans le faubourg Sainte-Marie, à partir du mois d'août 1765. Nous savons grâce à plusieurs documents (acte de baptême de sa fille daté de 1767 et celui d'inhumation de son fils aîné, Charles-Léonard, en 1773) qu'il restera plusieurs années à Montréal.¹⁶⁸ Nous ne possédons pas d'actes notariés de son greffe pour la période entre 1765 et 1781. Nous savons cependant qu'il est admis au barreau en 1768, obtenant sa licence pour pratiquer comme avocat. Il nous est cependant permis de croire que cette carrière fut peu fructueuse pour notre ancien notaire ambulant. En effet, un acte daté du 12 avril 1770 nous apprend que le shérif de Montréal vend sa propriété afin de faire respecter un jugement en faveur d'un certain Antoine La France, vraisemblablement un créancier.¹⁶⁹

Les travaux de Fauteux pour retracer les origines des divers manuscrits de Courville nous permettent d'établir que c'est pendant qu'il résidait à Montréal qu'il aurait confié au moins une

¹⁶⁶ Aegidus Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p.289.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p.289.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p.289.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p.289.

version de ses mémoires au futur général Burton.¹⁷⁰ Cette version est celle qui a été utilisée par Georges-Barthélémi Faribault pour la publication des *Mémoires du S... de C.* en 1838. Pour ce qui est du second manuscrit attribué à Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fauteux est incapable d'expliquer comment exactement il a pu finir entre les mains de Thomas Dunn.¹⁷¹

Le greffe de Courville nous révèle de nouveaux actes notariés tous signés de la main de notre mémorialiste en 1781. Selon les informations qu'ils contiennent, il était de retour dans la paroisse de l'Assomption et avait vraisemblablement abandonné la plaidoirie pour retourner à la pratique du notariat.¹⁷² Malgré le titre de la sixième liasse de son greffe, « Actes de 1781, plus un de 1782 », conservé au Palais de justice de Montréal, seulement les actes de 1781 s'y trouvent, le dernier étant daté du 27 novembre de la même année. Cependant, considérant que nous savons désormais que Courville est décédé en décembre 1781, l'acte de 1782, aujourd'hui perdu, n'était pas de sa plume.

Notre mémorialiste réapparaît sur les radars de l'histoire littéraire du Québec une dernière fois avant de disparaître pour de bon en 1781. Courville entre en scène cette fois-ci dans les pages de la *Gazette littéraire*, produite et publiée par Fleury Mesplet, en 1779. Cet épisode, il le subit plus qu'il ne le vit. Suivant la parution d'un article s'attaquant à un petit groupe d'auteurs s'identifiant entre eux comme étant membres de « l'Académie », Courville est pointé du doigt comme étant l'auteur de ce texte.¹⁷³ Voici ce qu'en dit Fauteux : « *L'attaque étant en somme assez anodine, beaucoup moins sévère en tout cas que l'auraient mérité les élucubrations horriblement insignifiantes, dont les membres de cette Académie plus ou moins fictive chargeaient depuis quelque temps chaque livraison de la petite gazette montréalaise* ». ¹⁷⁴ L'accusateur pointant du doigt Courville utilisait comme pseudonyme « *le Spectateur tranquille* ». De nos jours, il est bien connu que c'est Valentin Jautard, un personnage marquant dans le monde de la presse de cette période¹⁷⁵, qui se cachait derrière ce nom d'emprunt.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p.236.

¹⁷¹ *Ibid.*, p.241.

¹⁷² *Ibid.*, p.289-290.

¹⁷³ *Ibid.*, p.290.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p.290.

¹⁷⁵ Bernard Andrès, *Histoires Littéraires des Canadiens au XVIIIe siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, p. 171-173.

Les deux éléments auxquels fait référence Jautard afin de bâtir son acte d'accusation envers Courville sont les suivants : en premier lieu, les lettres formant le pseudonyme de l'auteur de l'article s'attaquant à « l'Académie » sont Vercrioul, qui est selon Jautard, un acronyme pour Courville. En deuxième lieu, la lettre porte la mention de provenance de l'Assomption, qui est la paroisse de résidence de notre notaire vieillissant.¹⁷⁶ Courville, désirent défendre son honneur, répliqua par deux lettres. Une était adressée à l'imprimeur et l'autre était une réponse au « Spectateur tranquille », dans laquelle il accuse son interlocuteur d'être lui-même l'auteur de cette attaque contre « l'Académie ».¹⁷⁷ Nous porterons ici un regard particulier sur les mots choisis par Courville dans ces lettres pour mettre en lumière la situation (du moins, selon ce qu'il en dit) dans laquelle il vivait à la fin de sa vie. Il se qualifie dans sa réponse à « *Spectateur tranquille* » comme étant un « (...) *antique jurisconsulte, habitant d'une chaumière, livré à toute la fureur de la disgrâce et de l'infortune* ». ¹⁷⁸ Si nous devons le prendre au mot, il nous semblerait que sa situation ne s'était pas grandement améliorée avec les années suivant la vente de sa propriété de Montréal par le shérif en 1770. L'autre citation directe de notre auteur retenue par Fauteux nous donne un aperçu de comment il voulait se faire percevoir :

*« J'aime l'étude, elle égaye la tristesse de ma situation et de mon séjour; j'écris, mais je ne donne rien au Public. J'admire les ouvrages des autres et je ne suis jamais content des miens. Malgré cela, la prévention que l'on a que j'ai quelques capacités fait croire aisément que je peux avoir l'ambition de paraître un auteur lettré. Si cette idée me prenait, je ne voudrais pas débiter si mal, le seul bon sens me dirait qu'on a toujours trop d'ennemis sans les mériter, pour s'en faire de nouveaux. »*¹⁷⁹

Comme Fauteux le souligne, la dernière phrase peut faire sourire en considérant le contenu de ses mémoires rédigés plusieurs années auparavant. Il ne semblait pas tant se soucier de la possibilité de se faire des ennemis au moment de pondre les attaques personnelles contenues dans ses mémoires. À la lecture de ce passage, Fauteux en vient à se demander si Courville n'était pas en vérité Vercrioul.¹⁸⁰ Malheureusement, nous ne le saurons probablement jamais même si le nom le suggère fortement.

¹⁷⁶ Aegidius Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 290.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p.290.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p.290.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p.290-291.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p.291.

Notre intérêt pour ce passage de la lettre à Jautard vient de ce que Courville nous révèle sur lui-même. Contrairement au contenu de ses mémoires, qui réunissent plutôt ses observations sur l'état des choses dans la colonie, il nous livre ici un regard sur l'homme.

N'ayant pas à l'époque de la rédaction de son article la date exacte du décès de Courville ni même le lieu, Fauteux en était venu à la conclusion que Courville serait décédé quelques part en 1782 ou 1783, peu de temps avant la rédaction de ce fameux dernier acte perdu.¹⁸¹ Nous savons aujourd'hui, grâce à l'inventaire numérique des actes notariés au Québec, qu'Aumasson de Courville serait mort subitement le 13 décembre 1781 à Lanoraie¹⁸². Les déductions de Fauteux n'étaient donc pas très loin de la vérité. Quoiqu'il en soit, l'anonymat de Courville fut préservé longtemps après sa mort, ce qu'il aurait probablement voulu.

2.1.2 Son éducation probable

Pour mieux comprendre l'ensemble des mémoires de Courville, il nous paraît essentiel de bien saisir l'état d'esprit de notre auteur. S'il est vrai que son œuvre est le fruit de son parcours personnel en Amérique du Nord, il est difficile de concevoir que le regard qu'il pose sur le monde n'ait pas été influencé par l'éducation qu'il a reçue dans la métropole.

Malheureusement, Courville, hormis ses mémoires et l'ensemble de son greffe, n'a laissé derrière lui que peu de traces de son passage dans ce monde. Jusqu'à présent, nous n'avons pas trouvé de précision quant à l'éducation qu'il a reçue avant d'arriver en Amérique du Nord. Le fait qu'il exerce la profession de notaire n'est pas suffisant en soi pour nous permettre de prétendre à un niveau d'éducation supérieure, ou du moins, son équivalent à cette époque. Si cette profession demande des études universitaires de nos jours, il en était tout autrement au XVIIIe siècle. Le notariat sous l'ancien régime pouvait s'apprendre en suivant les enseignements d'un membre de la profession,

¹⁸¹ *Ibid.*, p.291.

¹⁸² PRDH, RPQA, Acte de décès de Louis-Léonard de Courville (#366213), daté du 13 décembre 1781 à Lanoraie. La banque informatisée du PRDH révèle par ailleurs constaté que le déclin social amorcé par Courville se serait poursuivi parmi ses descendants des deux ou trois générations suivantes qui comptent leur part de journaliers et de nouveaux colons récemment établis dans les Cantons de l'Est. Communication personnelle, Christian Dessureault, 9 juin 2016.

reprenant les mêmes modèles que les relations de maitres-apprentis communes dans plusieurs autres professions du temps.¹⁸³

Même l'absence d'indices sur son parcours scolaire, le discours qu'il nous livre dans ses mémoires semble tout de même confirmer qu'il avait reçu une éducation un peu plus poussée que le commun des mortels à cette époque. En se basant sur son utilisation du latin dans certains passages de ses mémoires, de la qualité de sa calligraphie et de sa maîtrise de l'orthographe, Fauteux en arrive à la même conclusion.¹⁸⁴ L'historien va un peu plus loin et suggère que Courville a fait des études classiques chez les Jésuites. Cette théorie est fort probable si l'on se fie aux recherches de L. W. B. Brockliss sur l'éducation supérieure en France aux XVIIe et XVIIIe siècles. Selon Brockliss, en dehors des universités, les Jésuites étaient responsables de la très grande majorité des institutions d'enseignement dans le royaume avant leur expulsion en 1762.¹⁸⁵ Cette théorie est d'autant plus crédible que nous savons que le collège de Reims, le centre urbain le plus important dans la région de France d'où est originaire Courville, était une institution jésuite.¹⁸⁶ Il n'est pas difficile de s'imaginer que Courville, comme certains jeunes hommes à la même époque¹⁸⁷, aurait pu quitter son village de Sainte-Menehould pour être pensionnaire au collège de Reims ou être logé à l'extérieur du collège pendant ses études pour éviter les coûts très élevés des pensionnats.¹⁸⁸ Il n'est pas non plus impossible que Courville ait reçu son éducation d'un tuteur privé, mais nous ne disposons d'aucun indice à ce sujet.

Selon Brockliss, la très grande majorité des garçons de l'élite libérale de l'époque de Courville ont connu un parcours académique très similaire dans les collèges de plein exercice.¹⁸⁹ Ces institutions, la majorité étant entre les mains des Jésuites, étaient l'endroit où les adolescents recevaient leur éducation dans les domaines de la philosophie et de l'équivalent des sciences humaines actuelles. Un point important demeure cependant, selon Brockliss, qu'après le cursus de six ans imposé dans

¹⁸³ Gilles Rouzet, « La Discipline Notariale Sous l'Ancien Régime », *Notaires, Notariats et Société sous l'Ancien Régime* sous la direction de Jean L. Laffont, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1989, p. 63.

¹⁸⁴ Aegidus Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 286.

¹⁸⁵ L.W. B. Brockliss, *French Higher Education in the Seventeenth and Eighteenth Centuries, A Cultural History*, Oxford, Clarendon Press, 1987, p. 22-23.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 21.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 91-95.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 95.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 105.

les collègues de plein exercice, il serait difficile de prétendre qu'il n'y ait pas eu un effet d'endoctrinement chez les jeunes hommes.¹⁹⁰ Voici ce qu'il en pense :

« How far the student that emerged from the rhetoric class had been successfully indoctrinated is impossible to say. But it seems plausible to suppose that in general the professors' efforts were not in vain. Certainly in the seventeenth century when students in later life were unlikely to be exposed to alternative political and religious ideas to any extent, it is hard to see how such persistent indoctrination would not have left an indelible mark. Indeed, even in the eighteenth century in a very different cultural atmosphere, escape from such an upbringing must have been extremely difficult. However sweetly the sirens of the Enlightenment might sing in his ears, a member of the liberal professional elite must have normally found the convictions of his formative years, initially at least, stubbornly adamant. Even in today's open society, religious and political prejudices imbibed in youth are hard to erase. »¹⁹¹

Ce passage nous porte à réfléchir sur la capacité des membres de l'élite libérale de s'affranchir des valeurs leur ayant été inculquées durant leurs années de formation académique. Nous penchons sur le cas très spécifique de Courville, à la lumière de ses écrits, il nous paraît fort possible qu'il ait été un homme de son temps, attaché aux valeurs de l'Ancien Régime. Il consacre l'ensemble de son œuvre à dénoncer les abus commis par des membres de l'administration coloniale en Nouvelle-France dont il a été témoin ou qui ont été portés à son attention, et non le régime lui-même. Un tel sujet de l'Ancien Régime, pouvait-il faire de ses *Mémoires* un réquisitoire? Nous répondrons à cette question plus tard.

Si nous devons considérer tous les niveaux d'éducation de son temps, il nous paraît moins probable que Courville ait poursuivi son éducation entre les murs d'une université. Nous en arrivons à cette hypothèse en prenant en considération le fait que l'exercice de sa profession de notaire n'exigeait pas d'études aussi poussées et les coûts très élevés de ces études à cette époque. Malgré que nous ne connaissons pas l'importance de la fortune des parents de Courville, rien ne nous laisse présumer qu'ils étaient particulièrement fortunés, et ce, même s'ils faisaient probablement partie de la noblesse.

Nous savons que son père, Claude Aumasson de Courville, était un officier du régiment d'Orléans Dragons.¹⁹² Son rang d'officier à lui seul pourrait laisser croire qu'il aurait pu être membre de la

¹⁹⁰ *Ibid*, p. 180-181.

¹⁹¹ *Ibid*, p. 180-181.

¹⁹² Aegidius Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *Cahier des Dix*, vol. 10, 1940, p. 284.

noblesse locale de Champagne.¹⁹³ L'utilisation sporadique du patronyme « De France » par Courville dans certains actes officiels vient appuyer cette théorie. Dans ses recherches, Fauteux avait trouvé des références à une famille noble du même nom et dont certains membres vivaient dans la région natale de Courville.¹⁹⁴ Comme nous l'avons déjà mentionné, cette famille utilisait des armoiries qui sont reproduites à la main dans les deux manuscrits de notre auteur autrefois anonyme. Il est difficile d'imaginer qu'il aurait reproduit ces armoiries par le plus simple des hasards dans ses ouvrages. Brockliss souligne d'ailleurs qu'il n'y avait aucun avantage pour les fils de roturiers de consacrer du temps à l'acquisition de connaissances héraldiques¹⁹⁵, ce qui peut constituer un autre argument en faveur du statut probable de la famille de Courville dans la société de l'Ancien Régime. Cependant, il est important de garder en tête que les titres de noblesse n'étaient pas garants de la richesse dans la France du XVIIIe siècle.¹⁹⁶ Malgré leur statut, les parents de Courville auraient pu avoir des moyens très modestes.

2.2. L'anticlericalisme chez Courville : Une anomalie?

2.2.1. Manifestations contemporaines de l'anticlericalisme

La touche anticléricale des écrits de Courville est plus difficile à comprendre si nous suivons la ligne de pensée de Brockliss. S'attaquer aux membres du clergé catholique en poste en Nouvelle-France est donc une cassure nette des valeurs auxquelles Courville a dû être exposé dans sa jeunesse. Comment pouvons-nous expliquer cette tendance chez notre auteur? Nous avons deux hypothèses à ce sujet. La première est qu'il n'est pas impossible que « l'endoctrinement » fourni par le système scolaire ne soit pas complet chez le jeune Courville, lui laissant la possibilité d'être très critique envers les religieux responsables de son éducation et les autres membres du clergé.

¹⁹³ Guy Chaussinaud-Nogaret, *The French Nobility in the Eighteenth Century, from feudalism to enlightenment*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p.49.

¹⁹⁴ Aegidus Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p.280.

¹⁹⁵ L.W. B. Brockliss, *French Higher Education in the Seventeenth and Eighteenth Centuries, A Cultural History*, Oxford, Clarendon Press, 1987, p. 157.

¹⁹⁶ Guy Chaussinaud-Nogaret, *The French Nobility in the Eighteenth Century, from feudalism to enlightenment*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 43.

Cette hypothèse peut être soutenue par un certain nombre de cas documentés d'actes anticléricaux commis en France à la même époque où Courville aurait reçu son éducation. Parmi eux, un cas bien spécifique a attiré notre attention, soit celui de Robbé, un jeune bourgeois ayant été éduqué dans un collège des Oratoriens à Vendôme dans les années 1730.¹⁹⁷ Ce dernier avait rédigé et fait circuler des textes licencieux, s'attaquant à plusieurs notables de la ville en 1739. Il a échappé au châtement grâce à une lettre d'excuses ainsi qu'à l'intervention de sa mère auprès du gouverneur Rochambeau, lui-même une des victimes d'attaques dans les textes de Robbé. Il récidive en 1743 et est cité à procès. À cette époque, Robbé avait déjà produit plusieurs textes, dont sa pièce maitresse qu'il avait fait imprimer en Hollande, *Le débauché converti*. L'ensemble de ses ouvrages sont qualifiés ainsi par le clergé lors de son procès : « *calomnieux contre le sexe et contre les ecclésiastiques, odieux à la réputation des personnes en place et dangereux pour le christianisme.* »¹⁹⁸

Le dernier épisode Robbé se déroule en 1749, à la veille du départ de Courville pour la Nouvelle-France. Cette fois, ce sont des capucins qui portent plainte pour la diffusion de chansons diffamatoires visant directement des religieux de la communauté. Robbé est associé à cette affaire même s'il n'est pas l'accusé. Cette fois, c'est un dénommé Maupetit, un jeune étudiant chirurgien, qui est au banc des accusés. Ce dernier avait fait circuler des chants composés par Robbé et retranscrits dans un cahier et quelques feuillets. Il dira lors de son procès qu'il en avait hérité de son prédécesseur au titre de garçon chirurgien.¹⁹⁹

Il est peu probable que Courville ait eu connaissance des trois affaires Robbé : ces faits se sont produits à 400 km de la région natale du mémorialiste. Cependant, nous sommes d'avis qu'elles exposent l'existence d'une utilisation de la littérature comme outil dans l'expression de sentiments anticléricaux par une partie de la population française durant cette période.²⁰⁰ Dans les affaires Robbé, la diffusion de ces textes provocateurs a été l'affaire d'un cercle restreint, tous des amateurs de ce style littéraire particulier et désireux de se différencier du reste de la bourgeoisie provinciale traditionnelle.²⁰¹ La composition de ce groupe vient remettre en question certaines des observations de Brockliss sur l'endoctrinement des membres éduqués de la société française. Ces bourgeois sont

¹⁹⁷ Nicole Dyonet, « Manifestations d'impiété dans la France du Centre au début du XVIIIe siècle » dans *De France en Nouvelle-France, Société Fondatrice et Société Nouvelle*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p.218.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 221.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 219.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 222.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 220-221.

un peu l'exception à la règle voulant qu'il fût possible de sortir du cadre de pensée imposé à la jeunesse durant leurs années sur les bancs d'école et de s'attaquer à l'institution qu'était l'Église catholique en France. Bien sûr, Brockliss ne dit pas qu'il était impossible de se libérer de cet endoctrinement. Voici plutôt comment il l'explique :

« Members of the liberal professional élite who did break away, like the philosophes themselves, must, then, have undergone considerable mental turmoil and anguish. Many of the disaffected probably managed at best a kind of halfway house, exchanging Christianity for Rousseauist deism and a belief in absolutism for one in limited monarchy »²⁰²

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le niveau d'anxiété ou de « *mental turmoil* » existant chez les membres du cercle de bourgeois faisant circuler la littérature de Robbé. Cependant, leur fréquentation des endroits favorisant les échanges de ce type de littérature particulière ou sur les idées émergentes allant mener aux courants des *Lumières* vient renforcer l'image de la « *halfway house* » que décrit Brockliss.²⁰³ Il est toutefois important de souligner que l'anticléricisme qui se manifeste dans les écrits de Courville n'est pas du même type que celui ayant guidé la plume de Robbé et ses disciples. En aucun temps dans ses mémoires Courville ne s'attaque aux valeurs morales de l'Église. Il remet en cause les agissements des individus dans les rangs de l'Église, mais non le rôle moral de cette institution dans la société d'ancien régime. Un bon exemple est ses commentaires sur le père Maurice de La Corne, un missionnaire en Acadie, qui ont pour cible les habitudes quasi libertines de ce dernier et non pas son sacerdoce comme tel.²⁰⁴ Ses critiques sur la moralité des individus ne se limitent pas qu'aux ecclésiastiques. L'intendant Bigot, son entourage et le Chevalier de Lévis font tous les frais des critiques cinglantes de Courville dans ses mémoires.²⁰⁵

Les actes anticléricaux prenaient plus communément une autre forme dans la vallée du Saint-Laurent. En effet, en Nouvelle-France comme dans la métropole, les actes blasphématoires étaient considérés comme des crimes de catégorie de lèse-majesté divine.²⁰⁶ Ils faisaient partie des cas dits royaux, comme en outre l'apostasie, la trahison et l'hérésie, et ne pouvaient être jugés dans la

²⁰² L.W. B. Brockliss, *French Higher Education in the Seventeenth and Eighteenth Centuries, A Cultural History*, Oxford, Clarendon Press, 1987, p. 181.

²⁰³ Nicole Dyonet, « Manifestations d'impiété dans la France du Centre au début du XVIIIe siècle » dans *De France en Nouvelle-France, Société Fondatrice et Société Nouvelle*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p. 220

²⁰⁴ Louis Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 82-83.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 63.

²⁰⁶ André Lachance, *Délinquants, juges et bourreaux en Nouvelle-France*, Montréal, Édition Libre Expression, 2011, p.74.

colonie que par le Conseil souverain.²⁰⁷ Au XVII^e siècle, les ordonnances, les actes et les édits interdisant le blasphème n'étaient pas inconnues dans la colonie (quatre sont émis), nous donnant une indication que ces pratiques étaient récurrentes chez les habitants de la Nouvelle-France.²⁰⁸ L'intention se trouvant derrière l'utilisation des blasphèmes était lourde de conséquences, déterminant si c'était une attaque directe ou indirecte envers Dieu.²⁰⁹ Les personnes reconnues coupables de tels crimes s'exposaient en premier lieu à une amende. Dans les cas de récidive, des amendes plus sévères étaient prévues ainsi que des punitions corporelles pouvant aller jusqu'à avoir la langue coupée. La gradation des amendes et l'application des punitions corporelles étaient dictées par l'édit royal de Louis XIV datant de 1666 et mises en application dans la colonie par l'intendant Jean Talon dès 1668.²¹⁰ Cependant, les réalités de la vie coloniale faisaient qu'il était difficile de faire respecter cet édit. Plusieurs curés se sont plaints à maintes reprises à propos de l'indiscipline de leurs paroissiens, incluant l'usage d'un langage blasphématoire.²¹¹

La tolérance des Canadiens pour ce comportement – fournissant d'emblée un contexte favorable à l'anticléricalisme de Courville – et le manque d'effectifs (personnel étatique et religieux) pour établir un système de surveillance adéquat pour ce genre de délit fit qu'au XVII^e siècle, seulement trente-trois habitants ont été traduits en justice pour blasphème. Au XVIII^e siècle, on peut compter seulement quatre cas et certains de ceux-ci étaient liés à d'autres accusations.²¹² En analysant les données que nous avons du traitement des plaintes de crimes dits « cas royaux » par le tribunal royal de Montréal entre 1693 et 1760, nous pouvons constater qu'aucun cas de blasphème ou d'autres actes criminels de nature anticléricale ne figurent dans l'ensemble des causes y ayant été jugées. C'est plutôt la vente d'alcool aux Amérindiens, la traite illégale et le vol qui sont au sommet des préoccupations des procureurs royaux.²¹³

²⁰⁷ Josianne Paul, *Sans différends, point d'harmonie : Repenser la criminalité en Nouvelle-France*, Québec, Édition Septentrion, 2012, p. 229-231.

²⁰⁸ André Lachance, *Délinquants, juges et bourreaux en Nouvelle-France*, Montréal, Édition Libre Expression, 2011, p.74.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 79.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 80.

²¹¹ *Ibid.*, p. 82.

²¹² *Ibid.*, p. 85-86.

²¹³ Josianne Paul, *Sans différends, point d'harmonie : Repenser la criminalité en Nouvelle-France*, Québec, Édition Septentrion, 2012, p. 238.

2.2.2. Courville : Témoin privilégié de l'influence cléricale en Acadie et au Canada

Notre deuxième hypothèse est que Courville a acquis un regard différent à l'égard des agents de l'Église catholique en Nouvelle-France en raison de ses nombreuses interactions avec ceux-ci, dans l'exercice de ses fonctions au service du gouverneur de La Jonquière et du capitaine Vergor que comme greffier et notaire royal pour les Jésuites dans les années qui ont suivi la chute du fort Beauséjour. L'accès privilégié de Courville à des documents de la seigneurie des Jésuites, et possiblement le fait d'avoir été témoin des pratiques qu'il jugeait inappropriées de certains des représentants catholiques (principalement l'abbé Le Loutre) en Acadie, peut avoir grandement modifié sa perception des membres du clergé présents dans la colonie. Nous favorisons cette hypothèse en nous basant sur un passage des mémoires du notaire. Courville y sous-entend que le sacerdoce ne se vivait pas de la même façon au Canada qu'en Europe, soulignant que dans la colonie la religion s'imposait dans l'administration civile, ce qui n'était pas le cas en France selon lui.²¹⁴

Finalement, nous ne pouvons pas exclure la possibilité que ses différends avec les Jésuites aient influencé sa vision des religieux dans la colonie. En effet, nous savons grâce à un acte notarié daté du 22 mai 1758 que les Jésuites ont remplacé Courville dans ses fonctions de greffier puisque ce dernier demeurait trop loin du lieu de sa charge et ses déplacements pour s'y rendre occasionnaient des pertes de temps significatives pour les habitants.²¹⁵ Un autre acte daté du 31 du même mois stipule que Courville était cité à comparaître suivant une requête des « Révérends Pères » Jésuites, possiblement en lien avec l'acte du 22 mai.²¹⁶ Il est difficile pour nous de concevoir que ses démêlés avec les membres de cet ordre religieux n'aient pas laissé un goût amer à Courville.

²¹⁴ Louis Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 196.

²¹⁵ BAnQ, Collection Pièces judiciaires et notariales, (côte TL5, D3195-2); lettre faite en date du 18 mai 1758 par Jean-Baptiste de Saint-Pé, recteur du collège et supérieur général de la compagnie de Jésus à Québec contenant les informations suivantes: par cette lettre, il octroie la charge de greffier de ladite juridiction au sieur Mathieu Hianveu, praticien, le sieur Louis Courville, auparavant greffier, habitant à trois lieues du greffe ce qui causait des pertes de temps aux habitants, et requête dudit Saint-Pé demandant qu'une enquête sur l'information de vie, moeurs et religion catholique soit faite sur ledit Hianveu pour permettre son installation dans ladite charge, datée du 22 mai 1758.

²¹⁶ BAnQ, Collection Pièces judiciaires et notariales, (côte TL5, D3195-9); document attestant d'un défaut accordé par le juge prévôt Paul-Antoine-François Lanouillier (Lanouillier), sieur Desgrandes (Desgranges),

Le fait que le jeune homme quitte la France vers la fin des années 1740 nous en apprend quand même quelque peu sur sa situation dans la métropole. Selon nous, le fait qu'il accepte un poste assez modeste dans la colonie laisse croire qu'il n'avait pu trouver mieux en France. Contrairement à son père, Courville avait choisi – ou été obligé – de gagner sa vie au maniement de sa plume et non des armes. Être employé par le gouverneur de La Jonquière comme secrétaire était possiblement une opportunité en or pour le jeune homme de Sainte-Menehould pour faire ses preuves. Du moins, assez pour le convaincre de quitter sa terre natale et venir dans un pays qui était peu hospitalier selon plusieurs Français de l'époque.²¹⁷ Le fait qu'il soit resté dans la vallée du Saint-Laurent après la cession de la colonie par la France aux Britanniques nous en dit beaucoup plus. La permanence de son déracinement nous laisse croire que son ancrage familial dans la colonie mis à part, il n'y avait assurément pas grand-chose pour lui de l'autre côté de l'Atlantique et, pour nous, confirme notre hypothèse de départ sur sa situation dans la métropole. Ceci vient donc justifier ses tentatives de se rapprocher des nouveaux administrateurs de son « pays » d'adoption, comme le gouverneur Ralph Burton, à qui il va transmettre au moins une des versions de ses mémoires au début des années 1760.²¹⁸ Ces éléments que nous avons mis en lumière sur les origines et le parcours académique probables du notaire donnent quelque idée des antécédents de l'homme qui, sans ménager ses critiques, allait raconter la fin du régime français au Canada. Courville vit difficilement ces années tout en étant au service des autorités séculières et religieuses. Il convient maintenant de se demander si ses écrits constituent un véritable réquisitoire et qui, exactement, est visé par sa plume acidulée.

aux Révérends Pères Jésuites du collège de Québec, et ordonnance de comparution destinée au sieur Louis Courville, auparavant greffier de Notre-Dame-des-Anges, à la suite de la requête déposée contre lui par lesdits Révérends Pères, daté du 31 mai 1758.

²¹⁷ Claude Manceron, « Préface » dans *Voyage au Canada fait depuis l'an 1751 jusqu'en l'an 1761 par J-C B.*, Paris, Éditions Aubier Montaigne, 1978, p. 7-8.

²¹⁸ Aegidius Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 235.

2.3. La critique de l'État

2.3.1. Vers un réquisitoire : Les *Mémoires de Courville*, une critique de l'État au Canada

Avant de poursuivre notre analyse, rappelons ce qu'est un réquisitoire. Cette forme littéraire est principalement utilisée dans le monde judiciaire par les représentants de la couronne lors des mises en accusation. La définition exacte d'un réquisitoire est celle-ci : « plaidoirie du ministère public ou en général, un discours accusatoire ».²¹⁹ Cependant, ce terme a aussi été utilisé à diverses occasions comme outil de dénonciation publique visant des personnes, des courants de pensée ou des mouvements artistiques. Un des exemples que nous avons recensé et qui est antérieur à la rédaction des mémoires de Courville est la querelle autour du théâtre en France du XVIIe siècle. Cette dernière a fait couler beaucoup d'encre, s'attaquant aux dangers que pouvaient représenter, pour la société française, les messages immoraux véhiculés dans les œuvres théâtrales produites à cette époque.²²⁰ La période des Lumières, au siècle suivant, va permettre aux philosophes de s'attaquer aux inégalités parasitant la société de l'Ancien Régime, en utilisant à l'occasion le style littéraire du réquisitoire pour mettre au banc des accusés les gens tenus responsables de cette forme d'injustice. Il nous est évident que c'est dans cet esprit que Courville a rédigé ses *Mémoires*, utilisant cette forme littéraire accusatoire pour raconter tous les abus dont il a été témoin et dont il a eu vent aux quatre coins de la colonie.

Reste à savoir à qui l'auteur d'adressait. Il faut garder en mémoire que l'ouvrage de Courville est le fruit de son expérience personnelle avec l'appareil étatique en place dans la colonie. Il connaît présumément bien les rouages de cette administration. Nous savons qu'il y a occupé les fonctions de secrétaire pour le gouverneur de La Jonquière, avant de devenir écrivain aux bureaux de la Marine à Québec, une rétrogradation certaine. Les observations qu'il a formulées dans ses mémoires sont justement influencées par ses expériences avec ce « système ». Nous ne sous-entendons pas ici qu'il a menti ou qu'il a inventé les allégations visant l'intendant Bigot et son entourage. Nous pensons cependant que le ton de ses accusations fait probablement écho aux frustrations de notre auteur face au traitement qu'il a reçu de la part des administrateurs en poste.

²¹⁹ <http://www.le-dictionnaire.com/definition.php?mot=requisitoire> (page web consultée le 30-11-2015)

²²⁰ Laurent Thirouin, *L'aveuglement salutaire, le réquisitoire contre le théâtre dans la France classique*, Paris, Éditeur Honoré Champion, 1997, p. 15-19.

En analysant ses écrits (surtout le ton de ces derniers) et les quelques traces qu'il nous a laissées dans les archives de la colonie, nous pouvons voir se dessiner à l'horizon l'ébauche d'une image de la vie qu'a eue Courville. Malheureusement pour lui, cette vie ne nous semble pas en avoir été une comblée de succès et de prospérité. Selon les actes notariés et les contrats que nous avons retrouvés, Courville a occupé plusieurs emplois de courte durée. Ces documents nous révèlent aussi sa situation financière précaire. C'est peut-être de l'écart entre sa propre existence difficile et l'enrichissement illicite d'autres, aux dépens du roi, qu'est née la perspective critique courvillienne.

De retour à notre question de départ, notre avis à ce sujet est plutôt partagé. Si nous pouvons reconnaître que Courville critique la gestion de la colonie, il ne vise jamais le système colonial lui-même. Courville ne s'attaque donc pas à la nature du régime mis en place par la couronne française, mais à sa mise en application, à ses acteurs principaux en Nouvelle-France, aussi bien les administrateurs coloniaux et les officiers que les membres du clergé. Les derniers paragraphes de ses mémoires sont très explicites à ce sujet.²²¹ Les faits qu'il relate dans ses mémoires font écho aujourd'hui à ceux rapportés par plusieurs autres mémorialistes de la même période, ce qui indique qu'ils sont au moins partiellement véridiques. Cependant, nous ne pouvons ignorer les motifs qui expliqueraient la transmission par Courville de ses *Mémoires* aux administrateurs britanniques de la colonie. La rédaction de ses écrits semble ne pas avoir eu pour objectif de dénoncer publiquement le régime et de servir les intérêts du peuple canadien, mais était en réalité le moyen par lequel Courville cherchait à se rapprocher du pouvoir nouvellement en place et peut-être en obtenir des retombées positives à son égard. Néanmoins, peu importe ses motivations, ses mémoires ont permis de dénoncer l'ampleur présumée de la corruption dans la colonie. Étant convaincue d'avoir bien exposé l'objectif des écrits de Courville, une nouvelle question se pose : à qui exactement étaient destinées ses mémoires?

2.3.2. Les destinataires : À qui exactement s'adressait Courville avec ses *Mémoires*?

Une des façons de mieux comprendre l'œuvre de Courville est de s'interroger sur qui pouvait être les destinataires de ses *mémoires*. Nous savons grâce aux travaux de Fauteux que la version des *Mémoires* utilisée pour l'édition de 1838 avait été originalement remise au général

²²¹ Louis Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 206-207.

Burton dans les années suivant la Conquête de 1760. Voilà donc un destinataire, mais sûrement pas le premier. Nous savons après tout que cette version des mémoires du notaire n'était pas la première qu'il avait rédigée. Le manuscrit de Saint-Petersbourg, dont nous avons déjà exposé l'origine probable, est en partie basé sur une version antérieure de celle donnée par Courville à Burton, une version rédigée au moins en partie avant la chute de Québec. La victoire n'étant pas encore acquise pour les troupes de la Grande-Bretagne au Canada, il convient de se demander qui était originalement le destinataire des *Mémoires* de Courville. Il est de notre avis que Courville avait les mêmes intentions derrière les deux versions de ses *mémoires*, soit de dénoncer des personnes qui, selon lui, avaient mal agi au sein de l'administration coloniale française en Nouvelle-France et d'en tirer profit en se faisant valoir aux yeux de ses destinataires. Ces mémoires étaient d'abord un exutoire pour ses frustrations face au traitement qu'il a reçu de la part des autorités coloniales ayant été en poste avant de devenir un moyen possible de relancer sa carrière.

2.3.2.1. Avant la Conquête : Une nouvelle administration française, une fois la guerre finie

Nous ne savons pas si Courville avait un destinataire précis en tête au sein de l'administration française lors de la rédaction de ses mémoires à la fin des années 1750. Le portrait négatif qu'il trace de plusieurs des militaires importants présents dans la colonie et des figures d'autorité au sein de l'appareil administratif de la Nouvelle-France nous fait douter que ceux-ci aient pu être les destinataires d'une version antérieure des mémoires de Courville. Alors, à qui aurait pu être destiné son manuscrit? Il est possible que Courville attendait le bon moment pour les transmettre à des personnes bien placées dans la société coloniale ou métropolitaine qui auraient pu tirer profit de leur publicisation au même titre que notre notaire mémorialiste.

Une autre hypothèse que nous mettrons de l'avant est que Courville aurait pu avoir envisagé de remettre ses mémoires aux nouveaux administrateurs envoyés par la France suivant la fin de la guerre. Comme nous l'avons déjà mentionné, au moment où Courville rédigeait ses mémoires dans les seigneuries des Jésuites, la victoire n'était pas du tout acquise aux Britanniques. Il était plausible qu'à l'issue de cette guerre, la France, toujours en possession du Canada, ait envoyé de nouveaux administrateurs coloniaux. Ces officiers de la Couronne auraient pu être intéressés à connaître d'autres points de vue sur les événements que ceux mis de l'avant par leurs prédécesseurs, donnant une opportunité à Courville de se faire valoir. N'ayant pas participé aux multiples malversations des

administrateurs en place et leur réseau de clients, le notaire aurait pu apparaître comme une recrue intéressante pour une nouvelle administration française dans la colonie.

2.3.2.2. Après la Conquête : Les Britanniques

En revanche, le destinataire du manuscrit des *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais* est bien connu. Les travaux de Fauteux mettent bien en lumière la chaîne des propriétaires du manuscrit, du dernier à l'avoir eu en sa possession jusqu'au gouverneur de Montréal, Ralph Burton, au même moment où Courville y résidait.²²² Une lettre retrouvée par Faribault dans l'un des manuscrits, utilisée lors de ses recherches pour l'édition de 1838 et incluse par lui dans son article de 1940 consacré à Courville fournit plus de détails sur le désir de notre auteur de conserver son anonymat.²²³ Fauteux précise bien que cette lettre soit incomplète et que le nom du destinataire (des destinataires?) et de son auteur est manquant. Cependant, le contenu de cette missive et le contexte entourant sa découverte par notre historien-détective sont suffisants, selon lui, pour faire un rapprochement entre Courville et ses mémoires.²²⁴ Le destinataire de cette lettre, dont nous savons qu'il est Anglais, est donc fort probablement Ralph Burton, la personne à qui Courville aurait confié ses mémoires.

Au début du document, l'auteur expose à son destinataire les raisons derrière son désir de discrétion au sujet de ses mémoires. Voici l'extrait en question :

« À mon passage à Boucherville, lors de mon retour à Montréal, je vis quelques personnes et je lus dans leur physionomie un mécontentement secret : Je m'informai par dessous main de sujet et j'appris que les Mémoires que j'ai en l'honneur de vous prêtées avoient causé une certaine fermentation d'où partoît le mécontentement dont je me suis aperçu. Une certaine personne du fort qui pieusement n'épargne personne, me dit que je ferois un acte de charité de vous les demander et de les brûler; Je lui répondis que vous étiez vous-même assez charitable pour cacher ce qui pourroit déplaire, qu'en vous les prêtant je vous ai prié de ne point laisser voir au français. Qu'aussi j'avois dessein de les faire imprimer pour en retirer de quoi améliorer mon sort »²²⁵

²²² Aegidus Fauteux, « Le S... de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 235-238.

²²³ *Ibid.*, p. 264.

²²⁴ *Ibid.*, p. 264-265.

²²⁵ *Ibid.*, p. 265.

Ce premier paragraphe, riche en informations, permet de mieux comprendre notre auteur. Dans un premier temps, nous pouvons comprendre que les *Mémoires* aient causé un malaise chez les Français qui auraient eu connaissance de son contenu. Il est compréhensible que l'auteur ne voulût pas devenir un paria dans les cercles sociaux auxquels il devait appartenir. Nous savons grâce aux travaux de Fauteux que Courville avait fait un bon mariage, s'alliant à une famille déjà bien établie dans la colonie.²²⁶ Cette alliance avait dû lui ouvrir certaines portes dans la société coloniale française au Canada. Même si les indices tirés des archives notariales du Québec que nous avons déjà présentés suggèrent que Courville et sa famille n'avaient pas réussi à maintenir leur statut social, on peut penser que le notaire continuait de chercher à ménager les susceptibilités de certains. Aussi peut-on supposer que les *Mémoires* qu'il prévoyait faire imprimer pour « *en retirer de quoi améliorer son sort* »²²⁷ auraient présenté une version dont il aurait lui-même « *caché ce qui pourrait déplaire* » au public canadien. L'intention derrière leur publication n'aurait peut-être pas été alors uniquement d'exposer au grand jour les malversations de certains administrateurs coloniaux et le mal qu'ils avaient causé à la Nouvelle-France à ses yeux, mais tout autant d'en tirer un certain profit financier, quitte à modérer certains de ses jugements.

Plus loin dans la lettre, pourtant, l'auteur réaffirme que ses mémoires sont basées sur la vérité et non sur des caprices.²²⁸ En quelques lignes, il décrit comment il a vécu les dernières années de l'administration coloniale sous le Régime français et semble donner un avertissement au nouveau dirigeant britannique : « [...] *personne n'a mieux connu que moy les différens ressorts qu'on a fait jouer dans la Colonie pour parvenir à ses fins. L'intérêt a dominé, il reste même de ce caractère que l'on s'est formé un levain qui actuellement cherche encore à percer.* »²²⁹ Si nous prenons notre auteur au mot avec la dernière phrase de ce passage, il semble indiquer que des gens coupables de corruption sous le régime précédent et qui étaient encore présents dans la colonie auraient l'intention de poursuivre leurs entreprises illicites sous la nouvelle administration. Si c'était réellement le cas, il est fort possible que Courville désirât garder son anonymat pour se protéger des représailles potentielles de ces personnes ou des associés de ceux-ci qu'il dénonçait dans ses mémoires. Il nous est aussi évident que peu importe les arguments qu'il soulève, Courville cherche d'abord et avant tout à servir ses propres intérêts en faisant valoir ses connaissances des dessous de

²²⁶ *Ibid.*, p. 285.

²²⁷ *Ibid.*, p. 265.

²²⁸ *Ibid.*, p. 265.

²²⁹ *Ibid.*, p. 265.

l'ancienne administration, espérant ainsi convaincre les Britanniques de sa valeur pour la nouvelle administration à mettre en place dans la colonie.

Il ajoute quelques mots plus loin dans cette lettre pour s'assurer de bien convaincre son interlocuteur que le contenu de ses mémoires n'est pas le fruit de ses frustrations personnelles vis-à-vis le régime précédent. Voici ce qu'il en dit : « *En mon particulier j'ai beaucoup à me plaindre de quelques personnes en place, mais cela ne m'a point empêché de développer leurs qualités du cœur qui les rendoient respectables, ainsi on doit s'apercevoir que l'animosité ou la mauvaise humeur n'a point de part à mes portraits.* »²³⁰ Ce passage nous laisse comprendre que Courville craignait que les attaques qu'il avait rédigées dans ses mémoires envers certains individus seraient perçues comme étant des règlements de compte, ce qui le discréditerait aux yeux des Britanniques. Nous pouvons donc imaginer la nécessité pour notre mémorialiste d'aller au-devant de ces critiques potentielles et d'insister sur le fait qu'il n'avait pas oublié de mentionner « *leurs qualités du cœur qui les rendoient respectables* » -- malgré tout.

Plusieurs passages de la lettre découverte par Fauteux permettent de prendre la mesure de la volonté de Courville à adapter son discours à son auditoire. Par exemple, il n'hésite pas à minimiser les victoires françaises du début de la guerre de la Conquête, préférant insister sur le courage des troupes britanniques dans ces batailles. Voici exactement ce qu'il en dit : « *Si je retranche de la gloire à la nation française dans la bataille des forts Duquesne et de Carillon, c'est par la connaissance que j'ai de la bravoure des Anglais* ». ²³¹ Nous avons fort à parier que si le manuscrit de ses mémoires avait été destiné à des yeux français, son discours sur la bravoure anglaise aurait été quelque peu différent.

2.4. Une question de loyauté : mise en contexte au lendemain de la Conquête

Il est surprenant pour beaucoup aujourd'hui que la population canadienne de la Nouvelle-France se soit soumise aux conquérants britanniques après la capitulation de Montréal en septembre 1760. L'idée que certaines personnes, comme notre mémorialiste Courville, aient voulu s'intégrer au nouveau régime peut être perçue comme un acte de déloyauté envers sa mère patrie, la France. Le

²³⁰ *Ibid.*, p. 266.

²³¹ *Ibid.*, p. 266.

problème qui se pose est que... une telle attitude semble découler d'une vision anachronique du monde de l'époque. L'historien Michel Brunet exposa déjà bien cette problématique dans un article publié en 1953, « *Premières réactions des vaincus de 1760 devant leurs vainqueurs* ». Une différence fondamentale que nous rappelle Brunet est le fait que les habitants de la Nouvelle-France vivaient dans une société très différente de celle que nous connaissons de nos jours. Voici comment il la décrit :

« La génération de 1760 vivait à l'époque du despotisme éclairé. Ces hommes et ces femmes d'ancien régime ne connaissaient qu'un seul système politique : la monarchie absolue. Ils l'acceptaient tout naturellement, sans discussion. La Révolution américaine et la Révolution française n'avaient pas encore prêché le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le nationalisme moderne n'existait pas. Monarchistes dans l'âme, habitués à vivre dans une société fortement hiérarchisée, attachés à leur coin de terre, les Canadiens accueillirent leurs nouveaux maîtres sans méfiance. »²³²

D'autres facteurs viennent influencer les dispositions des Canadiens au lendemain de la Conquête. Plusieurs historiens sont d'accord pour décrire la colonie comme étant dans un état de détresse pendant les mois menant à la capitulation de Montréal. Plusieurs détails contenus dans les mémoires de Courville abondent dans le même sens. En effet, de nombreux colons trouvèrent la mort dans les troubles du début de l'invasion de la vallée du Saint-Laurent.²³³ La peur de subir le même sort que les Acadiens, chassés de leurs terres et éparpillés aux quatre coins du monde, avait incité certains à résister dans les premiers temps de l'invasion. Nous pouvons aussi expliquer, en partie, cette résistance par un sentiment d'attachement à la France pour une majorité de la population canadienne, ceux-ci se voyant comme de loyaux sujets de sa majesté au même titre que les bourgeois et paysans métropolitains.²³⁴ Cependant, les blocus imposés par la marine britannique et les campagnes de destruction dans les paroisses près de la ville de Québec ont eu des répercussions graves sur la colonie. Ainsi, après la capitulation de Montréal, la très grande majorité des colons s'est soumise aux conquérants. Même le clergé catholique, qui avait lancé des appels à la résistance au début du conflit, accepta ses nouveaux maîtres.²³⁵ La soumission rapide du clergé s'explique par la doctrine de l'Église, qui est de soutenir le souverain, peu importe qui il est. Après la cession

²³² Michel Brunet, « Premières réactions des vaincus devant leurs vainqueurs », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 6, n° 4, 1953, p. 515-516.

²³³ Charles-Philippe Courtois, *La Conquête, une anthologie*, Montréal, Éditions TYPO, 2009, p. 84-88.

²³⁴ Louise Dechène, *Le Peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2008, p. 438-442.

²³⁵ Michel Brunet, *Les Canadiens après la Conquête, 1759-1775*, Montréal, Fides, 1980, p.26.

officielle du Canada à la couronne britannique, l'avenir des anciens sujets français repose désormais entre les mains de leurs nouveaux maîtres.

L'attitude des conquérants semble avoir été une agréable surprise pour la population de la colonie. Consciente de la peur qu'elle avait engendrée, l'administration militaire, dans les trois gouvernements de la colonie, s'est montrée très généreuse et tolérante pendant l'occupation. Plusieurs exemples de la bienveillance des dirigeants britanniques se trouvent dans les actions du général James Murray à Québec alors qu'il y était gouverneur. Il envoya des soldats aider les plus démunis et fixa les prix de certaines denrées pour s'assurer que les commerçants n'exigent des prix exorbitants.²³⁶ Avant même la cession, plusieurs Canadiens et Français présents dans la colonie avaient décidé de collaborer avec les Britanniques. Il est de notre avis que Courville s'inscrit dans ce mouvement et que ses écrits étaient pour lui un atout pour se faire valoir. Comme il le laisse entendre, Courville se perçoit comme un homme clairvoyant et talentueux²³⁷ et sans la présence de l'entourage de Bigot pour faire obstacle à ses ambitions, il nous semble plus que probable que ses mémoires étaient l'outil qu'il avait choisi non seulement pour se faire valoir auprès des nouveaux dirigeants de la colonie, mais aussi possiblement pour discréditer d'autres membres de l'ancienne élite coloniale française encore présents dans la colonie.

Pouvons-nous voir ces Canadiens comme des « collabos », avec tout le stigma que nous associons à ce terme de nos jours? À quel moment le terme de collaboration dans une occupation prit-il un tournant péjoratif? Michel Brunet nous donne une réponse satisfaisante dans son article « *Premières réactions des vaincus devant leurs vainqueurs* ». Voici son explication dans son intégralité :

« L'empressement des vaincus à se soumettre à l'autorité d'un ennemi séculaire, leur docilité, la servilité de leurs classes dirigeantes surprend quelque peu un observateur du XXe siècle. Celui-ci a été témoin de la résistance courageuse des pays occupés par les Allemands au cours de la dernière guerre. Les mots "collaboration" et "collaborateurs" ont très mauvaise presse de nos jours. Nos manuels d'histoire contemporaine nous ont appris à admirer les luttes désespérées des minorités — Grecs, Belges, Polonais, Italiens, Hongrois — soumises à une domination étrangère. »²³⁸

²³⁶ *Ibid.*, p.22-23.

²³⁷ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fonds d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 47.

²³⁸ Michel Brunet, « Premières réactions des vaincus devant leurs vainqueurs », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 6, n° 4, 1953, p. 506.

Suite aux misères engendrées par la guerre dans la vallée du Saint-Laurent, il est compréhensible que les Canadiens n'aient pas voulu prendre les armes pour chasser les troupes de l'occupant britannique. Malgré leur attachement à la France, les Canadiens étaient ancrés dans le système colonial et habitués d'être gouvernés par des représentants d'une monarchie européenne. Le changement de métropole dut être un choc important pour les Canadiens, perdant des liens culturels importants avec leurs dirigeants, mais il s'inscrivait dans une continuité logique des choses à cette époque encore ancrée dans une vision monarchique. Considéré sous cet angle, l'intérêt de Courville à se greffer aux nouveaux administrateurs de la colonie ne se traduit donc pas par un manque de loyauté envers la France, mais par un désir d'améliorer son sort à l'aube d'un nouveau régime dans la colonie, sa terre d'adoption et le pays de ses enfants. De plus, il est important de mentionner que vivant de sa plume, Courville n'a pas le luxe d'attendre un retour probable des Français. Il est dépendant de l'administration coloniale en place, et ce, peu importe sa métropole d'origine, ne serait-ce que pour avoir son permis de notaire.

Conclusion

Si Courville ne se gêne pas pour dénoncer les failles du système colonial au Canada tel qu'il fut mis en application, il nous semble évident que ses mémoires ressemblent davantage à une série de mises en accusation envers plusieurs personnes clés dans l'administration de la colonie. Malgré ses tentatives de justification auprès de ses lecteurs à propos de ses commentaires les plus assassins, la déception de Courville envers le régime colonial français, et le sort que ce dernier lui a réservé jusqu'à présent, est palpable dans le texte. Le parcours professionnel du notaire que nous avons été capable de reconstruire à l'aide des pièces d'archives, parcours que nous pouvons facilement qualifier de malheureux, nous aide à mieux comprendre les frustrations ayant guidé la plume de Courville. Cela étant dit, ceci n'enlève rien aux critiques pertinentes de l'auteur. Les mémoires de Courville sont donc un réquisitoire contre les acteurs du régime français au Canada, blâmant les politiques mises de l'avant par l'appât du gain. Il est cependant évident que Courville lui-même n'échappe pas au jeu d'influence dans la colonie au lendemain de la Conquête, se servant de son réquisitoire afin de faire avancer ses propres intérêts auprès de la nouvelle administration britannique. Maintenant que nous avons un portrait plus étoffé de notre auteur et que nous avons mis en lumière le contexte dans lequel ses *Mémoires* ont été rédigés, nous sommes bien en selle pour analyser plus en détail certains éléments contenus dans ces textes afin de déterminer envers qui, précisément, ce réquisitoire en bonne et due forme était dirigé.

Chapitre 3 : Courville: une mémoire sélective

Ce chapitre s'intéresse au propos de Courville. Insistant sur les événements puis sur les principaux groupes de personnes mis en scène par le mémorialiste, le chapitre s'appuie sur les deux textes courvilliens: les *Mémoires...* dont le manuscrit existe encore mais qui ont été publiés en 1838 et l'*Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, demeurée manuscrite jusqu'à nos jours. Rappelons que ce dernier texte s'inspire de la première partie des *Mémoires*, mais que contrairement à son prédécesseur, il a été rédigé sous le régime militaire britannique. Pour faciliter la compréhension, nous avons choisi de désigner le texte qui sera publié en 1838 comme étant le manuscrit 1. La version inédite, et dormant encore de nos jours dans les archives du musée McCord, sera désignée comme étant le manuscrit 2. Riches en informations crédibles, ces textes de Courville sont aussi le fruit de ses expériences négatives au service des administrateurs de la colonie, aussi bien civiles et militaires que religieux.

3.1. Les événements

3.1.1. L'Acadie et le siège du fort Beauséjour

La première partie des Mémoires de Courville (manuscrit 1) est riche en détails sur le fil des événements en Acadie avant le « Grand dérangement ». Elle contient notamment le récit du siège par les troupes britanniques du fort Beauséjour au début de la guerre de Sept Ans et la critique des agissements des membres du clergé catholique en Acadie. Dans cette première partie de son récit, Courville suit grossièrement l'ordre chronologique, faisant passer ses lecteurs, en alternance, de l'Acadie au Pays d'en haut. Ce qui ne l'empêche pas de consacrer quelques parenthèses à des sujets qu'il juge curieux, qu'il s'agisse de traits de personnes ou des racines de ginseng. Pour faciliter la lecture et la compréhension de ce chapitre, nous regrouperons les passages selon les régions et non selon l'ordre décousu mis de l'avant par l'auteur.

Les « *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais* » (manuscrit 1) s'ouvre avec la fin d'une phrase : « ---- maison, qui s'était

distinguée dans l'épée et dans la robe. »²³⁹. Dans cette version du manuscrit, l'éditeur de 1838 précise que cette phrase fait référence au Marquis de la Jonquière, gouverneur général de la Nouvelle-France, en poste officiellement à partir de 1749.²⁴⁰ Grâce à l'analyse du manuscrit 2, Fauteux a pu établir que ce passage incomplet de la version éditée, faisait en réalité référence à M. de la Galissonnière, le prédécesseur de M. de la Jonquière.²⁴¹

Les paragraphes suivants sont consacrés à la présentation de la situation de l'Acadie après sa cession aux Britanniques avec le traité d'Utrecht. Ils indiquent dès lors la vie paisible à laquelle les Acadiens avaient droit, pouvant occuper librement le territoire sous la gouverne de leurs nouveaux maîtres.²⁴² L'auteur souligne que les Acadiens s'étaient vus accorder plusieurs privilèges par la reine Anne pour les inciter à rester sur leurs terres.²⁴³

Ayant décrit ainsi les conditions de vie des Acadiens, l'auteur met en lumière l'ambiguïté entretenue par les deux puissances coloniales à propos des nouvelles frontières entre l'Acadie, dorénavant britannique, et la Nouvelle-France. Selon Courville, cette incertitude quant au tracé des frontières, mais aussi la présence des Acadiens, allait servir de prétexte au gouverneur de la Galissonnière pour faire la guerre aux « *Anglais* ». ²⁴⁴ Même si l'auteur mentionne que l'un des objectifs de clarifier les frontières était de protéger les possessions françaises de futures usurpations par les Britanniques, le rôle de belligérant revient de manière évidente au gouverneur général français selon Courville.

Courville insiste sur le rôle des membres du clergé catholique présents en Acadie dans les troubles à venir. Inféodés à la cause française, les missionnaires autorisés à rester dans la région par les Britanniques vont servir d'agents de liaison avec la Nouvelle-France.²⁴⁵ Un personnage en

²³⁹ Louis Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 1.

²⁴⁰ http://www.biographi.ca/fr/bio/taffanel_de_la_jonquiere_jacques_pierre_de_3F.html (page consultée le 02-08-2015).

²⁴¹ Aegidus Fauteux, « Le S... du C... enfin démasqué », *Cahier des Dix*, vol. 10, 1940, p. 253-255.

²⁴² Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 1-2.

²⁴³ *Ibid.*, p. 2.

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 1-2.

²⁴⁵ Fred Anderson, *Crucible of War : The Seven years' war and the fate of Empire on British North America, 1754-1766*, New York, Alfred A. Knopf, 2001, p. 112.

particulier retient l'attention de Courville : l'abbé Le Loutre, missionnaire et curé de Messagouche-Beaubassin. Voici comment l'auteur le présente : « [...] *on flatta son ambition, et il s'engagea de faire plus qu'on auroit exigé de lui; et en effet, personne ne fut propre à porter la division et la désolation dans un pays; c'est sur ce pied-là du moins qu'il se fit connoître [...]* ». ²⁴⁶ Dans le second manuscrit, Courville va plus loin. Il le qualifie ainsi : « *Ce prêtre étois d'un caractère brusque et ambitieux, plus capable de faire le mal que le bien [...]* » ²⁴⁷

Dans les pages qui suivent, Courville nous en apprend plus sur les agissements de l'abbé Le Loutre, aux répercussions importantes pour le peuple acadien. Selon l'auteur, Le Loutre avait beaucoup d'emprise, non seulement sur ses paroissiens, mais aussi sur ses confrères missionnaires. Les raisons de cette emprise sont présentées ainsi : « [...] *l'esprit de domination qui faisoit son [à Le Loutre] principal caractère, ne lui laissoit échapper aucune occasion de se faire valoir; l'humeur douce et tranquille des Acadiens, même le profond respect qu'ils portoient à leurs prêtres, l'avoient bien secondé [...]* » ²⁴⁸ Courville va un peu plus loin dans le manuscrit 2, formulant au sujet de l'abbé :

« Jamais il ne connut la probité, il avois un esprit de domination qui ne luy laissois échapper aucune occasion de se faire valoir, il avois acquis sur les Acadiens, doux et tranquilles, une supériorité à laquelle ses confrères mêmes avoient été obligé de céder, partous il voulois être le maitre es quoi qu'il n'eus pas l'espris supérieur es orné, sa hardiesse es son insolence lui servois lieu de tous. » ²⁴⁹

Ce trait de caractère (« *l'esprit de domination* ») de l'abbé en fit un allié précieux pour le gouverneur de la Galissonnière, qui voulait que les Acadiens aillent s'installer près des nouveaux établissements français et se soumettre à l'autorité de la couronne française. Par cette migration, le gouverneur général espérait fixer les frontières de l'Acadie à l'avantage de la France et diminuer l'attrait de ce territoire pour les Britanniques. ²⁵⁰

²⁴⁶ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 2.

²⁴⁷ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p.11.

²⁴⁸ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 3

²⁴⁹ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p.11.

²⁵⁰ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 3. L'importance qu'accorde Courville à l'abbé Le Loutre dans les affaires de l'Acadie française n'est pas que le fruit de son évident mépris, pour ce

Par le biais de correspondance de représentants de la couronne de France, Griffiths vient confirmer que Le Loutre avait bel et bien comploté pour nuire à l'administration britannique en Acadie.²⁵¹ Elle nous informe qu'autant dans ses correspondances personnelles que dans son autobiographie, le missionnaire a toujours affirmé que sa seule motivation pour ses actions était de s'assurer que les Acadiens et les Micmacs puissent garder leur religion.²⁵² Sans vouloir prendre aux mots Courville et voir en lui l'incarnation du mal, il nous semble peu probable que la seule motivation de Le Loutre a été le salut de l'âme de ses paroissiens.

Selon Courville, le gouverneur de La Jonquière, suivant le plan tracé pour la colonie par son prédécesseur, ordonna au Sieur de la Corne d'établir des fortifications dans la péninsule acadienne pouvant recevoir les habitants de la région voulant s'y déplacer et les renforts qui viendraient l'y rejoindre. Le chevalier de la Corne avait choisi, initialement, la région de Chediac pour y installer le fort dans lequel il avait fait construire des magasins, mais suite aux multiples demandes de l'abbé Le Loutre, il a choisi un nouvel emplacement situé entre la baie de Fundy et la baie Verte.²⁵³ Le manuscrit 2 nous apprend que M. de Boishébert avait été envoyé avec un détachement, composé de troupes et de Canadiens, à la rivière Saint-Jean avec les mêmes ordres que le chevalier de la Corne. Il avait à ses côtés un jésuite, le père Germain, qui devait remplir les mêmes fonctions que l'abbé Le Loutre.²⁵⁴

D'entrée de jeu, Courville fait observer que La Jonquière savait pertinemment que la colonie ne pouvait se permettre une guerre, considérant la supériorité des colonies britanniques. Dans le second manuscrit, Courville présente ainsi l'attitude du gouverneur envers la question acadienne :

missionnaire. Dans son ouvrage *From Migrant to Acadian, A North American Border People, 1604-1755*, Naomi Griffiths s'appuie sur toute une gamme de sources pour souligner le rôle reconnu d'agitateur – dans la lignée du gallicanisme de l'époque – qu'a joué l'abbé auprès des Acadiens et des Micmacs dans la région. Naomi Griffiths, *From Migrant to Acadian, A North American Border People, 1604-1755*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, p. 388-390, 435.

²⁵¹ Naomi Griffiths, *From Migrant to Acadian, A North American Border People, 1604-1755*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, p. 388-390

²⁵² *Ibid.*, p. 435.

²⁵³ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p.6.

²⁵⁴ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 16.

« *M. de la Jonquière moins vif que M. de la Galissonnière, entreprenois avec moins de chaleur les affaires de l'acadie.* »²⁵⁵ Cependant, Courville souligne que, selon la Cour de France, le soutien des peuples amérindiens serait suffisant pour rééquilibrer les forces entre les deux puissances en Amérique du Nord.²⁵⁶

Selon le mémorialiste, le gouverneur de La Jonquière accorda, au curé de Beaubassin, la même confiance que son prédécesseur La Galissonnière, en faisant de lui un personnage clé, pour les projets de la France en Acadie. L'emprise de l'abbé Le Loutre sur ses paroissiens était telle qu'il les avait convaincus d'abandonner leurs terres et de se réfugier du côté des Français, le moment venu.²⁵⁷ Ses efforts de persuasion ont dépassé les limites de sa paroisse. Il courtisa les habitants de Port-Royal et des autres villages acadiens. Avec ses belles promesses faites au nom du gouverneur de la Nouvelle-France, l'abbé savait se montrer persuasif. Pour les plus récalcitrants, il usa de menaces : « [...] *les menacant, s'ils ne prenoient ce parti, de les abandonner, de les priver de leurs prêtres, et de faire enlever leurs femmes et leurs enfants, et dévaster leurs biens par les sauvages* [...] »²⁵⁸ Dans les pages du manuscrit 2, Courville revient sur des menaces similaires faites par l'abbé à l'aube de la destruction du village de Beaubassin. Ces menaces étaient cependant plus nuancées, promettant du même coup que le roi de France verrait à ce que les Acadiens soient dédommagés pour leurs pertes une fois que les frontières de l'Acadie seraient rétablies en faveur de son royaume.²⁵⁹

Les Britanniques n'ignoraient pas les stratagèmes des Français. Le gouverneur de la Nouvelle-Écosse, M. Cornwallis, protesta auprès de son homologue français les manœuvres douteuses qui se déroulaient en Acadie. Ce dernier nia la responsabilité de la France et rejeta le blâme sur les Acadiens. De La Jonquière justifia la présence de troupes dans la partie française de la péninsule comme moyen d'assurer les intérêts de la mère patrie. Pour ne pas aggraver la situation, des ordres furent transmis aux officiers français sur place les enjoignant d'éviter les confrontations avec les

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 15

²⁵⁶ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p.6.

²⁵⁷ *Ibid.*, p.6.

²⁵⁸ *Ibid.*, p.6.

²⁵⁹ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 20.

Britanniques.²⁶⁰ Irrité par la présence française dans la péninsule, Cornwallis ordonna l'interception des navires français qui selon lui, apportaient des armes et du ravitaillement aux Acadiens, maintenant perçus (du moins, par Cornwallis) comme des sujets rebelles de la Couronne britannique. Selon Courville, le gouverneur britannique avait raison à propos de la nature des cargaisons de ces navires. Non seulement ils apportaient des vivres et des munitions aux Acadiens, mais ils transportaient également des présents destinés aux peuples autochtones de la région pour les inciter à entrer en guerre contre les Britanniques.²⁶¹

Pour empêcher les Acadiens de trouver refuge auprès des troupes françaises cantonnées dans la région, le gouverneur Cornwallis envoya le major Lawrence bloquer leur fuite. Pour ce faire, le détachement britannique avait prévu de s'établir au fond de la baie de Fundy. Une fois sur place, qu'elle ne fut pas leur surprise de voir le détachement de M. de la Corne, qui, ayant eu vent des plans du gouverneur britannique, les avait précédés dans la baie. Étant confronté à un adversaire pouvant les combattre, le major Lawrence préféra entamer le dialogue avec son vis-à-vis français. Ce dernier, toujours sous les ordres d'éviter la confrontation avec l'adversaire, accepta de rencontrer Lawrence. Ils purent arriver à un accord, stipulant que jusqu'à la décision définitive des commissaires chargés d'établir les frontières définitives entre les deux puissances de la région, la petite rivière Saint-Jean qui les séparait leur servirait de frontière.²⁶²

Courville soutient que l'arrivée du détachement britannique dans la baie de Fundy a poussé l'abbé Le Loutre à mettre ses plans à exécution. Selon Courville, jugeant que ses paroissiens semblaient hésiter à abandonner leurs terres et leurs biens pour trouver refuge auprès des troupes du Chevalier de la Corne, le curé ordonna à ses partisans les plus convaincus de mettre le feu à plusieurs maisons. Toujours selon Courville, l'abbé Le Loutre mit lui-même le feu à l'église. Ce fait précis a été remis en question par plusieurs historiens, notamment Guy Frégault et Naomi Griffiths.²⁶³ Leur village partant en fumée, les résidents de Beaubassin n'eurent d'autre choix que de suivre le curé et de

²⁶⁰ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p.7.

²⁶¹ *Ibid.* p.8.

²⁶² *Ibid.* p.8.

²⁶³ Guy Frégault, *François Bigot, administrateur français, tome II*, Montréal, Guérin, 1994, p. 32. Dans son ouvrage portant sur l'histoire de l'Acadie, Naomi Griffiths attribue la destruction du village de Beaubassin à des Micmacs. Sans charger la responsabilité de cette attaque directement sur les épaules de l'abbé Le Loutre, Griffiths souligne toutefois qu'il est peu probable que cette attaque se soit faite sans son approbation. Naomi Griffiths, *From Migrant to Acadian*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, p. 392-394.

trouver refuge chez les Français.²⁶⁴ Courville souligne que : « [...] *beaucoup ne sauvèrent rien es tombirens tout à coup dans la plus affreuse misère [...]* »²⁶⁵ Les troupes du major Lawrence, qui furent témoins de l'incendie du village de Beaubassin et de l'évacuation forcée de ses habitants, perçurent dès lors l'abbé Le Loutre comme un fanatique.²⁶⁶

Dans les passages qui suivent, Courville fait entrer en scène un personnage important dans la suite de son récit acadien : Louis Du Pont Duchambon de Vergor. Cet officier allait être le commandant du fort Beauséjour lors de son siège et de sa capitulation en 1754. Courville le connaissait bien, puisque selon les recherches de Fauteux, il était son secrétaire au fort Beauséjour lors des événements de 1754.²⁶⁷ Sans que nous puissions affirmer qu'ils étaient en mauvais termes, il est cependant évident que Courville n'avait pas beaucoup d'estime pour le capitaine de Vergor. À preuve, ses nombreuses remarques peu élogieuses sur le commandant du fort Beauséjour. En voici le premier passage :

*« Rous [capitaine britannique] exécuta ses ordres, et ayant rencontrer un bâtiment François, sur lequel M. de la Jonquière avoit fait monter un détachement, commandé par le Sieur Vergor, Capitaine des troupes de la Marine, pour lui donner un air de vaisseau du Roy, il voulut lui livrer combat, mais Vergor prit la fuite, et n'allant pas si bien que Rous, il fut obligé de se rendre, après avoir tiré quelques coups de canon. Cependant, malgré sa fuite il fut fait Chevalier de St Louis, comme s'il avoit fait la plus belle action. La faveur de l'intendant Bigot influa beaucoup pour cette récompense. »*²⁶⁸

À la lecture de ce passage, nous pouvons constater deux choses : Vergor est associé à la défaite, mettant en doute ses compétences, et il est immédiatement identifié comme étant un proche de l'intendant Bigot, personnage à la réputation plus que discutable, voire infâme, pour plusieurs. Bien sûr, l'auteur n'est pas le seul à avoir fait mauvaise presse à Louis de Vergor. Son rôle dans la bataille des plaines d'Abraham en 1759 en fait un des officiers français les plus critiqués (voire

²⁶⁴ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p.8-9.

²⁶⁵ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 21-22.

²⁶⁶ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p.9.

²⁶⁷ Aegidus Fauteux, « Le S... du C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 286-287.

²⁶⁸ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 9.

même suspecté de trahison).²⁶⁹ Pour ce qui est de l'incident avec le capitaine Rous et la capture de Vergor en 1750, Courville ne mentionne pas tout. S'il est vrai que Vergor fut capturé, ses manœuvres ont quand même permis à un des navires de l'escadre français, l'*Aimable Jeanne*, de s'échapper et de pouvoir livrer des vivres et des munitions au poste français de la petite rivière Saint-Jean.²⁷⁰ Sans prétendre que les actes de Vergor lui valaient d'être fait chevalier de Saint-Louis, il ne s'agissait pas non plus de la défaite cuisante décrite par Courville. L'escarmouche entre les navires français commandés par de Vergor et celui du capitaine Rous fit que le gouverneur de la Jonquière ordonna que les navires marchands britanniques, de passage à Louisbourg, y soient arrêtés.²⁷¹ Dans le second manuscrit, cet épisode est relaté avant les événements de la destruction du village de Beaubassin.²⁷²

Suite à cette destruction, le chevalier de La Corne choisit le site de la butte de Beauséjour pour y établir le fort réclamé par le gouverneur général. Les Britanniques firent de même, érigeant le fort Lawrence à l'endroit qu'avait occupé le village de Beaubassin.²⁷³ Le sieur de La Corne fut remplacé par le sieur de Vassan. Selon Courville, cet officier avait reçu les mêmes directives que son prédécesseur à l'endroit de l'abbé Le Loutre, soit :

« [...] d'avoir de grands égards pour l'abbé de La Loutre, et surtout de lui faire part des affaires qui regardèrent les Acadiens, — de traiter ceux-ci avec beaucoup de douceur, et de leur donner des vivres, et de les soulager, — de recevoir humainement tous ceux qui viendroient se réfugier vers lui, — et dans ce cas de s'aboucher avec l'abbé de Laloutre, et entrer dans ses vues, — et enfin d'éviter tout sujet de discussion avec les Anglais. »²⁷⁴

Le manuscrit 2 contient un passage très similaire à celui-ci, mais quelques mots employés par l'auteur ont changé :

²⁶⁹ Joseph Marmette, « Le débarquement britannique du 13 septembre : coup de chance ou trahison? » dans *La Conquête, une anthologie*, dirigé par Charles-Philippe Courtois, Montréal, Les Éditions Typo, 2009, p. 101-105.

²⁷⁰ http://www.biographi.ca/fr/bio/du_pont_duchambon_de_vergor_louis_4F.html (page consultée le 05-08-2015)

²⁷¹ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 9.

²⁷² Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 18-20.

²⁷³ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 12.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 12.

« [...] d'avoir de grands égards pour l'abbé Le Loutre, de le laisser disposer des affaires des acadiens, de les traiter avec douceur, de recevoir humainement tous ceux qui se réfugièrent vers lui en afin d'éviter toutes discussions avec les anglais qui se fortifiaient à Beaubassin. »²⁷⁵

Nous notons que le niveau de responsabilité que Courville donne à l'abbé Le Loutre à l'égard des Acadiens change de manière considérable d'un passage à l'autre, lui accordant beaucoup plus d'importance (et d'imputabilité pour les événements qui vont suivre) dans l'extrait du manuscrit 2. La différence n'étant que de quelques mots, nous avons tenu à vérifier si cet extrait avait été retouché, ce que les normes d'édition permettaient à l'époque de la publication de 1838 comme nous le rappelle Fauteux²⁷⁶, par Faribault. Après consultation du document original, nous avons pu constater que la transcription est fidèle aux mots y ayant été tracés il y a plus de deux siècles.²⁷⁷

Dans les deux versions des mémoires de Courville, la situation des Acadiens est présentée comme étant difficile, ces derniers souffrant du manque de vivres et de leur distribution au bon vouloir de l'abbé.²⁷⁸ Ce manque de vivres est le prélude à un incident regrettable dont Courville attribue la responsabilité à l'abbé Le Loutre : le meurtre du Sieur Howe (incident que nous avons mentionné préalablement dans le chapitre 1). Si le manuscrit 1 est peu bavard sur ce sujet, le manuscrit 2 contient un récit beaucoup plus élaboré sur cet acte « infâme », orchestré de toutes pièces selon Courville par l'abbé Le Loutre. L'intendant, sachant qu'il serait incapable de fournir des vivres pour l'ensemble de la colonie, écrivit au commissaire de Louisbourg pour lui demander d'entreprendre des démarches auprès des Britanniques pour s'assurer d'être en mesure d'approvisionner les forces françaises et les habitants sous l'autorité de la couronne dans la péninsule acadienne. Un dénommé Howe accepta de livrer des marchandises au poste de Saint-Jean en échange de certaines garanties.²⁷⁹ Selon Courville, cette entente allait à l'encontre des intérêts personnels de l'abbé Le Loutre. Toujours selon notre mémorialiste, Le Loutre était partenaire avec un dénommé Le Blanc, un ancien soldat qu'il avait fait élever au rang de garde-magasin. Ensemble, ils possédaient une goélette qui faisait la contrebande de marchandises entre les Mines et le poste de la rivière Saint-

²⁷⁵ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 29.

²⁷⁶ Aegidius Fauteux, « Le S... du C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 245.

²⁷⁷ Louis Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 17.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 13.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 14.

Jean, où ils « *s'en défaisois avantageusement* ». ²⁸⁰ L'entente de commerce entre le commissaire de Louisbourg et le sieur Howe venait donc mettre en péril le commerce très lucratif de l'abbé.

Pour ces raisons, l'abbé convainquit le sieur Howe de le rencontrer pour discuter. Selon Courville, l'abbé Le Loutre s'est rendu à l'endroit convenu avec deux Amérindiens qui, suivant les instructions du prêtre, se cachèrent et attendirent la venue du sieur Howe. À son arrivée, il fut abattu par les alliés de l'abbé. Le Loutre fit porter le blâme sur ses alliés « sauvages », mais le doute subsista. Voici ce qu'en dit Courville : « *Cet Officier (Howe) étoit également aimé de sa nation comme des François, et passoit pour un très honnête homme; aussi de Loutre fut-il en exécration aux uns et aux autres.* »²⁸¹ Dans le manuscrit 2, il en rajoute, écrivant ceci : « *Il faut tirer le rideau sur une action si infâme* »²⁸²

La situation des Acadiens ne s'améliora pas avec le temps. Selon Courville, Le Loutre rentra en France sous prétexte de vouloir représenter les intérêts des Acadiens et demander du secours à la Cour. Dans le manuscrit 2, Courville va plus loin. Il prétend qu'on fit comprendre à Le Loutre que sa présence était indispensable dans la région et que lorsque les limites du territoire appartenant à la France seraient officiellement fixées, il serait avantageux. Courville mentionne aussi un démembrement de l'évêché de Québec une fois ces limites fixées, laissant sous-entendre qu'on avait possiblement promis un titre important à Le Loutre dans ce nouveau diocèse.²⁸³ Les égards qu'il a reçus en France et son nouveau titre de grand vicaire pour l'Acadie ont fait en sorte qu'il se comportait désormais en maître à son retour parmi les Acadiens.²⁸⁴

L'abbé Le Loutre usa de son nouveau titre de grand vicaire pour renforcer son autorité non seulement sur les Acadiens, mais aussi sur les autres membres du clergé dans la région. Voici comment Courville nous présente la situation :

²⁸⁰ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 31.

²⁸¹ Louis Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 14.

²⁸² Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 32.

²⁸³ *Ibid.*, p. 76.

²⁸⁴ Louis Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 31.

« Il chercha à gagner les Missionnaires qui étoient parmi les Acadiens; quelques-uns se laissèrent persuader, d'autres ne voulurent point du tout se mêler de ces affaires, quoique le Grand-Vicaire eut promis de les relever du serment qu'ils avoient fait aux Anglois, et sur la foi duquel on leur avoit accordé la liberté de leur ministère parmi un peuple incertain : c'est ainsi que l'abbé de Laloutre se jouoit de la religion, et de ce qu'il y avoit de plus sacré. »²⁸⁵

Selon Courville, plusieurs Acadiens ont suivi les ordres de Le Loutre et sont venus s'établir du côté français de la péninsule acadienne. Avec eux, ils ont amené des informations sur le nombre de troupes britanniques présentes sur les lieux. D'une version à l'autre, les chiffres rapportés par Courville concordent. Les Britanniques, témoins des événements, ont tenté de dissuader les Acadiens de quitter leurs terres et d'abandonner leurs biens; mais, selon Courville, les habitants français ont préféré croire les belles paroles de l'abbé Le Loutre, qui leur promettaient la restitution avec le retour des frontières à leur avantage. Selon ce que leur disait l'abbé, le roi de France les dédommagerait de leurs pertes une fois les nouvelles frontières tracées.²⁸⁶ Il ne faut cependant pas imaginer que l'appel de Le Loutre a entraîné un exode massif du peuple acadien vers le côté français du territoire. Selon Griffiths, entre 75 et 80 % des Acadiens ont choisi de demeurer paisiblement sur leurs terres, dans la partie sous contrôle britannique de la péninsule.²⁸⁷

Une des conséquences de l'afflux d'habitants dans le camp de l'abbé Le Loutre était une concentration de population trop importante à ravitailler en bordure des établissements français. Cette situation créa du mécontentement chez certains Acadiens, regrettant d'avoir tout laissé derrière eux. Dans les deux versions des mémoires, Courville soutient que pour régler ce problème, Le Loutre choisit de garder les plus dociles dans les environs de Beauséjour et donna des directives aux autres d'aller s'établir à l'île Saint-Jean (aujourd'hui Île-du-Prince-Édouard) ou près de la rivière Saint-Jean. Pour ceux qui se montraient récalcitrants à quitter les lieux, Le Loutre les aurait menacés de les faire massacrer eux et leurs familles par « ses » Amérindiens.²⁸⁸

Courville enchaîne avec une description des lieux. Dans les deux versions, ces passages sont assez similaires, mais pas identiques. Dans les deux cas, cette section s'ouvre avec cette affirmation de

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 31-32.

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 32-33.

²⁸⁷ Naomi Griffiths, *From Migrant to Acadian, A North American Border People, 1604-1755*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, p. 399.

²⁸⁸ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 79.

l'auteur : « *L'Acadie est l'un des meilleurs pays de l'Amérique.* »²⁸⁹ Nous avons cependant noté quelques différences quant aux propos de l'auteur sur les Acadiens dans le manuscrit 2. S'il se contente de les décrire comme une espèce nonchalante dans le manuscrit 1 (ainsi que dans le manuscrit à la base de cette édition, vérification faite à l'appui), Courville est beaucoup plus cinglant à leur égard dans le manuscrit 2. Voici le passage en question : « *Les habitans étoient simples, ignares, paresseux es malpropre à l'excès, mais doux es industriels pour les ouvrages mekaniques dons ils avoient besoin.* »²⁹⁰ S'il est possible que Courville ait été plus incisif dans le manuscrit 2 pour plaire à son destinataire britannique, il n'en demeure pas moins qu'il fait de nouveau référence à la « *malpropreté* » des Acadiens, qu'il qualifie cette fois de naturelle, plus loin dans le manuscrit 1.²⁹¹

Selon Courville, les conflits entre l'abbé et les Acadiens rendaient « désagréable » le travail du Sieur de Vassan, commandant à Beauséjour. C'est une des raisons qui l'aurait motivé à demander son rappel. Encore une fois, les termes pour désigner les Acadiens sont plus négatifs dans le manuscrit 2, qui les décrit comme étant des « misérables ».²⁹² Vassan fut remplacé par un officier du nom de La Martinière, qui assumait aussi les fonctions de commissaire. Courville nous en apprend un peu plus à son sujet dans le manuscrit 2, nous informant qu'il aurait été plus à sa place dans un comptoir qu'à la tête d'un fort. Cependant, selon notre mémorialiste, il était le bon choix pour l'abbé Le Loutre.²⁹³ Courville ne manque pas de souligner dans ce passage les malversations de l'abbé Le Loutre et de l'intendant Bigot dans le commerce de la région, ce qui permet également à M. de La Martinière de s'enrichir à son tour grâce à ses fonctions de commissaire.²⁹⁴

Selon Courville, la situation difficile du côté français de la péninsule acadienne faisait que certains des habitants regrettaient leur choix d'abandonner leurs terres. Plusieurs d'entre eux se montraient ouverts à écouter les conditions sous lesquelles les autorités britanniques étaient prêtes à les laisser

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 80 et Louis Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 33.

²⁹⁰ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 80.

²⁹¹ Louis Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 61-62.

²⁹² Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 84.

²⁹³ *Ibid.*, p. 84.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 85.

regagner leurs anciennes terres. Ayant eu vent des projets de certains de retourner dans leurs anciens villages, Le Loutre est intervenu. Sur ces événements, nous avons noté quelques différences d'une version à l'autre des mémoires. Dans le manuscrit 1, Courville note que l'intervention de Le Loutre était de faire de nouvelles promesses aux Acadiens et des requêtes à la cour pour favoriser l'établissement de familles sur de nouvelles terres. D'ailleurs, selon Courville, ces requêtes firent comprendre au gouverneur Dusquesne que l'abbé avait probablement fait des promesses irréalistes, eu égard aux circonstances réelles de la colonie.²⁹⁵

Dans le manuscrit 2, Courville précise davantage sur les moyens mis en œuvre par l'abbé pour retenir les Acadiens voulant quitter la protection de la France. Comme dans le passé, notre mémorialiste soutient que Le Loutre usa de menaces envers ces habitants, leur promettant qu'ils seraient considérés comme des traîtres par la couronne de France et seraient punis comme des déserteurs. Il poussa les menaces jusqu'à l'excommunication s'ils persistaient dans leurs plans. Selon Courville, ils furent donc obligés de rester.²⁹⁶ Une situation similaire allait se produire quelque temps plus tard, forçant le nouveau commandant de Beauséjour à refuser la demande des Acadiens de regagner leurs anciennes terres. De plus, le commandant fit émettre une ordonnance interdisant aux Acadiens de se rendre au fort Lawrence pour commercer. Selon Courville, cette ordonnance ne fut jamais respectée, même par les Français.²⁹⁷ Considérant que Courville se trouvait sur place à cette époque, il serait intéressant de savoir s'il s'y rendait lui aussi de temps à autre. Ceci dit, sa présence sur les lieux nous laisse penser qu'il était en mesure de savoir si cette ordonnance était oui ou non mise à exécution.

Avec le retour en France de l'Intendant Bigot pour régler quelques affaires, nous voyons réapparaître le Sieur de Vergor dans les mémoires de Courville. Il était le choix de l'intendant pour remplacer M. de La Martinière dans les deux postes qu'il occupait à Beauséjour. Les raisons derrière la nomination de ce dernier à ces postes n'ont rien à voir avec son mérite, du moins selon Courville. Elles reflèteraient plutôt le désir de l'intendant d'améliorer le sort de cet officier dont il avait connu le père à Louisbourg.²⁹⁸ Si Courville identifie le père de Vergor comme ayant été un

²⁹⁵ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 38-39.

²⁹⁶ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 87-88.

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 42.

²⁹⁸ *Ibid.* p. 91.

simple lieutenant du roi, Griffiths nous apprend qu'il était en fait le gouverneur de la colonie-forteresse lors de sa capitulation en 1745.²⁹⁹ Les descriptions que Courville nous donne de Vergor varient d'une version à l'autre, mais toutes deux vont dans le même sens. Voici comment il le décrit dans les pages du manuscrit 1 : « [...] *cet Officier étoit sans esprit et sans éducation; sa figure même étoit déplaisante; il étoit avare à l'excès, et à tous égards incapable de remplir les deux postes; [...]* »³⁰⁰ La description de cet officier n'est guère plus positive dans le manuscrit 2. Voici comment il y décrit Vergor : « [...] *effectivemens ces officier n'étois n'y beau, n'y civil, n'y spirituel, n'y brave, il ne possedois aucune bonne qualité [...]* »³⁰¹

Pour documenter les liens d'amitié qu'il décrit entre Vergor et Bigot, Courville fournit la transcription d'un billet privé de l'intendant destiné au commandant de Beauséjour.³⁰² Le contenu de ce billet est un détail inédit des mémoires du secrétaire de Vergor et est un des éléments ayant permis de mettre au jour le plagiat du manuscrit 2 par William Smith au XIXe siècle. Nous étant déjà penché sur le contenu de ce billet et son importance, nous n'irons pas plus loin ici. Rappelons seulement que Courville cite le billet afin de souligner les manœuvres de Vergor à Beauséjour pour s'enrichir, comme par exemple déclarer pourri du bois à brûler pour autoriser la coupe de nouvelles cordes qui pourraient être revendues à la couronne pour une jolie somme.

Bien qu'il ait été averti des plans contre son fort, Vergor semble pris de court par l'éclatement de la guerre.³⁰³ Dans le manuscrit 2, Courville soutient que même le gouverneur Duquesne, le successeur de La Jonquière, semblait savoir que quelque chose se tramait en ce sens, mais avait confiance en les capacités du fort à se défendre en cas d'attaque.³⁰⁴ Le manuscrit 2 prend fin sur quelques lignes soulignant les soupçons grandissants sur l'attitude, plus réservée à l'égard des Français, des

²⁹⁹ Naomi Griffiths, *From Migrant to Acadian, A North American Border People, 1604-1755*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, p. 447.

³⁰⁰ Louis Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 40.

³⁰¹ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 92.

³⁰² *Ibid.*, p. 93. et Louis Léonard Aumasson de Courville *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 41.

³⁰³ *Ibid.*, p. 42.

³⁰⁴ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 97.

Britanniques au fort Lawrence et sur le peu de nouvelles et de marchandises que recevait le fort Gaspareaux.³⁰⁵

Les événements qui suivirent et qu'on allait connaître plus tard sous le nom de « *l'affaire Beauséjour* » sont racontés dans le manuscrit 1. Selon Courville, Vergor n'avait demandé que peu de renforts suivant l'hiver. Malgré les désirs du Sieur Jacan de Piedmont, officier d'artillerie qui servait d'ingénieur à Beauséjour, de terminer les fortifications de l'avant-poste, l'abbé Le Loutre s'était accaparé la grande majorité de la main-d'œuvre acadienne disponible pour la construction d'une digue.³⁰⁶

Selon Courville, malgré les efforts des Britanniques de garder secrets leurs préparatifs d'invasion, , des Acadiens avaient tout de même prévenu le commandant de Beauséjour de l'attaque imminente sur son fort.³⁰⁷ Il prit finalement au sérieux la menace qui planait sur le fort lorsqu'il fut réveillé à deux heures du matin par des habitants ayant aperçu une flotte britannique à deux lieues de leurs positions. Il fit envoyer des messagers pour demander des renforts à Québec et Louisbourg et appela les Acadiens à prendre les armes pour défendre le fort aux côtés de ses troupes. Courville est assez précis dans ce passage, donnant le nombre exact de navires et des ressources à la disposition du Colonel Robert Monckton, l'officier britannique ayant reçu la mission de prendre le fort Beauséjour.³⁰⁸

Sans examiner ici chacune des étapes de cet événement, précisons que Courville présente en détail le déroulement de l'attaque sur le fort français. Il est très critique sur l'ensemble des décisions de Vergor, affirmant sans détour que si ce dernier avait voulu faire la guerre aux « Anglais », il aurait été en mesure de leur disputer le terrain pendant longtemps. Sans prétendre que le siège du fort était évitable, il maintient que plusieurs manœuvres auraient pu retarder le siège, laissant le temps à des renforts de les rejoindre.³⁰⁹ Les mêmes arguments ont été repris lors du procès de Vergor par son coaccusé, le Sieur de Villeray, commandant du fort de Gaspareaux.³¹⁰

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 99-102.

³⁰⁶ Louis Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 43.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 43.

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 43-44.

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 46.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 102.

Retranchées dans leur fort, les troupes de Vergor n'opposèrent que peu de résistance à l'approche des troupes britanniques de Monckton. Le 4 juin, l'ennemi s'était installé à moins d'une demi-lieue du fort de Beauséjour et un pont de communication avec le fort Lawrence était opérationnel.³¹¹ Le siège dura plus de dix jours. Malgré quelques escarmouches, les Français ne furent pas en mesure de nuire de façon significative aux efforts de leurs assaillants. Devant l'impossibilité de recevoir des renforts de Louisbourg et un bombardement faisant quelques morts, le commandant de Beauséjour demanda un arrêt des hostilités pour soumettre les termes de sa reddition. Selon Courville, plusieurs officiers et l'abbé Le Loutre se sont opposés à la capitulation hâtive de Vergor.³¹²

Les termes de la capitulation étaient simples et comprenaient six points. Comme il l'avait promis aux Acadiens, Vergor fit préciser qu'il les avait contraints de porter les armes contre les Britanniques et demanda le pardon pour les habitants de la péninsule ayant combattu aux côtés de ses troupes durant le siège. Pour le reste, les Britanniques verraient aux transports et au maintien des troupes françaises jusqu'à leur arrivée à Louisbourg après leur évacuation du fort.³¹³ Monckton accepta ces termes et offrit les mêmes au Commandant de Villeray au fort Gaspareaux. Le 24 juin, les troupes des deux forts partirent pour Louisbourg.³¹⁴

Nous sommes sûrs que les passages sur le siège de Beauséjour ont été écrits par un témoin de premier plan, Courville l'ayant vécu du début à la fin. Il est même suggéré par certains historiens que comme secrétaire du commandant Vergor, Courville est celui qui aurait écrit la missive contenant les termes de la reddition du fort. Son poste de secrétaire le place dans une situation où sa présence aux réunions de l'état-major de Vergor est plus que plausible et explique sa connaissance détaillée des faits entourant cet événement en particulier. Cependant, son manque d'estime de certains des personnages présents (principalement Le Loutre et Vergor) a pu venir colorer le portrait qu'il nous en a fait. Il est important de garder ceci en tête lors de la lecture de ces mémoires.

Nous devons aussi nous rappeler que la situation dans la péninsule acadienne était beaucoup plus complexe que ce que nous rapporte Courville dans ses mémoires. S'il est vrai que les stratagèmes de Le Loutre et de ses associés ainsi que la présence de troupes françaises sont venus alimenter les tensions dans la région, ils n'en étaient pas seuls en cause. Dans son ouvrage, Naomi Griffiths

³¹¹ *Ibid*, p. 47.

³¹² *Ibid.*, p. 48-49.

³¹³ *Ibid.*, p. 50.

³¹⁴ *Ibid.*, p. 51.

explique en détail comment le refus constant des Acadiens de prêter le serment d'allégeance tel qu'il leur était présenté après 1748 et la crainte des autorités britanniques locales de voir les Acadiens prendre les armes contre elles était la cause principale des tensions dans la péninsule.³¹⁵ Les Français et les Britanniques partageant la perception des Acadiens selon laquelle ce groupe représentait un bassin potentiel de soldats pouvant servir la cause de leurs empires. En réalité, selon Griffiths, les Acadiens ne voulaient pas porter les armes ni pour l'une, ni pour l'autre de ces puissances européennes.³¹⁶

La situation des peuples amérindiens vivant dans la péninsule, telle que décrite dans les mémoires de Courville, était elle aussi plus complexe. Contrairement à ce que sous-entend Courville, les Micmacs n'étaient pas les pions complaisants de l'abbé Le Loutre. La collaboration entre les Français et les Micmacs venait de la convergence de leurs intérêts et non pas d'une dévotion ou soumission quelconque envers le missionnaire et sa métropole. La puissance colonisatrice britannique étant perçue comme la plus grande menace par les Micmacs, l'alliance avec leurs rivaux français était logique.³¹⁷

3.1.2. Les nouvelles du *Pays d'en haut*

Toujours en faisant référence au flou frontalier entre les deux empires, Courville passe de l'Acadie au *Pays d'en haut*, territoire amérindien très important pour la colonie française du point de vue commercial et stratégique.³¹⁸ Contrairement à son récit acadien, Courville raconte ici des événements se déroulant dans une région qu'il n'aura pas habitée. La description qu'il fait des événements, des lieux et des personnages est donc basée sur les témoignages qu'il a pu recueillir et s'inscrivent dans le cadre des récits très officiels. En plus de nous donner une liste des nombreux postes de traite et leur position géographique, l'auteur élabore sur les manœuvres du gouverneur de la Galissonnière pour établir clairement les droits de la France sur ce large territoire amérindien, terre de prédilection pour les commerçants et militaires français depuis des décennies. Le gouverneur

³¹⁵ Naomi Griffiths, *From Migrant to Acadian, A North American Border People, 1604-1755*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, p. 430.

³¹⁶ *Ibid.*, p. 416-417.

³¹⁷ *Ibid.*, p. 389-391.

³¹⁸ Louis Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 3.

justifie les droits de la France sur ces territoires par le voyage de La Salle au XVIIe siècle et le commerce que les Français y ont pratiqué depuis, sans interruption et sans opposition des Britanniques.³¹⁹ Pour officialiser la prise de possession des territoires au sud des Grands Lacs et au nord de la Louisiane, de la Galissonière y a envoyé le capitaine Céloron avec 300 soldats et miliciens canadiens. Leur mission était de poser des plaques de plomb gravées avec les armoiries de la France, proclamant ainsi l'autorité du roi sur ces terres. Ils devaient aussi ordonner aux peuples amérindiens établis sur ces terres de ne pas faire de traite avec les marchands britanniques.³²⁰

Comme c'est le cas pour les initiatives de l'abbé Le Loutre, l'auteur ne se gêne pas pour donner son opinion sur les démarches du gouverneur général : « [...] *il falloit en assurer la possession [de ce territoire] au Roy de France, par une démarche aussi irrégulière qu'elle étoit inutile, et risible [...]* ». ³²¹ Courville justifie ce jugement plutôt tranché en informant ses lecteurs que des Amérindiens, irrités par cette démarche, ont suivi les troupes du capitaine Céloron afin d'enlever les plaques de plomb. Malgré cette tournée, le commerce entre les Amérindiens et les marchands des colonies anglaises persista. Dans son deuxième manuscrit, Courville nous donne plus de détails sur la réaction des peuples amérindiens aux exigences du gouverneur général. Voici ce qu'il écrit :

*« Le S. de Celoron exécuta le projet qu'on lui avoit confié, il étonna les nations par sa démarche, il leurs porta des colliers et leurs parla pour les faire consentir à ce qu'il exigeoit (mots illisibles), mais la plupart sentirent que l'objet de la France n'étoit que de s'emparer de leurs grains, pour les rendre dans la suite sujet ou esclaves, ils lui dirent même qu'ils ne souffriraient pas plus des anglais que les français s'y établissent. Quelques sauvages néanmoins les suivirent pour attraper des présents et arracher les plaques [...] »*³²²

Si d'après Courville, les moyens mis en œuvre par La Galissonière étaient risibles, l'interception de marchands britanniques dans la région par le capitaine Céloron, ses menaces de saisir leurs marchandises et la transmission d'une lettre au gouverneur de la Pennsylvanie eurent pour résultat l'envoi de commissaires des deux couronnes pour mieux établir les frontières respectives.³²³

³¹⁹ *Ibid.*, p. 4.

³²⁰ *Ibid.*, p. 4.

³²¹ *Ibid.*, p. 4.

³²² Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p.7.

³²³ Louis Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 5.

Courville explique les difficultés du gouverneur de La Jonquière, successeur de La Galissonnière, avec les Hurons de Sandoské. Voulant renforcer la position française à Détroit, le gouverneur souhaitait que les Hurons s’y déplacent. Cependant, le chef principal de ce groupe, appelé La Demoiselle par les Français, était à la solde des Britanniques. Il s’opposa à ce déménagement sous prétexte que sa nation était établie dans une contrée fertile et abondante, leur donnant tout ce dont ils avaient besoin pour vivre.³²⁴ Ceci vient démontrer les limites du pouvoir que pouvaient avoir les autorités coloniales sur leurs alliés amérindiens. Courville fait un court historique des découvertes du sieur de La Vérendrye ainsi que quelques informations sur les postes qu’il a établis dans l’ouest. L’auteur ne manque pas d’expliquer comment ses découvertes ne furent profitables qu’à la société de l’explorateur et à ceux qui l’avaient soutenu dans ses efforts.³²⁵ Il souligne la proximité entre La Vérendrye et l’ancien gouverneur de La Galissonnière et l’intérêt de ce dernier dans les voyages vers l’ouest. À son départ pour la France, de La Galissonnière aurait recommandé à son successeur de maintenir le soutien aux expéditions du Sieur de La Vérendrye. La mort de ce dernier obligea de La Jonquière à se tourner vers les services du Sieur (Legardeur) de Saint-Pierre pour continuer les explorations vers l’ouest. Selon Courville, la nomination de Saint-Pierre eut plus à voir avec les intérêts personnels du gouverneur qu’avec les compétences de cet officier ou ses connaissances sur la traite, pourtant reconnues par plusieurs, avec les Amérindiens³²⁶

Courville enchaîne en expliquant comment de La Jonquière, voulant obtenir sa part des profits à faire dans l’exploration de l’intérieur du continent et le commerce subséquent, s’investit dans la société qui allait fournir les marchandises et le matériel nécessaires pour mener à bien les expéditions vers la mer de l’ouest. Pour en assurer son administration, il s’associa avec un contrôleur de la marine, le Sieur de Bréard.³²⁷ Les manœuvres du gouverneur de La Jonquière afin de s’enrichir avec la traite de l’ouest ne sont pas passées inaperçues. Courville ne manque pas d’exposer, en mots clairs, les motivations personnelles du gouverneur dans cette entreprise (« *il n’échappait rien à M. de la Jonquière de ce qui pouvoit favoriser ses intérêts[...]* »³²⁸). Selon Courville, la société de la Jonquière prit le contrôle de la majeure partie du commerce dans les Pays d’en haut.³²⁹ Ses connaissances sur la société de la Jonquière peuvent s’expliquer par le fait qu’il a

³²⁴ *Ibid*, p. 10.

³²⁵ *Ibid.*, p. 10.

³²⁶ *Ibid.*, p. 10.

³²⁷ *Ibid.*, p. 10.

³²⁸ *Ibid.*, p. 11.

³²⁹ *Ibid.*, p. 11.

brièvement été au service du gouverneur comme secrétaire.³³⁰ Ceci dit, les critiques de Courville sur de La Jonquière se limitent à son avarice.

Les passages qui suivent nous ramènent à Détroit. Courville décrit le lieu avec beaucoup de détails, se penchant sur l'architecture du poste de traite, les espèces végétales et la faune présente en ce lieu. La description du poste de Détroit est similaire dans les deux versions, à quelques détails près. Dans le second manuscrit, Courville ajoute ici un passage sur les racines de gingembre.³³¹ Cette partie des Mémoires ressemble à un état des lieux ou un inventaire, mode de narration qui est familier aux lecteurs des récits de voyage de l'époque.³³² Courville ne manque pas de préciser que cet endroit avait un potentiel intéressant et aurait grandement profité à la couronne s'il avait été convenablement développé. Cependant, fait-il remarquer, la tendance des dirigeants du Canada à privilégier leur intérêt personnel y aurait fait obstacle, pour ainsi nuire à long terme à la politique de la couronne.³³³

Dans le manuscrit 2, l'arrivée du gouverneur de La Jonquière est aussi l'opportunité pour notre auteur de présenter le peuple abénaqui. Selon Courville, ce peuple était le plus attaché à la France et se distinguait par sa haine pour les Britanniques.³³⁴ Les Abénaquis avaient aussi la particularité d'être installés à un endroit stratégique pour mener à bien les plans des autorités coloniales françaises dans la péninsule acadienne, comme les Micmacs associés à Le Loutre. Selon Courville, de La Jonquière fit comprendre aux chefs abénaquis qu'il était dans leurs intérêts de rester en guerre avec les Britanniques. La Grande-Bretagne et la France étant en paix au moment de l'arrivée de la Jonquière à Québec, le gouverneur ne pouvait offrir comme soutien à ses alliés que des armes et des munitions. Toujours selon Courville, un missionnaire jésuite, le père Germain, était chargé de maintenir les sentiments hostiles des Abénaquis envers les Britanniques et de s'assurer qu'il n'y ait pas de paix conclue entre ces deux peuples.³³⁵

³³⁰ Aegidus Fauteux, « *Le S... du C... enfin démasqué* », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 285.

³³¹ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 27-28.

³³² Réal Ouellet, *Les relations de voyages en Amérique (XVI-XVIIIe siècles) : Au carrefour des genres*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2010, p.69.

³³³ Louis Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 12.

³³⁴ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p.13.

³³⁵ *Ibid.*, p. 14-15.

Les conflits causés par le désaccord sur les frontières entre les deux puissances coloniales en Amérique du Nord sont bien illustrés par un autre incident que nous rapporte Courville dans ses mémoires. Comme pour la péninsule acadienne, la vallée de l'Ohio était une terre de discorde. Les Français, déterminés à en interdire l'accès aux agents de la Grande-Bretagne, mirent en place un réseau de forts dans la région et envoyèrent des patrouilles pour intercepter les envoyés commerciaux de leurs rivaux. Une de ces opérations, aux conséquences funestes, est considérée par plusieurs comme l'étincelle ayant mis le feu aux poudres, déclenchant le conflit qu'au Canada nous appelons de nos jours la guerre de la Conquête.³³⁶ Courville lui-même voit cet incident comme annonciateur du conflit qui se profilait à l'horizon. Voici ce qu'il en dit dans le second manuscrit : « *Ce fus le premier signal d'une guerre qui a été ruineuse aux deux parties, qui à plongée le Canada dans la plus grande misère dont les colons ne se sont échappés qu'après que les anglais en eurent fait l'entière conquête.* »³³⁷

Voici comment Courville nous résume ce célèbre incident : le Sieur de Villiers Jumonville, chargé d'intercepter un petit détachement britannique et, portant une lettre officielle, devait les sommer de quitter une zone du territoire qui était revendiquée par la France. Ce petit groupe de soldats rivaux était commandé par un homme qui allait devenir une légende dans l'histoire américaine, Georges Washington. À cette époque, il était un colonel dans les forces de la Virginie. Cette rencontre entre Jumonville et Washington fut sanglante. Courville nous explique que lorsque la patrouille de Jumonville intercepta le groupe de Britanniques, il n'eut le temps que de lire quelques mots de la lettre qu'il transportait avant de tomber sous les balles de l'ennemi. Plusieurs de ses compagnons subirent le même sort. Quelques-uns se sauvèrent et ramenèrent avec eux le récit de la mort de Jumonville. Notre mémorialiste ne s'avance pas plus sur les détails de cet incident puisqu'il mentionne que ces faits sont connus pour avoir été rendus publics et imprimés en Europe.³³⁸

Selon Courville, cet incident a servi non seulement de prétexte aux Français pour s'emparer du fort britannique de la Nécéssité en représailles de « l'assassinat » du Sieur de Jumonville, mais

³³⁶ Charles-Philippe Courtois, « *Georges Washington : Le Charme du bruit des balles* » dans *La Conquête, une anthologie*, dirigé par Charles-Philippe Courtois, Montréal, Les Éditions Typo, 2009, p.59-60.

³³⁷ Louis Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 90.

³³⁸ *Ibid.*, p. 36-37.

également d'opportunité de regagner l'allégeance de certains peuples amérindiens dans la région.³³⁹ Les Français ont réussi dans leurs manœuvres, mais les conséquences à plus long terme marqueraient la fin de leur empire dans toute l'Amérique du Nord.

3.1.3 La conduite de la guerre

La guerre étant sur toutes les lèvres durant les dernières années du Régime français en Amérique du Nord, il n'est pas surprenant qu'elle occupe une place importante dans les pages des mémoires de Courville, et ce, peu importe la version. Comme pour les événements s'étant déroulés dans les *Pays d'en haut* de la partie précédente de ce chapitre, nous savons que Courville n'était pas présent à la plupart des campagnes militaires et batailles qu'il décrit dans ses mémoires. Ces descriptions s'appuient donc sur des témoignages de ceux qui ont vécu ces événements, des documents officiels qu'il aurait pu consulter, ainsi que des échanges d'informations avec d'autres écrivains, tel l'auteur anonyme du *Mémoire du Canada*. Quoi qu'il en soit, le résultat en est une histoire plutôt « officielle ». Pour ce qui est des portraits de certains personnages militaires eux-mêmes, il n'est pas impossible qu'ils découlent des interactions directes que Courville aurait pu avoir avec eux. Il nous est cependant impossible de savoir si notre mémorialiste a rencontré ou non certains de ces officiers lors de leurs passages à Montréal ou à Québec. Nous devons garder ces détails en tête pour la suite de notre analyse.

Le deuxième tome des mémoires s'ouvre avec le début des opérations militaires, marquant les manœuvres du général Braddock pour surprendre les forces françaises. Selon Courville, ces manœuvres eurent lieu avant que la déclaration de guerre ne soit officialisée, prenant de court le gouverneur Duquesne.³⁴⁰ Braddock entreprit de marcher sur le fort Duquesne, mais ses plans furent mis en échec par la contre-attaque du commandant du fort, M. de Beaujeu. Braddock et Beaujeu perdirent tous deux la vie dans cette attaque, mais contre toute attente, les forces françaises, principalement composées de Canadiens et d'alliés amérindiens, mirent en déroute les troupes britanniques.³⁴¹

³³⁹ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p.89-90.

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 52.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 52-53.

Le début des combats marque aussi l'entrée en scène du Baron de Dieskau. Cet officier avait été envoyé avec des troupes dans la colonie après la nouvelle du départ du général Braddock pour l'Amérique. Ses consignes étaient de suivre les instructions du gouverneur Duquesne pour défendre les territoires de la couronne de France.³⁴² Selon Courville, Duquesne avait eu vent que les forces britanniques se rassemblaient en grand nombre à Orange (Albany, New York). Le gouverneur voyait le fort Saint-Frédéric comme étant l'endroit le plus menacé par ces troupes et décida d'y envoyer Dieskau avec une force de 3000 hommes, composée de soldats réguliers et de Canadiens.³⁴³ Courville souligne que la victoire contre Braddock avait impressionné les alliés amérindiens des Français et avait encouragé ces peuples à envoyer bon nombre d'hommes pour se battre aux côtés des troupes de Dieskau.³⁴⁴

Le récit que nous fait Courville des batailles qui vont suivre, vient mettre en lumière ce que certains historiens ont décrit comme le choc des cultures entre combattants nord-américains et européens. Selon ce groupe d'historiens acceptant cette interprétation du « climat tendu » parmi les forces françaises au Canada, ce choc entre locaux et métropolitains allait se poursuivre jusqu'à la fin du conflit.³⁴⁵ Apparemment fidèle à ses origines métropolitaines, Courville soutient le point de vue européen dans ses écrits. Les tactiques militaires mises de l'avant par le gouverneur Duquesne et le général Dieskau ne correspondaient pas à la façon dont les Canadiens faisaient la guerre en sol nord-américain. Courville semble jeter la faute de la défaite de Dieskau sur un conflit d'égos entre les officiers métropolitains et leurs homologues coloniaux. Avant même que les premiers échanges eussent lieu avec l'ennemi, le général et les Canadiens étaient en désaccord sur la marche à suivre. Selon Courville, les Canadiens voulaient s'attaquer directement au fort « Lidus » (Lidius), moins bien défendu, tandis que Dieskau voulait se débarrasser de l'artillerie présente dans les retranchements du fort.³⁴⁶ Lorsque l'ordre de l'assaut fut donné, plusieurs des officiers coloniaux et des alliés amérindiens n'ont pas obéi. L'assaut fut un échec. Voici comment Courville vante la bravoure du général et critique la fuite des Canadiens :

³⁴² *Ibid.*, p. 53.

³⁴³ *Ibid.*, p. 54.

³⁴⁴ *Ibid.*, p. 54-55.

³⁴⁵ Il est important de mentionner qu'il n'y a pas consensus sur cette question. Dans son dernier ouvrage, L. Dechêne relativise passablement l'importance des tensions entre Français et Canadiens. Louise Dechêne, *Le Peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2008, pp. 370-376, 444-445.

³⁴⁶ *Ibid.*, p. 56.

« [...] en vain le Baron de Dieskau, leur donna-t-il l'exemple de la valeur; blessé de plusieurs coups, il se fit porter contre un arbre, la tête tournée du côté de l'ennemi, et les anima à combattre; il fut lui-même lâchement abandonné — les troupes et les Canadiens s'enfuirent et vinrent sans ordre se rejoindre au fort St Frédéric. »³⁴⁷

Cette bataille fut la dernière du Baron de Dieskau en sol américain pendant la guerre de Sept Ans.³⁴⁸ Courville nous dit que suite à la bataille, il fut fait prisonnier par les Britanniques et, traité avec tous les égards dus à son rang, fut conduit à Boston pour le faire repasser en France.³⁴⁹ Courville a partiellement raison. Dans les faits, Dieskau a été conduit à New York d'où il fut ensuite amené à Londres puis à Bath pour y traiter ses blessures qui avaient du mal à guérir. Il ne regagna le sol français qu'en 1763.³⁵⁰

Les faits sur cette campagne sont plus complexes que ce qu'en a écrit Courville. S'il est vrai qu'il y avait un conflit de mentalités en jeu, la méconnaissance du général sur les habitudes de combats de ses alliés amérindiens et son excès de confiance seraient plus à blâmer pour sa défaite.³⁵¹

Plusieurs passages suivants sont consacrés aux stratégies et autres opérations militaires des puissances coloniales européennes convoitant le contrôle du continent nord-américain ainsi qu'aux réactions des peuples autochtones dans les régions où se déroulaient les combats à partir de 1756. Courville donne plusieurs détails, comme les noms des officiers responsables de ces expéditions, par exemple le sieur Chaussegros de Léry³⁵², et le nombre d'hommes sous leur commandement. Il mentionne également le rôle de l'officier Dumas, commandant du fort Dusquesne, pour inciter les alliés amérindiens de la France à aller semer la dévastation le long des frontières de la Pennsylvanie et le long de l'Ohio.³⁵³ Avec l'entrée en scène de Montcalm et de ses subalternes, Lévis et Broulmaque, les opérations militaires s'intensifient.³⁵⁴ Courville offre un aperçu de plusieurs batailles du début de la guerre, période de succès pour Montcalm et ses hommes.

³⁴⁷ *Ibid.*, p. 56-57.

³⁴⁸ http://www.biographi.ca/fr/bio/dieskau_jean_armand_3F.html (page consultée le 29-01-2016)

³⁴⁹ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 57.

³⁵⁰ http://www.biographi.ca/fr/bio/dieskau_jean_armand_3F.html (page consultée le 29-01-2016)

³⁵¹ *Ibid.*, (page consultée le 29-01-2016)

³⁵² Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 70.

³⁵³ *Ibid.*, p. 73.

³⁵⁴ *Ibid.*, p. 76.

Comme pour Détroit, Courville fait une description assez précise des postes et des forts qui allaient être au centre de cette guerre entre la France et la Grande-Bretagne. Il ne s'attarde pas uniquement aux constructions que les puissances coloniales y ont érigées, mais fait un survol général des lieux, nous renseignant sur la faune et la flore. La présentation du fort britannique de Chouagan (Oswego, NY) est un bon exemple des descriptions de lieux de Courville, fournissant des détails autant sur le climat que sur avantages qu'en ont tirés ses occupants.³⁵⁵ Notre auteur ne se limite pas aux descriptions de postes éloignés. À la fin de la deuxième partie de ses mémoires, il livre une description très détaillée de la ville de Québec avant le siège de 1759. Ce passage est assez long, s'étalant sur plusieurs pages. Il passe en revue les bâtiments importants qui s'y trouvent, le nom de plusieurs de ses rues ainsi que la disposition des maisons dans les différentes parties de la ville. Il énumère également tous les plans d'eaux aux alentours de la ville ainsi que son climat. Il termine sa description en informant ses lecteurs sur le type de fortifications protégeant la capitale de la Nouvelle-France à la veille du siège qui allait être le prélude de la fin du régime français dans la vallée du Saint-Laurent.³⁵⁶

Le manque de vivres dont souffraient alors beaucoup d'habitants de Québec avait aussi des répercussions sur l'organisation des campagnes militaires. Selon Courville, la difficulté à assembler des vivres pour les troupes fit qu'on planifiait les campagnes pour qu'elles soient les plus courtes possibles.³⁵⁷ Malgré ce problème et les troupes en nombre inférieur, les défenseurs de la colonie allaient connaître une série de victoires, principalement au fort William Henry et à Carillon. Cette dernière bataille, dans laquelle les Sieurs de Lévis et Bourlamaque allaient briller, fait l'objet d'un bref développement dans les Mémoires.³⁵⁸ Courville s'étend davantage sur William Henry et, contrairement à ses habitudes, s'intéresse aussi aux combattants autochtones.

Craignant que les Britanniques ne se préparent à de nouvelles offensives, Montcalm reçut des ordres pour marcher sur le fort Georges (Fort William Henry pour les Britanniques). Courville résume minutieusement cette campagne, dates à l'appui pour chacune des étapes des opérations, sans oublier les noms de tous les officiers y étant affectés.³⁵⁹ Il explique aussi les complications résultant des possibles malentendus entre les généraux français et leurs alliés amérindiens. Suivant

³⁵⁵ *Ibid.*, p. 77.

³⁵⁶ *Ibid.*, p. 130-133.

³⁵⁷ *Ibid.*, p. 106.

³⁵⁸ *Ibid.*, p. 106-110.

³⁵⁹ *Ibid.*, p. 91-93.

les termes de la capitulation, les troupes britanniques devaient évacuer le fort et se diriger vers leur poste le plus près. Cependant, selon Courville, un délai supplémentaire pour l'évacuation du fort suivant la reddition aurait fait naître un doute chez les alliés amérindiens présents. Ceux-ci, ayant peur de voir leur échapper leur butin de guerre, ont attaqué les troupes défaites à leur sortie du fort. La suite du récit est sanglante. Malgré leurs tentatives de retenir leurs alliés, les officiers français n'ont pu arrêter ce que Courville décrit comme étant un massacre. Les survivants, faits prisonniers pour leur propre protection, ont été escortés par les forces françaises jusqu'à Québec pour y être embarqués sur des navires à destination de la Nouvelle-Angleterre.³⁶⁰ Nous savons aujourd'hui que ce détail sur le sort des prisonniers, comme plusieurs autres dans ce résumé des événements que nous donne Courville, est cependant inexact.³⁶¹

Cet épisode de violence extrême sur des soldats ayant déposé les armes, selon Courville, a été dénoncé comme un acte « détestable » de la part des Français par leurs adversaires britanniques. Dans son ouvrage *Betrayals : Fort William Henry and the massacre*, l'historien Ian K. Steele se penche sur cet incident et le mythe qu'il a engendré. Il consacre une section entière de son ouvrage aux perceptions différentes de cet incident selon du point de vue des différentes parties impliquées.

Si Courville ne nie pas l'horreur de cet incident, il n'en attribue cependant pas la faute à Montcalm et son entourage présents sur les lieux. Courville pose plutôt le blâme sur les épaules du gouverneur général, Vaudreuil. Selon lui, le gouverneur, comme son père avant lui, n'imposait aucune discipline parmi les rangs des peuples amérindiens alliés de la France, les laissant agir à leur guise dans la colonie. Courville prétend que cette attitude venait de la vision que les deux Vaudreuil avaient de la nécessité de garder la faveur de ses nations pour la protection de la colonie.³⁶² Cette vision correspondait aussi à celle qu'avait la Cour de France. Courville fait ressortir à plusieurs endroits dans ses mémoires l'importance qui était accordée au maintien de ces bonnes relations. Il est évident que les alliances avec ces peuples formaient un des maillons de la stratégie de défense des possessions françaises en Amérique du Nord (plus particulièrement au Canada). Il n'est donc pas étonnant de lire tous les efforts déployés et les ressources investies pour rester en bons termes avec eux.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 97.

³⁶¹ Ian K. Steele, *Betrayals : Fort William Henry and the massacre*, New York, Oxford University Press, 1990, p. 129-130.

³⁶² Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 97

Malgré les alliances entre la France et les peuples amérindiens, les différences culturelles demeurent. Il est évident que selon Courville, d'abord et avant tout, les principaux responsables dans cet incident sont les alliés amérindiens. Cette vision des choses est la même que celle des officiers métropolitains impliqués dans ce fiasco.

Des survivants britanniques ont fait un récit des événements sensiblement différent de celui de Courville. Dans les notes de bas de page de la première édition de ce texte, Faribault mentionne que le soldat Carver, qui fit paraître ses mémoires de voyages, expliqua que durant le massacre, les officiers français ne firent rien pour leur venir en aide, et ce, même si leur protection était convenue dans les termes de la reddition du fort.³⁶³ Dans *Betrayals*, Steele soutient que la version des événements de Jonathan Carver n'est pas la plus fiable des sources en rapport à cet incident. Il souligne que les biais culturels de Carver et les besoins de faire taire les soupçons sur le fait qu'il se serait sauvé par couardise sont venus influencer son récit des événements.³⁶⁴ À certains égards, notamment sur la motivation des guerriers amérindiens à prendre des prisonniers, Steele va même jusqu'à dire que l'œuvre de fiction de James Fenimore Cooper, *The Last of the Mohicans*, publié en 1824, était plus près des faits que ses sources, l'une d'entre elles étant le récit de Carver.³⁶⁵

Sans avoir lu Courville, Steele confirme une partie des faits auxquels fait référence le mémorialiste. Les raisons menant à l'affrontement qui causa plusieurs morts à l'évacuation du fort sont plutôt ambiguës. Néanmoins, la peur des guerriers amérindiens d'être floués par leurs alliés français fait partie des théories mises de l'avant par Steele.³⁶⁶ Ces craintes et le sentiment de frustration (ayant causé le dérapage que nous connaissons aujourd'hui) viendraient des différences culturelles existant entre les peuples amérindiens et les combattants européens ainsi que leurs visions respectives de la guerre et les conventions lui étant associées.³⁶⁷

Pour ce qui est du nombre de victimes de ce massacre, Steele estime le nombre de morts et disparus serait en fin de compte entre 69 et 185.³⁶⁸ Selon lui, les Amérindiens étaient principalement

³⁶³ *Ibid.*, p. 97.

³⁶⁴ Ian K. Steele, *Betrayals : Fort William Henry and the massacre*, New York, Oxford University Press, 1990, p. 159.

³⁶⁵ *Ibid.*, p. 169.

³⁶⁶ *Ibid.*, p. 111-112.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 131 et 184.

³⁶⁸ *Ibid.*, p. 143-144.

intéressés à prendre des prisonniers et ont commencé à tuer leurs captifs une fois qu'ils se seraient rendus compte que les Français voulaient qu'ils les relâchent, selon les termes de la capitulation que ces derniers avaient négociée avec les Britanniques.³⁶⁹

Sans prétendre qu'il était possible pour Montcalm et ses hommes d'empêcher les actions de leurs alliés, il nous est permis de croire qu'une part de responsabilité leur revient tout de même, et ce, malgré les reproches que Courville fait à Vaudreuil. La politique de conciliation mise de l'avant par Montcalm pour maintenir un certain contrôle sur ses alliés amérindiens avait visiblement ses limites, comme l'illustre cet incident.

Les combattants européens ne sont pas les seuls à s'être sentis trahis par la tournure des événements. Comme le souligne Steele, la victoire française au Fort William Henry est la dernière fois où les peuples amérindiens sont venus en aide à la Nouvelle-France et ses généraux en aussi grand nombre. Les frustrations des guerriers amérindiens à propos des événements suivant la chute du Fort William Henry ne sont probablement pas étrangères à l'érosion de ce maillon important de la défense de la colonie française.³⁷⁰

Suivant cette victoire équivoque et celle, plus claire de Carillon, le vent tourne dans cette région avec la perte par les Français du fort Frontenac en 1758. Établissement stratégique, ce fort servait d'entrepôt général pour tous les postes des Pays d'en haut. Au moment de l'approche des troupes britanniques, les magasins du fort étaient pleins de munitions et de vivres. Courville explique cependant que ce fort était mal fortifié et n'avait que peu de moyens pour se défendre. Notre mémorialiste ne manque pas de souligner que si le gouverneur de Vaudreuil avait réellement eu à cœur les intérêts du roi, la défense de ce fort aurait mérité son attention.³⁷¹ Courville souligne tout de même que le gouverneur a mobilisé des renforts après avoir reçu la demande d'assistance du commandant de Noyan. Cependant, le temps de déployer les efforts logistiques nécessaires à cette opération, le fort et ses marchandises étaient déjà aux mains des Britanniques. Notre mémorialiste rappelle également que l'échec de cette opération n'a pas empêché plusieurs des personnes impliquées dans cette mobilisation de s'approprier une partie du matériel et des marchandises qui devaient servir à l'effort de guerre.³⁷² Lorsque vint le temps de faire le bilan du fiasco que fut la

³⁶⁹ *Ibid.*, p. 118-119.

³⁷⁰ *Ibid.*, p. 132.

³⁷¹ *Ibid.*, p. 115.

³⁷² *Ibid.*, p. 116-117.

perte du fort Frontenac, Courville nous indique que Vaudreuil ne voulant absolument pas être tenu responsable devant la cour, fit porter le blâme sur les épaules du Sieur de Noyan.³⁷³

Devant la perte de Frontenac et les progrès des forces britanniques en Amérique du Nord, Vaudreuil prit ses dispositions pour 1759. Selon Courville, en décembre de cette année, il fit envoyer des missives aux commandants des postes et des forts. Il ordonna de resserrer les défenses de la colonie et de procéder à un recensement de tous les hommes âgés de seize à soixante ans, soit ceux susceptibles d'être appelés à prendre les armes si nécessaire.³⁷⁴ Selon Courville, ce recensement effectué dans les trois gouvernements chiffrà à 15 229 le nombre de ces combattants potentiels, mais était inexact.³⁷⁵

Par des lettres reçues de France, le gouverneur Vaudreuil était au fait des nombreux préparatifs des troupes britanniques pour envahir la colonie sur plusieurs fronts. En hiver 1759, il envoya des ordres aux capitaines de milice, leur demandant de préparer leurs hommes à être déployés rapidement.³⁷⁶ Dans une lettre circulaire, le gouverneur assura les Canadiens que les soldats du roi se battraient jusqu'à « instinction » et que jamais il ne consentirait à une capitulation face aux Britanniques. Voici comment il l'exprime dans cette lettre, citée par Courville : « *De mon côté, je suis déterminé à ne consentir à aucune capitulation, convaincu des suites désastreuses qu'elle auroit pour tous les Canadiens; la chose est si certaine qu'il seroit incomparablement plus doux pour eux, leurs femmes, et leurs enfans, d'être ensevelis sous les ruines de la colonie.* »³⁷⁷ Courville ne manque pas de souligner le fait que c'est Vaudreuil qui en premier a proposé la capitulation de la ville de Québec au mois de septembre de la même année.

Courville met fin à la deuxième partie de ses mémoires en décrivant les nombreuses mesures mises en place pour mettre à l'abri les habitants les plus vulnérables, ainsi que leurs biens, advenant une invasion de la vallée du Saint-Laurent. Il se livre aussi à une nouvelle description très détaillée de la ville de Québec. Cette description de la ville et du climat qui régnait dans la colonie au printemps 1759 nous prépare au dernier chapitre des mémoires de Courville : La Conquête.

³⁷³ *Ibid.*, p. 119.

³⁷⁴ *Ibid.*, p. 122-123.

³⁷⁵ *Ibid.*, p. 125.

³⁷⁶ *Ibid.*, p. 125.

³⁷⁷ *Ibid.*, p. 126. Sur ce discours menaçant, voir dans l'ouvrage de Louise Dechêne, *Le Peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2008, p. 447-448.

Courville entame son récit du début de la fin pour le régime français en étalant l'étendue des forces britanniques allant se lancer à la conquête des possessions françaises en Amérique du Nord. Nous analyserons ici uniquement les passages sur la situation dans la vallée du Saint-Laurent, laissant de côté les événements se déroulant dans les Pays d'en haut.

Entrent donc en scène les généraux anglais Amherst et Wolfe. Les chiffres qu'avance Courville sur les effectifs britanniques sont corrigés dans les notes de bas de page de Faribault. Peu importe le nombre final des soldats britanniques convergeant vers la colonie française, ce nombre était suffisamment élevé pour que le général Montcalm voulût la plus grande armée possible pour défendre la ville de Québec.³⁷⁸ Cette décision nécessita des sacrifices : certains postes peu défendables en premier lieu furent abandonnés afin de renforcer Québec.³⁷⁹

En prévision de vouloir aussi défendre Montréal, on fait construire des forts dans la région immédiate, à Châteauguay et à La Prairie. Grâce aux efforts de reconnaissance d'un officier, le Sieur de Langy de Montégron, on savait qu'une grande armée s'était amassée au sud.³⁸⁰ Dans un effort de préserver la vallée du Saint-Laurent, M. de Bourlamaque fut envoyé en renfort au sud de Montréal et les troupes restées à Carillon se replièrent vers le centre de la colonie à la vue de l'ennemi.³⁸¹

Le début de l'invasion britannique est aussi le début des conflits entre Montcalm et Vaudreuil dans les pages des mémoires de Courville. Ce conflit en était aussi un de vision de la guerre entre les officiers métropolitains et canadiens.³⁸² Les différends entre les officiers métropolitains et les coloniaux ne se limitaient pas cependant aux stratégies militaires. Le choix de certaines politiques a aussi créé des tensions au sein du camp français. Un des exemples que donne Courville est le désir du Chevalier de Lévis de voir imposer des mesures disciplinaires allant jusqu'à la peine de mort aux miliciens canadiens qui désertaient les rangs de l'armée pour aller essayer de sauver leur récolte en 1759. Le Sieur de Rigaud et le gouverneur Vaudreuil s'opposèrent à cette politique, rappelant au Chevalier que les miliciens canadiens étaient des conscrits sans solde à qui on ne pouvait appliquer

³⁷⁸ *Ibid.*, p. 134.

³⁷⁹ *Ibid.*, p. 135.

³⁸⁰ *Ibid.*, p. 140-141.

³⁸¹ *Ibid.*, p. 154.

³⁸² *Ibid.*, p. 136-137.

les mêmes règlements qu'aux soldats engagés de Sa Majesté. Selon Courville, le Chevalier n'était pas satisfait de cette interprétation, mais ne poussa pas plus loin ses menaces après qu'on lui fit comprendre que s'il persistait dans cette voie, il n'aurait plus aucun milicien prêt à marcher sous ses ordres.³⁸³

Suivant les divers ordres de mobilisation lancés par Vaudreuil et Montcalm, Courville explique les multiples efforts mis en œuvre pour la défense de Québec. On fit des travaux sur les fortifications, construisit des brûlots et une batterie flottante de dix-huit canons.³⁸⁴ Montcalm mit sur pied un corps de cavalerie qu'il mit sous les ordres de son aide de camp, le capitaine de la Roche Beaucourt.³⁸⁵ Les forces ennemies ayant été aperçues à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, on rappela aux Canadiens leur devoir de défendre leur colonie au nom du roi, mais aussi de préserver leurs femmes et leurs enfants des cruautés que leur réservaient les Britanniques.³⁸⁶

Notre mémorialiste ne manque pas de souligner que la lenteur de l'escadre britannique à monter le fleuve pour se rendre à Québec a occasionné son lot de problèmes pour les autorités françaises, notamment dans le domaine de la gestion des vivres. Dans l'attente des combats, la population et l'armée faisaient baisser de façon alarmante les maigres stocks de vivres coloniaux. Si les tables de l'Intendant et du munitonnaire Cadet étaient quant à elles bien garnies, il en était tout autrement pour celles de la majorité des habitants de la capitale. Le grain disponible se vendait à des prix très élevés et pendant que l'Intendant et son entourage mangeaient à leur faim, le reste de la population urbaine était rationné. Les multiples passages sur la disette persistante causée par les manœuvres commerciales de l'*entourage* de l'intendant (Courville n'implique jamais Bigot dans ces manœuvres même s'il mentionne sa négligence dans ces affaires) viennent soutenir l'argument voulant que ces entreprises douteuses soient venues affaiblir l'effort de guerre de la colonie, et à long terme, sa survie sous l'autorité de la couronne de France.

Les Britanniques débarquèrent finalement le 1er juillet sur l'île d'Orléans. Pendant les semaines qui suivirent, les troupes de Wolfe firent plusieurs tentatives de débarquement sur les berges de Québec, ce qui donna lieu à des échanges de tirs entre les deux armées.³⁸⁷ Courville décrit dans plusieurs

³⁸³ *Ibid.*, p. 168-169.

³⁸⁴ *Ibid.*, p. 139.

³⁸⁵ *Ibid.*, p. 139.

³⁸⁶ *Ibid.*, p. 142.

³⁸⁷ *Ibid.*, p. 147.

passages les différentes manœuvres des envahisseurs britanniques durant le siège de Québec, incluant les bombardements constants sur la ville, la dévastation de plusieurs villages de la région et les multiples avertissements faits aux Canadiens de déposer les armes.³⁸⁸ Dans un passage, Courville relate la mort du curé de la paroisse de Saint-Joachim, l'abbé de Portneuf, tué par les Britanniques. Il explique que l'ecclésiastique fut tué pour avoir pris lui-même et incité ses paroissiens à prendre les armes contre l'envahisseur, se soustrayant ainsi à la protection de ses habits religieux.³⁸⁹

L'auteur ramène à l'avant-plan de ses mémoires, à l'aube de la chute de Québec, un personnage familier, son ancien patron le Sieur de Vergor. Courville précise que l'officier français avait reçu le commandement du poste à Cap-Rouge, non loin de la capitale assiégée. Selon lui, Vergor, pour servir ses propres intérêts, laissait les miliciens retourner à leurs champs la nuit à condition que ces derniers travaillent aussi sur les siens à proximité. Ces opérations nocturnes, jumelées au manque de vigilance de Vergor, eurent pour effet d'affaiblir les défenses de ce poste et, selon Courville, ont créé la brèche nécessaire au général Wolfe pour réussir le débarquement qui allait mener à la chute de la ville.³⁹⁰

Le reste est une histoire bien connue. Une fois Vergor et ses hommes faits prisonniers, Wolfe conduit ses troupes sur les plaines d'Abraham et Montcalm avance avec ses troupes pour lui faire face. Comme pour les autres batailles, Courville ne manque pas de donner plusieurs détails sur cet affrontement. Si Montcalm s'illustre par sa bravoure et sa détermination, le gouverneur Vaudreuil est décrit comme un commandant incertain et hésitant, de façon à laisser entendre que c'est lui le principal responsable de la défaite française sur les plaines d'Abraham.³⁹¹ Courville ne manque pas de souligner sa fuite désorganisée vers Montréal dans les jours qui suivent cette bataille. Les vivres se faisant rares et les secours se faisant attendre, la ville de Québec aux fortifications lourdement endommagées capitula le 18 septembre 1759.³⁹²

Courville utilise la fuite du gouverneur pour s'attaquer aux qualités de général du Marquis de Vaudreuil. Reprenant un extrait de sa lettre aux Canadiens dans lequel il promettait de ne jamais

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 152-153.

³⁸⁹ *Ibid.*, p. 157.

³⁹⁰ *Ibid.*, p. 164.

³⁹¹ *Ibid.*, p. 166.

³⁹² *Ibid.*, p. 171.

capituler à l'envahisseur, Courville propose des stratégies que le gouverneur aurait pu mettre en œuvre pour soutenir la ville assiégée suivant la défaite des Plaines d'Abraham. Selon lui, ces manœuvres auraient pu être suffisantes pour acheter du temps aux renforts venant de Montréal et auraient fait en sorte que l'Amiral Saunders aurait possiblement été forcé d'abandonner le siège. Peu importe le résultat final que ces manœuvres auraient pu avoir, Courville tient à convaincre ses lecteurs que Vaudreuil a fui trop rapidement, venant compromettre sa parole, donnée aux Canadiens.³⁹³ Lorsque le temps de rendre des comptes à la cour arriva, le gouverneur Vaudreuil posa le blâme de la reddition rapide de la ville sur les épaules du Sieur de Ramezay.³⁹⁴

Suivant ce récit de la prise de Québec, Courville décrit les conditions dans lesquelles vivaient les habitants de la ville et des environs sous l'occupation des Britanniques. Selon lui, on avait interdit aux habitants de porter assistance aux forces françaises en plus de les désarmer et de leur faire prêter le serment de fidélité.³⁹⁵ Ces mesures étaient compréhensibles si nous considérons que si les Britanniques s'étaient emparés de Québec, l'armée française n'était pas encore vaincue et certains de leurs commandants étaient déterminés à reprendre la capitale occupée. La preuve est la campagne du Chevalier de Lévis au printemps 1760.

Pour notre notaire mémorialiste, ce nouveau siège de Québec, entrepris cette fois par les Français, était la « folie Lévis ». Un des arguments mis de l'avant par Courville pour critiquer cette opération militaire est le coût exorbitant pour la couronne de France. L'autre argument est le fait que les forces de Lévis s'avançaient avec une quantité de munitions et de pièces d'artillerie insuffisante pour mener à bien la prise de la ville. Voici l'extrait où Courville expose ses points :

« Ce siège, je le répète, coûta beaucoup au Roi; en seuls souliers sauvages, on dépensa près de 300,000 livrés! c'est Cadet qui avoit cette fourniture, sous le nom d'un commis; On peut juger des autres fournitures par celle-là; rien ne fut épargné, et on fit les derniers efforts pour porter abondamment tout ce qui étoit le moins nécessaire — . Puisqu'il auroit fallu avoir premièrement, beaucoup de munitions — c'est ce dont on manquoit, ainsi que d'artillerie, et de quoi la servir. »³⁹⁶

Le dernier aspect du siège de Lévis que Courville critique est que le général n'ait pas tenu compte de l'incertitude qui régnait quant à la possibilité des renforts venant d'Europe. Tous savaient que le succès de cette opération reposait sur la couleur des pavillons qui flotteraient aux mâts des premiers

³⁹³ *Ibid.*, p. 172-173.

³⁹⁴ *Ibid.*, p. 177.

³⁹⁵ *Ibid.*, p. 178.

³⁹⁶ *Ibid.*, p.186.

navires qui allaient remonter le Saint-Laurent. Faisant le pari que la France allait être la première à envoyer du secours, Lévis se lança dans cette aventure, et ce, en dépit des nombreux conseils lui disant de ne pas tenter le coup.³⁹⁷ Malgré la victoire de la bataille de Sainte-Foy, le sort a joué contre Lévis et les navires britanniques furent les premiers à atteindre Québec, forçant le général à se replier en toute hâte vers Montréal, scellant ainsi le sort de la France en Amérique du Nord.

Après avoir raconté la coûteuse victoire française et l'arrivée de renforts britanniques, Courville explique en détail les préparatifs que mirent en œuvre les généraux français malgré la certitude que la ville de Montréal ne pourrait jamais résister à un assaut des trois colonnes britanniques qui marchaient vers elle. Une partie du reste des troupes françaises dispersées se replia sur Montréal tandis que certaines unités avaient été laissées dans quelques forts (Chambly, l'île aux Noix), pour ralentir le progrès de l'ennemi. Mise à part la résistance d'un petit groupe d'habitants à la hauteur de Varennes,³⁹⁸ les Britanniques avancèrent sans entraves dans la vallée du Saint-Laurent. Comme l'avaient prévu les stratèges français, les trois armées d'invasion convergèrent sur Montréal pour l'assiéger.³⁹⁹

Selon Courville, la situation française était si mauvaise à l'arrivée des Britanniques à Montréal que le gouverneur Vaudreuil avait déjà fait écrire ses conditions pour la capitulation. Mis à part quelques-uns des termes demandés par le gouverneur français, le général Amherst accepta la majorité des articles de la capitulation. Il refusa notamment la demande que le prochain évêque soit nommé par le roi de France, ce qui aurait représenté une forme de reconnaissance de l'autorité de ce souverain sur le territoire conquis, et exigea que les officiers et troupes françaises soient faits prisonniers de guerre.⁴⁰⁰ Courville nous apprend que le Chevalier de Lévis, espérant de meilleurs termes de capitulation, voulait se retrancher dans les fortifications de l'île Sainte-Hélène, mais que Vaudreuil, lui ayant montré ses ordres provenant de la Cour, lui a fait abandonner cette idée. Comme les autres officiers, le Chevalier s'embarqua pour la France dans les vaisseaux britanniques.⁴⁰¹

³⁹⁷ *Ibid.*, p.186.

³⁹⁸ *Ibid.*, p. 198-199.

³⁹⁹ *Ibid.*, p. 194.

⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 204-205.

⁴⁰¹ *Ibid.*, p. 205. Courville n'insiste pas sur la réaction, attestée par d'autres sources, du Chevalier de Lévis, qui s'offusqua devant les termes de la capitulation en raison du refus du général Amherst d'accorder les honneurs de la guerre à la garnison française assiégée à Montréal. L'historien Ian K. Steele soutient que ce refus d'Amherst était motivé par un sentiment de vengeance envers les Français suivant ce qui était perçu par le général comme le non-

Suivant la chute de Montréal, le général Amherst établit Thomas Gage comme gouverneur de la ville et de ses environs. N'ayant pas le temps de mettre en place un système de justice, il désigna les capitaines de milice comme juges de première instance. Les officiers britanniques dans la région pourraient servir comme juges d'appel et, au besoin, le gouverneur d'instance de dernier recours.⁴⁰²

L'histoire événementielle courvillienne que nous explorons ici se montre donc globalement critique de la politique française dans les théâtres nord-américains de la guerre de Sept Ans. Si le ton devient parfois plus acerbe dans le manuscrit 2, destiné au conquérant, Courville se présente dès le départ comme un sujet français déçu, déplorant bon nombre de gestes posés par les autorités. Cette perspective critique caractérise à la fois Courville le témoin oculaire et Courville s'appuyant sur le témoignage d'autres. Voyons maintenant sa façon de présenter différents acteurs de la vie coloniale à la fin du régime français : les religieux, les officiels accusés de corruption, les colons et les Britanniques. Peu enclin à s'intéresser aux Amérindiens qu'il instrumentalisait volontiers – à preuve les 'sauvages' en l'occurrence micmacs 'de' l'abbé Le Loutre –, Courville intégrait les autres groupes à sa vision assez manichéenne de la vie coloniale.

3.2. Portraits de groupe courvilliens

3. 2. 1. Courville et les Religieux

On s'en doute, Courville n'est pas tendre envers plusieurs membres du clergé dans ses « *Mémoires du S de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais* ». Cet esprit anticlérical est également bien présent dans le manuscrit 2. Tout au long de son récit, Courville fournit des apartés biographiques sur des membres du clergé y jouant un rôle. Son

respect des termes accordés par ces derniers au Lieutenant-Colonel Monro suivant la chute du Fort William Henry. Ian K. Steele, *Betrayals : Fort William Henry and the massacre*, New York, Oxford University Press, 1990, p. 147-148.

⁴⁰² Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S...de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 206.

attitude à leur égard est très critique et leurs habits monastiques ne les protègent aucunement de ses commentaires aiguisés. Il est cependant important de souligner qu'à aucun moment dans ses mémoires Courville ne s'attaque à l'institution qu'est l'Église catholique ni ne remet en question son rôle moral dans la colonie. Au contraire, les religieux s'attirant les foudres de notre auteur sont ceux qui selon lui, ont des comportements immoraux. Qu'ils soient jésuites, sulpiciens ou récollets, tous sont égaux aux yeux du mémorialiste. La première moitié de ce chapitre a déjà amplement présenté l'inimitié dont fait preuve le mémorialiste envers l'abbé Le Loutre. Inutile de s'étendre davantage sur le traitement de ce prêtre activiste, sauf pour présenter la manière fort révélatrice dont Courville prend congé de lui.

La dispersion aux quatre coins du monde, les Acadiens la vécurent sans la présence de l'abbé Le Loutre. Craignant d'être capturé et livré aux Britanniques, le prêtre s'était travesti pour fuir le fort de Beauséjour avant sa reddition et trouva refuge à Québec. Les jeux étant faits en Acadie, la valeur de Le Loutre n'était plus ce qu'elle était auprès du gouvernement de la Nouvelle-France. Voici comment Courville résume les conséquences de la défaite en Acadie pour Le Loutre :

« [...] là [à Québec], il dut s'apercevoir que les égards que l'on avoit eus pour lui n'avoient été que forcés, — que son caractère et ses vues n'avoient point échappé, et qu'un prêtre se dégrade en se mettant à d'autres affaires qu'à celles de son ministère; -- on ne lui fit aucune politesse; il eut au contraire des reproches, et l'Évêque lui en fit d'amers sur sa conduite; personne n'ignore que par le concile de Trente, de 1562, tenu sous Pie IV, au décret de la réformation, il est dit : "que les prêtres doivent éviter l'embarras des affaires séculières : " aussi passa-t-il aussitôt en France. »⁴⁰³

L'extrait en dit long sur l'anticléricalisme de Courville, dirigé non pas contre l'institution, mais contre ses représentants au comportement non conforme aux préceptes tridentins.

Dans la première partie du manuscrit 1 et dans le manuscrit 2, Courville se penche sur les actions des Jésuites et de quelques autres religieux. L'un d'eux est l'abbé Piquet, un prêtre membre du séminaire de Saint-Sulpice qui s'est installé près du lac des Deux-Montagnes. D'une version à l'autre de ses mémoires, Courville ne formule que des commentaires assassins à son sujet. Ces derniers sont cependant beaucoup plus vifs dans le manuscrit 2. Voici ce qu'il en dit :

« L'abbé Piquet, prêtre du Séminaire de St Sulpice, étois pour le moins aussi intriguans es ambitieux que l'abbé Loutre, la route qu'il prenois pour parvenir à ses fins étois circompecte, mesurée es

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 59-60.

faisois honneur à l'esprit de la communauté dont il étois membre, dehors gratieux es imposans, c'étois un matou qui attendois tranquillemens le momens de donner son coup de pattes. »⁴⁰⁴

La connaissance de la langue iroquoise fit de l'abbé Piquet un atout pour les autorités coloniales qui désiraient garder la paix avec les Cinq Nations. Courville explique que Piquet put faire établir un poste (qu'il appelle *La Folie Piquet*) à La Présentation, sur la rive sud du fleuve près de l'actuelle ville d'Ogdensburg (New-York) pour y attirer des Iroquois et y bâtir une communauté à cet endroit. Courville ne manque pas de souligner que Piquet dirigeait en despote et était en position d'autorité sur le garde-magasin du lieu, qui faisait tout selon ses désirs.⁴⁰⁵

Un autre religieux étant digne de mention dans les écrits de Courville est l'évêque de Québec lui-même, Henry-Marie Dubreuil de Pontbriand. Courville le dénonce haut et fort dans ses mémoires. Décédé quelque temps avant la chute de Montréal, il a été le dernier évêque de Québec nommé par le roi de France.⁴⁰⁶ Comme pour Le Loutre, Courville n'est pas tendre à son égard. Le court portrait que Courville trace de Mgr. Pontbriand respecte la forme qu'il a utilisée dans l'ensemble de son ouvrage, nous donnant quelques détails biographiques avant de présenter des traits de caractère et physiologiques :

« Henry Marie Dubreuil de Pontbriand, Évêque de Québec, étoit mort dès le 9 de Juin; il étoit Breton, et d'une famille distinguée; peu savant, — prêchoit et chantoit très mal; Sa physionomie n'étoit pas heureuse; il étoit entêté et peu sympatisant-ayant des brusqueries messéantes à sa dignité; Il mourut à Montréal, chez les prêtres de St Sulpice, qu'il n'aimoit pas intérieurement, et chez lesquels il avoit été formé; [...] »⁴⁰⁷

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, la compagnie des Jésuites n'échappe pas au regard critique de Courville. La présence importante de l'ordre religieux dans la colonie et, selon nous, les nombreuses interactions que ses membres ont eues avec Courville, incluant les conflits qu'il a eu avec ses employeurs, rendent difficile pour notre mémorialiste de passer sous silence ce qu'il perçoit comme les diverses manœuvres immorales dont les Jésuites se seraient rendu coupables. Nous savons en effet par les recherches de Fauteux que Courville a fait fonction de notaire pour la communauté dans leur seigneurie de Notre-Dame-des-Anges de 1756 à 1759.⁴⁰⁸ Ce poste lui donnant accès à plusieurs documents confidentiels appartenant à la compagnie nous laisse croire

⁴⁰⁴ *Ibid.*, p.41-42.

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. 18.

⁴⁰⁶ *Ibid.*, p.194.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p.194.

⁴⁰⁸ Aegidus Fauteux, « Le S...de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 288

que notre auteur était assez bien informé sur les actions de la communauté. Le poste de secrétaire qu'il a occupé sous le gouverneur de La Jonquière le plaçait également dans une position d'avoir eu vent des agissements des religieux ailleurs dans la colonie, ou du moins, des reproches qu'on leur faisait. Tout au long de ses mémoires, Courville accusera les Jésuites de plusieurs méfaits, notamment celui d'avoir tout fait en leur pouvoir pour empêcher les Récollets, une communauté religieuse rivale, de s'implanter à long terme au Canada.⁴⁰⁹

Les passages consacrés aux Jésuites dans les deux versions des mémoires de Courville ne sont pas tendres à leur égard. Voici comment Courville les présente dans le manuscrit 1 : « *Les Jésuites, qui partout cherchent leur agrandissement sous le pieux prétexte de l'instruction des peuples, n'avoient pas manqué de chercher à s'établir en Canada.* »⁴¹⁰ D'entrée de jeu, donc, Courville signifie que les motivations de la communauté sont d'abord et avant tout d'agrandir son pouvoir. Le Canada, selon Courville, ne faisait pas exception au désir de puissance des Jésuites. Il tient à signaler par exemple (dans le manuscrit 2) que la moitié des richesses de la communauté lui vient des fonds que le roi lui octroie pour les missions.⁴¹¹

Courville dénonce ce qu'il voit comme un stratagème élaboré par les Jésuites pour s'enrichir au Canada : mettre leur mission d'évangélisation au service de leurs ambitions de propriétaires terriens. Selon Courville, les Jésuites avaient convaincu la cour du besoin de garder les Amérindiens à des endroits fixes pour mieux les convertir. Pour ce faire, ils demandèrent que des terres leur soient concédées pour les aider dans leurs entreprises d'évangélisation. Ils avaient rapporté à la cour que ces derniers s'étaient adaptés au mode de vie sédentaire européen, ce qui était selon Courville, faux. Les Jésuites se sont donc retrouvés avec de grandes seigneuries qui, une fois les terres défrichées, étaient abandonnées par les Amérindiens qui eux continuaient de vivre selon leurs traditions ailleurs sur le territoire.⁴¹² Ceci laissa donc le champ libre aux Jésuites de vendre ou louer ces terrains à des habitants de la colonie et d'en récolter les profits.

⁴⁰⁹ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 19.

⁴¹⁰ *Ibid.*, p. 19.

⁴¹¹ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p.51.

⁴¹² *Ibid.*, p. 52.

Une autre des accusations de Courville envers les Jésuites vise l'influence politique que l'ordre voulait exercer dans la colonie. L'exemple que donne Courville se déroule dans le village du Sault Saint-Louis, une mission auprès des Iroquois domiciliés sous la supervision d'un jésuite, le père Tournois. Selon Courville, les Jésuites s'étaient fait concéder la seigneurie, à l'insu des habitants iroquois du village, pour s'assurer que ces derniers ne se rendent pas à Montréal pour y commercer.⁴¹³ Le magasin de cette communauté était tenu par les demoiselles Desauniers. Toujours selon les dires de notre mémorialiste, plusieurs peaux de castor avec pour destination les colonies de la Nouvelle-Angleterre passaient dans le magasin des demoiselles Desauniers. Ce commerce, qui contournait le monopole octroyé à la compagnie des Indes, se faisait sous la protection des Jésuites.⁴¹⁴ Selon Courville, le commerce des sœurs Desauniers donna le mauvais exemple et d'autres l'imitèrent, occasionnant des pertes pour la compagnie des Indes. Cette dernière se plaignit du commerce de ces demoiselles au gouverneur dans l'espoir de faire respecter le monopole qui leur avait été accordé par la couronne. Le gouverneur général de La Jonquière, qui recevait des sommes d'argent de la part de la compagnie des Indes perçus à même les profits de la traite des peaux de castor, ordonna la fin de ce commerce dans le village de Sault Saint-Louis et la fermeture du magasin des demoiselles Desauniers. Clamant leurs droits et privilèges de seigneur de l'endroit, les Jésuites s'y opposèrent. Un bras de fer commença entre la communauté et de La Jonquière. Le gouverneur l'emporta, mais s'attira la colère de la communauté qui fit beaucoup d'efforts pour le faire rappeler en France.⁴¹⁵

Cet incident est un bon exemple de l'anticléricisme chez Courville. En aucun moment, il ne critique l'aspect spirituel du travail d'évangélisation des pères. Cependant, il tient à dénoncer le fait que la communauté profitait du statut et du respect dont elle bénéficiait dans la société d'Ancien Régime pour s'approprier par la bande une seigneurie concédée en premier lieu à un groupe d'alliés amérindiens et de soutenir le commerce illégal pour servir leurs propres intérêts.

Un exemple intéressant d'un religieux critiqué par Courville est celui du Père Maurice de La Corne. Voici ce qu'il en dit :

⁴¹³ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 20.

⁴¹⁴ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p.55.

⁴¹⁵ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 21-23.

« [...] Récollet, à qui on avait donné le sobriquet de “Capitaine Jean Barthe — ” en effet, ce missionnaire — n’avoit de son ordre que l’habit; il étoit commerçant; il ne venoit à Québec que pour vendre ses effets, et faire des retours : il avoit » une Goélette qu’il commandoit; quand il eut amassé de grandes sommes, il quitta sa mission et demanda à passer en France, sous prétexte de quelques indispositions; en attendant, l’argent qu’il avoit, lui servit à entretenir un équipage; il se mêla avec les Dames, et ne se soucia plus de son couvent : il passa en France, où, à force d’argent, il s’est fait séculariser. »⁴¹⁶

Dans ce passage, Courville ne critique aucunement le missionnaire sur ses activités religieuses, mais plutôt sur l’absence apparente de celles-ci. Courville nous donne ici le portrait d’un homme profitant du respect et des avantages associés à sa condition de religieux sans se soumettre aux contraintes de ce choix de vie.

Dans les dernières pages du manuscrit 1, Courville prend le temps de bien expliquer la situation du clergé catholique au Canada. Il passe rapidement en revue la présence des Sulpiciens, des récollets et des jésuites, ne manquant pas de les écorcher au passage, et l’attitude hautaine des prêtres des campagnes.⁴¹⁷ Il est intéressant de noter ici que Courville ne mentionne en aucun moment les communautés religieuses féminines présentes dans la colonie, et ce, même si ces dernières occupent une place importante dans la société de la vallée du Saint-Laurent. À la fin de ce court survol, notre mémorialiste justifie ces critiques envers les religieux au Canada en spécifiant que ceux-ci pratiquaient leur sacerdoce de façon différente qu’en Europe, venant confondre avec leurs intrigues les sphères religieuses et politiques dans la colonie.⁴¹⁸

Pour venir conclure ses observations sur l’État du clergé catholique en Nouvelle-France, Courville se dit bien conscient que ces dernières pourraient sembler être l’œuvre d’un homme sans religion. Cependant, il se défend en indiquant qu’il espère que Dieu lui donne raison rapidement, venant faire en sorte que, contrairement à certains gouverneurs généraux, on ne donnerait plus aux religieux une confiance et des égards qu’ils ne méritent pas, mais dont ils voudraient tout de même se prévaloir.⁴¹⁹ Nous pouvons aussi voir ici une mise en garde voilée aux nouveaux maîtres coloniaux concernant le clergé catholique au Canada.

⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 82-83.

⁴¹⁷ *Ibid.* p.195.

⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 196.

⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 196.

3.2.2. La corruption : Les accusés

La corruption rampante dans la colonie est la trame de fond principale des *Mémoires* de Courville. Cette corruption fut présente sous tous les gouverneurs généraux des dernières années du régime français en Amérique du Nord. Si l'Intendant Bigot et, surtout, son entourage sont les accusés les plus souvent montrés du doigt par notre mémorialiste, il tient à souligner que cette corruption gangrénait tous les échelons de la société coloniale française dans la vallée du Saint-Laurent et delà de ses frontières. Parmi les exemples : ces habitants et officiers militaires affectés par Péan aux transports du blé, qui se sont servis à même la cargaison.⁴²⁰

Mais ici comme ailleurs, Courville se montre plutôt élitiste : les véritables responsables du mal sont plutôt haut placés – encore que, comme nous le verrons, il se montre étonnamment clément envers le dernier intendant du Canada. Sans prétention à l'exhaustivité – l'histoire à la Courville compte beaucoup de bêtes noires –, évoquons pour commencer un souvenir acadien en parlant de deux procès qui marquent l'actualité canadienne en 1757. L'une des conséquences de « *l'Affaire de Béauséjour* » est la décision d'intenter des procès aux commandants du fort de ce nom, le Sieur de Vergor, et celui du fort Gaspareaux voisin, le Sieur de Villeray. Courville relate que la défaite du fort Beauséjour avait été très mal accueillie par la cour du roi. Des sommes considérables ayant été dépensées pour les opérations et le maintien de ce poste, la couronne exigeait des comptes de la part des officiers qu'elle tenait responsables de ces pertes. Si Bigot avait pu convaincre le gouverneur de repousser la tenue d'un procès pendant un certain temps, il fut obligé de céder en 1757.⁴²¹ Comme dans l'ensemble des autres passages à son sujet, Courville n'est pas tendre envers Vergor. Voici comment il décrit le déroulement du procès de ce dernier :

« On commença par M. de Vergor, qu'on interrogea, mais qui n'ayant pas l'ombre de bon sens, disoit souvent ce qui pouvoit lui être contraire; ensuite on admit des témoins; on rejeta ceux qui parlèrent un peu trop juste, et dans ce grand nombre qu'on ouït, on n'admit que les réponses de ceux qui furent favorables à cet Officier; on gagna quelques Acadiens et d'autres, qui, craignant la puissance de l'Intendant, de qui ils dépendoient, firent des mémoires, et déposèrent comme on leur prescrivait; ensuite on en vint jusqu'à donner à Vergor une personne qui ajustoit ses réponses. »⁴²²

Selon notre mémorialiste, le Sieur de Villeray n'a pas eu la même chance. Plusieurs aspects de son témoignage sur les événements, notamment sur ce que lui aurait fait pour défendre le fort de

⁴²⁰ *Ibid.*, p. 94.

⁴²¹ *Ibid.*, p. 99.

⁴²² *Ibid.*, p. 100.

Beauséjour, avaient mis son coaccusé dans l’embarras. Sans amis en haut lieu, on lui fit comprendre qu’il était dans son intérêt d’avoir la même version de l’histoire que le commandant Vergor. On alla jusqu’à lui fournir le mémoire final qu’il a dû soumettre à ses juges. Finalement, les deux officiers furent absous par leurs juges.⁴²³

Courville semble porter un regard attentif sur ce procès. Il en possède plusieurs détails, comme les noms de tous les juges et décrit ce qu’il perçoit comme toutes les mesures (où manigances?) mises en œuvre par Bigot pour s’assurer d’un verdict favorable à son ami. Il joint également à son texte une version d’un mémoire qu’aurait écrit le Sieur de Villeray avant le procès pour défendre son honneur suivant la défaite de Beauséjour. Dans ce mémoire, Villeray fait une description très détaillée du poste qu’on appelait le « fort » Gaspareaux, endroit qu’il qualifie comme simple entrepôt entouré par une palissade de bois et nullement en état de supporter un siège contrairement au fort Beauséjour. Les quelques lignes de Villeray ne manquent pas d’écorcher Vergor.⁴²⁴

Nous savons que Courville n’a pas été appelé à témoigner au procès de Vergor en 1757. Il a été stipulé par François Rousseau, l’auteur de la notice sur Courville du Dictionnaire biographique du Canada, que ceci pouvait être parce que sa participation était mineure dans ces événements.⁴²⁵ Nous sommes d’accord avec ce jugement. Cependant, nous nous permettons de soulever un point. S’il y a bien eu des manœuvres discrètes pour éloigner les témoignages dommageables pour le Sieur de Vergor, il se peut qu’on ait écarté Courville du procès en raison de son opinion négative, peut-être déjà notoire, à l’endroit de son ancien employeur.

En abordant la corruption qui gangrénait l’administration coloniale, Courville trace des portraits détaillés de chacun des membres du « *Triumvirat* », petit groupe composé de Joseph Cadet, Joseph Brassard Deschenaux et Jean-Marie-Hughes Péan. Selon Courville, ce petit groupe est responsable de plusieurs des maux qui rongent la colonie dans les dernières années du régime français. Pour continuer notre analyse des mémoires de Courville, nous avons choisi d’examiner en détail le portrait de l’un d’entre eux, Brassard Deschenaux. Nous avons choisi ce dernier pour deux raisons. Premièrement, Deschenaux a occupé des fonctions similaires auprès de l’intendant Bigot que celles de Courville auprès du gouverneur de La Jonquière. Deuxièmement, contrairement à ses deux « complices » du « *Triumvirat* », Deschenaux est resté dans la colonie après la cession du Canada à

⁴²³ *Ibid.*, p. 100.

⁴²⁴ *Ibid.*, p. 102.

⁴²⁵ http://www.biographi.ca/fr/bio/aumasson_de_courville_louis_leonard_4F.html (page consultée le 08-02-2016)

la Grande-Bretagne, et a donc été, comme Courville, un vestige du régime précédent dans l'ordre nouveau.

Brassard Deschenaux est un personnage intéressant sur plusieurs plans. Canadien de naissance, il était un enfant du pays. Venant d'une famille modeste, il doit à ses talents et à son ambition son ascension au sein de la société coloniale canadienne. Son embauche au bureau de la marine dans les années 1740 sera sa porte d'entrée dans les coulisses du pouvoir en Nouvelle-France. Il sera secrétaire de l'intendant Hocquart à partir de 1745 et conservera ses fonctions sous son successeur, François Bigot, à partir de 1750. C'est durant ses années de service sous l'intendant Bigot que Deschenaux aurait participé à plusieurs stratagèmes pour s'enrichir aux frais du trésor royal.⁴²⁶ Voici un des passages que Courville lui consacre dans ses mémoires :

« Brassard Deschenaux étoit né à Québec — fils d'un pauvre Cordonnier : un Notaire qui avoit été en pension chez son père lui avoit appris à lire. Comme il étoit d'un esprit vif et pénétrant, il profita beaucoup, et entra fort jeune au Secrétariat de M. Hocquart, lors Intendant : M. Bigot, qui l'y trouva, l'a toujours conservé, et le fit faire, non sans peine, écrivain de la Marine; et comme il étoit laborieux et d'un caractère rampant, il lui accorda bientôt sa confiance, et ne vit et n'agit que par lui : mais cet homme étoit vain, ambitieux; insupportable par ses hauteurs, et surtout avoit une envie si démesurée d'amasser de grands biens, que son proverbe ordinaire étoit de dire : "qu'il en prendroit jusque sur les autels;" on ne doit point s'étonner qu'avec de pareils sentimens il n'ait souvent abusé de la confiance de son maître, et ne lui ait fait faire bien des fautes. »⁴²⁷

Dans les passages qui suivent, Courville explique comment le « triumvirat » s'y est pris pour mettre main basse sur une bonne partie du commerce en Nouvelle-France. Les trois associés se sont surtout concentrés sur le contrôle et le prélèvement du blé dans la colonie. Les faits rapportés par Courville le sont également par l'auteur anonyme du *Mémoire du Canada* : « *Le triumvirat ayant résolu de s'emparer de tout le commerce, Cadet fut chargé du détail du dehors, et Deschenaux du soin de le protéger.* »⁴²⁸ Ce dernier va dans le même sens que Courville, blâmant le « triumvirat » pour le manque de vivres dont les réfugiés acadiens ont souffert près de Miramichi en 1756 et lui reprochant d'avoir aggravé la disette qui sévissait dans le reste de la colonie par leurs manœuvres illicites.⁴²⁹ Le fait que Brassard Deschenaux soit parmi les accusés dans « l'affaire du Canada » après la Conquête vient en quelque sorte appuyer les accusations de Courville et de l'auteur du

⁴²⁶ http://www.biographi.ca/fr/bio/brassard_deschenaux_joseph_4F.html (page consultée le 04-12-2015)

⁴²⁷ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S...de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 64-65.

⁴²⁸ Anonyme, « Mémoire du Canada » dans le *Rapport des Archives de la Province de Québec, 1924- 25*, édité par Pierre-Georges Roy, Québec, Louis-A Proulx, Imprimeur de sa Majesté le Roi, 1925, p. 118.

⁴²⁹ *Ibid.*, p.119.

Mémoire du Canada sur son implication dans la corruption incrustée dans les rouages de l'administration coloniale pendant ces années.

Considérant que nous savons que Courville a croisé l'intendant Bigot, il est très plausible qu'il ait, aussi, connu Deschenaux. Nous avons également trouvé la trace d'un acte de procuration de Courville à l'endroit de Deschenaux daté du 13 juin 1754, venant appuyer notre hypothèse selon laquelle les deux hommes se connaissaient.⁴³⁰ Il nous est cependant difficile de savoir jusqu'à quel point les critiques sur la personne de Deschenaux sont fondées. Néanmoins, les propos à son égard ne sont pas plus élogieux dans le *Mémoire du Canada*, rapportant même ces paroles, attribuées à l'intendant Hocquart : « [...] qu'il fallait, avec ce jeune homme, aller toujours bride en main; que si on la lui lâchait, on pourrait bien en ressentir des effets funestes. »⁴³¹ Ces paroles, si elles sont véridiques, démontrent qu'avant même l'arrivée de Bigot dans la colonie, les ambitions du jeune secrétaire étaient déjà palpables.

Nous constatons dans les extraits des deux manuscrits qu'une bonne partie de la responsabilité des fautes commises par Bigot est attribuée à l'influence qu'avait Deschenaux sur l'intendant. Comme pour de La Jonquière, Courville rejette ainsi la majorité du blâme sur un officier subalterne de la couronne plutôt que d'en charger la figure d'autorité. Nous pourrions concevoir que ses liens avec son ancien supérieur auraient peut-être encouragé Courville à pointer du doigt principalement son successeur pour les actes reprochés au gouverneur. Mais pourquoi en aurait-il fait autant pour l'intendant Bigot? Il n'est pas impossible que Courville voulait simplement éviter les foudres de l'intendant déchu ou de ses amis puissants, toujours en bonne grâce à Versailles, advenant que ses accusations deviennent publiques.

Un des faits qui rend Deschenaux intéressant pour nous est son sort après la Conquête. Deschenaux est demeuré dans la colonie après la cession du territoire à la Grande-Bretagne. Il sera tout de même mis au banc des accusés dans « l'affaire du Canada » et condamné (*in absentia*) par le tribunal du Châtelet. Et, contrairement à Courville, Deschenaux a connu une vie prospère sous le nouveau régime colonial britannique, devenant un propriétaire terrien important avec l'acquisition de

⁴³⁰ BAnQ, Cour supérieure de Québec, Greffes de notaires, (côte ZA75), Greffe PAF Lenouiller-Desgranges (QC); procuration de Louis de Courville, écrivain, à Joseph Brassard Deschenaux, écrivain ordinaire de la marine, datée du 13 juin 1754.

⁴³¹ Anonyme, « *Mémoire du Canada* » dans *le Rapport des Archives de la Province de Québec, 1924- 25*, édité par Pierre-Georges Roy, Québec, Louis-A Proulx, Imprimeur de sa Majesté le Roi, 1925 p.117.

plusieurs seigneuries. Il a aussi été un notable bien en vue dans la société canadienne suivant la Conquête, étant nommé marguillier de la paroisse Notre-Dame et plus tard juge de paix.⁴³² Réussite qui a dû paraître particulièrement indécente à Courville... La présence de Deschenaux dans la colonie au moment de la rédaction des mémoires de Courville nous amène à penser qu'il pourrait bien s'agir d'une des raisons poussant notre mémorialiste à vouloir rester anonyme. Particulièrement si Deschenaux était plus influent au sein de l'élite coloniale que Courville.

Après avoir examiné le traitement courvillien de son secrétaire, il semble pertinent de nous pencher sur le portrait que trace le mémorialiste du dernier intendant de la Nouvelle-France, François Bigot. Contrairement aux remarques de Courville sur Brassard Deschenaux, celles visant l'intendant sont beaucoup plus nuancées, insistant sur ses nombreuses qualités. Cette tendance à ménager ce personnage, infâme pour plusieurs, nous amène à nous questionner sur les motivations de Courville. Les descriptions qu'il en fait nous ramène à sa lettre destinée à Burton, rendue publique par Fauteux, nous rappelant que malgré ses critiques, il ne passait jamais sous silence « *leurs qualités du cœur qui les rendoient respectables* ». ⁴³³ Voici comment il décrit Bigot dans un de ses passages :

*« M. François Bigot étoit alors Intendant du Canada; il étoit d'une famille de Guyenne illustre dans la robe; il avoit beaucoup d'esprit et de pénétration; généreux, bienfaisant et capable de remplir une place plus éminente que celle qu'il avoit; lorsqu'il avoit une fois accordées sa confiance et sa protection, il ne les retiroit pas aisément; plein de bonne foi et de probité, il se laissoit aisément prévenir et gagner; sa façon de vivre étoit unie, et pleine d'égards pour les personnes qui le visitoient, ou lui faisoient leur cour; il étoit magnifique dans sa table, et soulageoit le malheureux avec une générosité qui tenoit de la munificence; il aimoit les plaisirs, mais ils ne lui déroboient rien de ce qu'il devoit à ses occupations; il étoit jaloux à l'extreme de son autorité, soutenoit trop ceux qui avoient sa confiance, qui malheureusement n'étoient pas assez honnêtes gens et de mérite : Il n'écoula qu'eux, et ne suivoit que leurs conseils; ils abusèrent de sa bonne foi, et lui firent commettre des fautes énormes (...) »*⁴³⁴

À la lecture de cet extrait, assez long, nous sommes surpris de voir que Courville semble tenir pour principalement responsable l'influence néfaste de l'entourage de l'intendant pour les abus que ce dernier aurait commis lors de son passage dans la colonie. Comme pour le gouverneur de La Jonquière⁴³⁵, la grande majorité des fautes reprochées à l'officier de la Couronne serait le fruit du manque de scrupules de ses proches ainsi que de leurs mauvaises intentions, motivées par leur appât du gain.

⁴³² http://www.biographi.ca/fr/bio/brassard_deschenaux_joseph_4F.html (page consultée le 04-12-2015)

⁴³³ Aegidus Fauteux, « Le S...de C... enfin démasqué », *Cahiers des Dix*, vol. 10, 1940, p. 266.

⁴³⁴ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S...de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 40.

⁴³⁵ *Ibid.*, p. 24.

Il est tout de même juste d'observer que les écrits de Courville peuvent être contradictoires. Dans le manuscrit 2, Courville écrit que l'intendant l'avait personnellement persécuté, mais qu'il ne lui en tenait pas rigueur, expliquant que les politiques mises en place dans la colonie étaient plus à blâmer.⁴³⁶ Courville va un peu plus loin, estimant que selon lui, étant clairvoyant, il aurait été dangereux (pour l'entourage profitant de Bigot?) que ses talents fussent connus de l'intendant.⁴³⁷ Ceci étant, les mémoires de Courville regorgent de passages élaborant sur les multiples actes de corruption des membres de sa « Cour » et de l'attitude de laisser-aller qui régnait dans la colonie. L'inaction de Bigot face aux abus de son entourage ne constitue pas un désaveu de sa part de responsabilité vis-à-vis de la condition désastreuse de la colonie sous son intendance. Et Courville, même s'il n'hésite pas à faire porter la majeure partie du blâme sur Cadet, Pean et Cie, ne disculpe pas Bigot.

Un des passages illustrant le mieux les contradictions pouvant exister dans les deux ouvrages de Courville est celui-ci :

« Les minces appointemens que la Cour de France donne à ceux qu'elle employe, les mets dans le cas de profites de leurs charges pour s'enrichir, ensorte que dans ce royaume, on consulte moins les devoirs d'un employ, que ce qu'il peut procurer, la marine surtout es sur ce pied, Cap. (Capitaines). Lieus (Lieutenants), officiers supérieurs et subalternes, sons instruis du commerce, es le fons même assez publiquemens dans les colonies ou ils se fons très respectes. M. Bigos, avec peu de bien, sentis, comme les autres qu'il en avois besoin, il fus fais après quelques courses, commissaire à Louisbourg, poste importans, dans lequel il ne laissa échapes aucunes occasion de s'enrichir, on prétens que lors qu'il fus nommé Intendant, il pouvois avoir un fond de 3. à 400.000 (livres), après s'être formé un train et une maison convenable à sa nouvelle dignité, il employa le reste au commerce [...] »⁴³⁸

Ce passage, inédit puisqu'il est tiré des pages du manuscrit 2, est selon nous, très révélateur. En plus de nous en apprendre plus sur les manœuvres de Bigot pour accroître ses richesses avant sa nomination comme intendant, Courville nous expose les raisons venant motiver les abus des agents de la couronne au Canada. Si nous devons nous fier à sa parole, ceux-ci n'avaient d'autre choix que d'agir ainsi pour venir compléter leurs maigres salaires une fois en poste dans les colonies. L'utilisation du pluriel pour faire référence aux colonies dans ce passage indique que Courville

⁴³⁶ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, Fond d'Archives du Musée McCord (Dunn papers), p. 47.

⁴³⁷ *Ibid.*, p. 47.

⁴³⁸ *Ibid.*, p. 46.

pensait que cette situation était monnaie courante dans les autres territoires sous domination de la France à cette époque, ne faisant pas du Canada une exception dans ce domaine⁴³⁹.

Un des reproches que nous pourrions faire à Bigot en nous basant sur un des passages des mémoires de Courville est l'attribution de certains postes importants à des personnes n'étant pas qualifiés pour en occuper les fonctions. Courville attribue ses nominations à l'intervention de Mme Péan, c'est-à-dire, Angélique Renaud D'Avène Des Méloizes, épouse de Jean-Marie-Hugues Péan, membre du « triumvirat », têtes dirigeantes du réseau de corruption au sein de l'entourage de l'intendant⁴⁴⁰. Voici comment Courville résume l'influence de Mme Péan :

« elle s'étoit fait une petite cour de personnes de son caractère, ou approchant — qui par leurs égards méritèrent sa protection, et firent des fortunes immenses; en sorte, que ceux, qui, dans la suite, eurent besoin d'être avancés, ou d'avoir des emplois, ne purent les obtenir que par son canal; Domestiques, Laquais, et gens de rien furent faits Garde-magasins dans les postes; leur ignorance et leur bassesse ne furent point un obstacle; — en un mot, les emplois furent donnés à qui elle voulut, sans distinction, et sa recommandation valut autant que le plus grand mérite; aussi, bientôt les finances se sentirent de l'avidité de tous ces gens, et le peuple gémit sous leur pouvoir arbitraire. »⁴⁴¹

Ce passage vient mettre en lumière une politique de recrutement par l'administration coloniale sous Bigot qui, selon Courville, s'avéra néfaste pour le bien-être de la Nouvelle-France et de ses habitants. Il est certain que si une foule de personnes non qualifiées ont effectivement accédé à des fonctions au-dessus de leurs capacités, cela aurait pu affecter le bon fonctionnement et compromettre l'intégrité de l'administration coloniale. Mise à part Mme Péan, dont Courville vante pourtant amplement les mérites⁴⁴², la seule personne qui puisse être blâmée pour ces nominations partisans est l'intendant lui-même. L'influence de Mme Péan est rapportée également dans le manuscrit du *Mémoire du Canada*. L'auteur anonyme abonde dans le même sens que Courville. Voici comment il raconte l'étendue de son influence et ses effets sur le bien-être de la colonie :

« La dame Péan devint la médiatrice et la protectrice des familles; sans altérer sa fortune, elle fit du bien à tous ceux qui surent gagner son amitié ou qui lui furent alliés. Sa recommandation valut des emplois tant dans le militaire que dans la finance. Mais le peuple se ressentit de l'avidité qu'avaient toutes ces personnes d'amasser du bien. Le commerce dépérit; le comestible diminua; ce qui en

⁴³⁹ Cette interprétation anticipe passablement sur celle de John F. Boshier, « Government and Private Interests in New France », dans *Canadian Public Administration*, vol. 10, no. 2, 1967, p. 244-257.

⁴⁴⁰ http://www.biographi.ca/fr/bio/renaud_d_avenne_des_meloizes_angelique_4F.html (page consultée le 15-03-2016).

⁴⁴¹ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S...de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 63.

⁴⁴² *Ibid.*, p. 63.

restait fut encore entre les mains des triumvirs; en sorte que les bourgeois de Québec eux-mêmes pouvaient à peine suffire à leurs besoins »⁴⁴³

Avec ces passages sur l'influence de Mme Péan et ceux traitant des pratiques du fameux « triumvirat » opérant sous le nez de Bigot, Courville trace une image peu reluisante des capacités de Bigot de bien administrer la colonie. Et ce, peu importe les « *qualités, du cœur* » qu'il pouvait avoir.

Si Courville présente plus favorablement Bigot que ne le fera l'historiographie, il décrit de façon assez négative un chevalier de Lévis qui par la suite ne récoltera que des louanges, ou presque, des historiens des XIXe et XXe siècles.⁴⁴⁴ Nous avons déjà fait état des réserves du mémorialiste par rapport au vainqueur de Sainte-Foy. Un autre passage des Mémoires nous intéresse ici, car il amène Lévis dans le voisinage de certaines figures troubles de la fin du régime.

Les relations reprochées au militaire par Courville sont de deux natures très différentes. Dans un premier temps, il nous apprend que le Chevalier de Lévis avait l'habitude de fréquenter la table d'un dénommé Pennisseault. Selon Courville, ce dernier était une des têtes dirigeantes du trafic d'influence dans le gouvernement de Montréal. Toujours selon Courville, Lévis ne s'intéressait pas à Pennisseault, mais bien à son épouse :

« Pennisseault étoit d'un caractère vif, et entreprenant; [...] il avoit épousé une fort jolie femme, fille d'un marchand de Montréal, qui devint la maitresse de Péan, à qui M. le Chevalier de Lévis l'enleva, et l'a emmenée en France; outre que cette femme étoit belle, elle avoit encore des qualités d'esprit qui la faisoit regarder avec admiration; sa conversation étoit libre et enjouée; elle avoit de répandu dans toutes ses manières, quelque chose de grand; comme elle tenoit une grande table, les Commis du Munitionnaire, tous gens de néant, étoient admis; on blâma souvent M. le Chevalier de Lévis d'y manger presque tous les jours comme il le faisoit, et de se confondre avec eux; [...] »⁴⁴⁵

Ce passage de Courville attire notre attention sur un aspect de la vie personnelle de Lévis, loin des champs de bataille. Nous pourrions voir ici des similitudes entre Lévis et Bigot, auquel une historiographie passablement sexiste reproche plus volontiers le choix comme maîtresse de l'épouse d'un homme à l'honnêteté discutable. Cependant, les fréquentations douteuses de Lévis ne

⁴⁴³ Anonyme, « Mémoire du Canada » dans le *Rapport des Archives de la Province de Québec, 1924- 25*, édité par Pierre-Georges Roy, Québec, Louis-A Proulx, Imprimeur de sa Majesté le Roi, 1925, p. 118.

⁴⁴⁴ Andréanne Jalbert, *Bougainville, Lévis et Vaudreuil: trajets dans les historiographies de la guerre de Sept Ans*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 2015, p. 127-129. et http://www.biographi.ca/fr/bio/levis_francois_de_4F.html (page consultée le 7-12-2015)

⁴⁴⁵ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S...de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 86.

s'arrêtent pas à la table de la dame Pennisseault, de son nom Marie-Marguerite Lemoine dit Monière.⁴⁴⁶ Du moins selon Courville. Durant la brève campagne pour reprendre Québec au printemps 1760, le général français est accompagné par Joseph Cadet, membre du « *triumvirat* » opérant sous Bigot. Comme pour le commerce du blé les années auparavant, Cadet ne laisse pas passer une occasion pour soutirer profit au trésor royal. Voici un exemple des manœuvres de Cadet pendant la campagne de Lévis, rapporté par Courville :

« Les batteries et les ouvrages coûtèrent des sommes considérables par le peu d'arrangement que l'on y avoit mis : Il y avoit néanmoins un trésorier à la suite de l'armée qui distribuait pour ainsi dire, "l'argent à pleines mains;" quoiqu'on soufflât aux travailleurs une partie de ce qui leur étoit dû, on ne pouvoit les satisfaire. Les Ingénieurs et quelques autres trouvèrent le moyen de doubler ces dépenses-en faisant des certificats, qui furent acquittés à Montréal. Cadet, avoit suivi l'armée; il avoit le train d'un Général, et alloit de pair avec le Chevalier de Lévis, qui avoit pour ses avis la plus grande déférence. »⁴⁴⁷

Moraliste, Courville semble déterminé à suivre partout les pratiques frauduleuses qui marquent la fin du régime français au Canada et en marge de l'Acadie. Mais à bien y regarder, il semble ménager certains acteurs de ce drame, et non les moindres (Bigot), tout en s'intéressant de près à un Brassard Deschenaux dont la réussite éhontée met en lumière les incessantes difficultés professionnelles de l'honnête mémorialiste. Passons maintenant à son traitement, en l'occurrence assez peu loquace, des colons ordinaires.

3.2.3. Les Acadiens et les Canadiens.

Dans la deuxième partie de son manuscrit 1, Courville nous ramène en Acadie afin d'expliquer les conséquences de la défaite du fort Beauséjour pour les Acadiens. Monckton ordonna aux Acadiens de rendre les armes, de prêter le serment de fidélité à la couronne britannique et de s'engager à ne plus « *jamais tomber dans les mêmes fautes* »⁴⁴⁸. Selon Courville, le commandant britannique ne manqua pas de faire remarquer aux Acadiens qu'ils devraient être punis pour leurs actions, mais que s'ils se soumettaient à ses conditions, ils seraient pardonnés. Les Acadiens ne virent pas d'autres alternatives que de rendre les armes, mais refusèrent de prêter le serment de

⁴⁴⁶ http://www.biographi.ca/fr/bio/pennisseaut_louis_4F.html (page consultée le 23-03-2016)

⁴⁴⁷ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S...de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p.184.

⁴⁴⁸ *Ibid.*, p. 59.

fidélité.⁴⁴⁹ Selon Courville, les Acadiens voyaient dans la clémence des autorités britanniques à leur égard une reconnaissance de leur force et de la crainte qu'ils causaient dans la péninsule.⁴⁵⁰ Même si selon Courville les conditions qu'on voulait leur imposer respectaient le statut qui leur avait été garanti par le traité d'Utrecht, et malgré les menaces du gouverneur, les Acadiens refusèrent de nouveau de prêter le serment de fidélité au souverain britannique. Voici ce qu'en dit le mémorialiste : « [...] *les Acadiens poussés d'un zèle fanatique, excités par les prêtres, — refusèrent constamment d'obéir au Gouverneur [...]* »⁴⁵¹ Suite aux refus répétés des Acadiens de prêter serment, le gouverneur de l'Acadie mit ses menaces à exécution et donna l'ordre de faire embarquer les familles acadiennes pour les faire transporter dans d'autres possessions britanniques en Amérique du Nord.⁴⁵²

Les raisons derrière la décision de déporter la population acadienne étaient bien sûr un peu plus complexes que ce qu'en a écrit Courville. L'historienne Naomi Griffiths est d'avis que s'il est vrai que le refus de prêter le serment d'allégeance était un irritant majeur dans les relations entre les Acadiens et les autorités britanniques coloniales en Nouvelle-Écosse, il n'a servi que de prétexte pour passer à l'acte. Griffiths explique que depuis la fin des années 1740, il y avait un désir réel de développer la région et d'en faire une province prospère de l'Empire britannique. Une des politiques mises de l'avant pour y arriver allait s'appuyer désormais sur l'immigration de colons protestants venant d'Europe et de Nouvelle-Angleterre et non plus sur les Acadiens établis dans la région.⁴⁵³ Le fait que ces paysans catholiques soient installés sur les meilleures terres était un double irritant pour les colons de Nouvelle-Angleterre qui voulaient venir s'établir dans la péninsule. Se débarrasser d'habitants sujets à la 'rébellion' (par leur refus de prêter serment beaucoup plus que par leurs actions) et pouvoir par la suite s'appropriier leurs terres fertiles devait paraître comme une bonne solution pour plusieurs (dont les gouverneurs de la Nouvelle-Écosse, Charles Lawrence⁴⁵⁴ et celui du Massachusetts, William Shirley.⁴⁵⁵) Le refus des Acadiens de prêter serment suivant la participation d'une poignée d'entre eux à la résistance française à

⁴⁴⁹ *Ibid.*, p. 59.

⁴⁵⁰ *Ibid.*, p. 60.

⁴⁵¹ *Ibid.*, p. 61.

⁴⁵² *Ibid.*, p. 61.

⁴⁵³ Naomi Griffiths, *From Migrant to Acadian, A North American Border People, 1604-1755*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, p. 396-397.

⁴⁵⁴ *Ibid.*, p. 442-445.

⁴⁵⁵ Fred Anderson, *Crucible of War : The Seven Years' War and the fate of Empire on British North America, 1754-1766*, New York, Alfred A. Knopf, 2001, p. 112-114.

Beauséjour n'était que le prétexte qu'avait besoin le gouverneur Lawrence pour en finir une fois pour toutes avec la question acadienne, et ce, sans en avoir reçu l'autorisation de ses supérieurs à Londres.⁴⁵⁶ Nous connaissons malheureusement aujourd'hui la suite des choses... Courville interprète cet épisode selon ses partis pris, qui dans ce cas précis sont peut-être plus anticléricaux que pro-britanniques. Quoi qu'il en soit, la population acadienne paraît manquer de jugement, devenant une proie facile du clergé manipulateur.

Courville décrit les efforts du sieur de Boishébert, l'ancien commandant du poste français de la rivière Saint-Jean, de venir en aide aux Acadiens. Selon notre mémorialiste, malgré le soutien fourni aux Acadiens, Boishébert et ses hommes ne purent empêcher l'incendie des habitations et la déportation des familles qui tombèrent aux mains des Britanniques.⁴⁵⁷ Pour les Acadiens ayant trouvé refuge dans la vallée du Saint-Laurent, la situation n'était pas plus favorable. Il est très probable que ses passages sur les difficultés des réfugiés acadiens soient le fruit des observations personnelles de Courville. Nous savons qu'il habitait dans la région à cette époque et y faisait beaucoup de déplacements. Voici comment Courville décrit leur situation :

« [...] le peu de vivres qui y arrivèrent étoient si mal conditionnés qu'ils étoient gâtés; — en sorte que les Acadiens qui n'avoient pu en emporter avec eux, et qui d'ailleurs avoient compté sur les secours de France, n'eurent que de la misère en réponse des plaintes qu'ils firent : en vain réclamèrent-ils la promesse qu'on leur avoit faite récemment, — le sacrifice qu'ils venoient de faire à la France de leurs biens; — tout fut inutile; — le coup étoit fait ;-on ne les regarda plus que comme des gens incommodes, et si on les soulagea encore un peu, ce fut en leur faisant sentir que ce n'étoit que par la seule pitié. Ils furent donc réduits à presque mourir de faim [...] le peu de nourriture qu'ils avoient, la mauvaise qualité des alimens, — leur mal-propreté naturelle, — le chagrin et leur paresse, en firent mourir un grand nombre; ils furent forcés de manger du cuir bouilli pendant une grande partie de l'hiver, et d'attendre ainsi jusqu'au printemps dans l'espérance que leur sort s'amélioreroit; — c'est en quoi ils furent trompés. »⁴⁵⁸

Dans ce passage nous décrivant la situation pénible dans laquelle se trouvaient les Acadiens après avoir fui vers le Canada, Courville assigne une grande partie du blâme à la France. Cependant, sans vouloir disculper totalement la métropole, il avait déjà expliqué quelques pages auparavant que la situation des vivres était problématique dans la vallée du Saint-Laurent. Il est logique qu'un afflux de gens démunis n'allât que rendre plus difficile la situation pour tout le monde, à commencer par

⁴⁵⁶ Naomi Griffiths, *From Migrant to Acadian, A North American Border People, 1604-1755*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005 p. 460-461.

⁴⁵⁷ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 61.

⁴⁵⁸ *Ibid.*, p. 61-62

les réfugiés eux-mêmes. En même temps, le mémorialiste laisse entendre que la surmortalité que connurent ces Acadiens reflétait aussi « leur mal-propreté naturelle » et « leur paresse »...

Un peu plus loin dans ses mémoires, Courville revient sur les conditions difficiles des réfugiés et nous apprend que ceux d'entre eux ayant choisi d'aller s'établir sur les terres de la Dame Péan – toujours la même –, furent privilégiés. Contrairement aux autres Acadiens qui ont accepté d'aller s'établir dans d'autres seigneuries, ceux ayant choisi celle de la Dame Péan eurent accès à un chirurgien et on leur donna tous les secours qu'il était possible dans les circonstances.⁴⁵⁹ Il note aussi que selon plusieurs, le roi aurait donné des ordres pour favoriser les nouveaux établissements au-delà de Montréal. Cependant, l'administration coloniale n'aurait pas mis ces ordres à exécution. Pour une rare fois, Courville donne raison à l'intendant, soulignant que le Canada se serait trouvé en plus mauvaise posture qu'il ne l'était déjà si Bigot avait exécuté ses ordres. Ceux intéressés à aller à Détroit pour s'établir ou y faire le commerce durent donc déboursier eux-mêmes pour s'y rendre.⁴⁶⁰

Courville nous apprend qu'en 1756, un autre groupe de réfugiés d'Acadie est arrivé à Québec. Ces derniers, dans une missive, réclamaient au gouverneur des vivres et des armes pour leurs compatriotes à Miramichi. Ils voulaient aussi laver leur honneur en refusant la responsabilité de la perte du fort Beauséjour. À mots couverts, ces Acadiens reprochent à Vergor la mauvaise presse dont ils auraient souffert après « *l'Affaire de Béauséjour* ». ⁴⁶¹ Selon Courville, Vaudreuil accepta d'armer un corsaire et ce dernier fit quelques prises dans la région.⁴⁶²

Les observations de Courville sur les Canadiens sont moins nombreuses que celles portant sur les Acadiens. Il serait facile de comparer l'importance des Canadiens dans le récit Courville à celui de figurants dans un film, qui met sans aucun doute possible les administrateurs et officiers métropolitains au premier plan. Il y a bien sûr quelques exceptions à la règle, notamment le gouverneur Vaudreuil et les membres du « *Triumvirat* ». Mais même pour ces quelques personnages de première importance dans les mémoires de Courville, leurs origines canadiennes ne sont que des détails biographiques et rien de plus. Ceci dit, nous avons tout de même trouvé quelques passages des mémoires de Courville digne d'intérêt mettant en scène les Canadiens.

⁴⁵⁹ *Ibid.*, p. 69

⁴⁶⁰ *Ibid.*, p. 70.

⁴⁶¹ *Ibid.*, p. 81-82.

⁴⁶² *Ibid.*, p. 83.

Le premier passage nous ramène à la campagne malheureuse du Baron de Dieskau. Sans revenir sur les allégations de Courville sur les causes de la défaite de Dieskau, nous pouvons cependant nous pencher sur ce qu'était sa perception des combattants canadiens. Selon Courville, Dieskau avait autant confiance aux troupes canadiennes qu'en ses troupes métropolitaines, ce qui explique pourquoi il n'aurait pas hésité à partager ses forces en deux pour protéger le fort St-Frédéric tout en continuant son avance sur les positions britanniques dans la région.⁴⁶³ Comme nous l'avons déjà noté précédemment, le Baron de Dieskau était probablement peu informé sur les réalités du continent nord-américain. Comme pour les peuples amérindiens, son opinion sur la valeur des Canadiens comme guerriers pouvait lui venir du mythe véhiculé à leur sujet depuis la fin du XVIIe siècle.⁴⁶⁴

Les observations de Courville sur les combattants canadiens laissent croire qu'il est possible qu'ils eussent assimilé eux-mêmes ce mythe. Voici un exemple de ce qu'en dit Courville : « *Les Canadiens pensoient que la victoire devoit les suivre partout, et qu'ils l'avoient enchaînée à leur parti : cependant ils blâmèrent la conduite du Général, s'imaginant que lorsqu'on alloit attaquer un ennemi, on ne devoit prendre aucune précaution, persuadés qu'on seroit victorieux.* »⁴⁶⁵

Ce sentiment de supériorité au combat des Canadiens avait été en partie entretenu par les succès qu'ils avaient eu à défendre leur colonie durant les nombreux conflits avec leurs voisins Britanniques. La volonté des Canadiens de vouloir s'attaquer au fort Lidius plutôt qu'aux positions défendues par l'artillerie illustre bien selon nous que les Canadiens avaient également des stratégies offensives beaucoup plus près de celles de leurs alliés amérindiens que celles de leurs vis-à-vis métropolitains. Selon Courville, les Canadiens n'avaient pas réalisé que leur tradition guerrière (la « petite guerre » des partis) n'allait pas faire le poids contre l'ensemble des forces que la Grande-Bretagne allait déchaîner en Amérique du Nord.⁴⁶⁶

Selon Courville, les prêtres encourageaient les Canadiens à penser que la providence leur épargnerait cette épreuve et que l'escadre britannique s'échouerait avant d'avoir atteint les berges

⁴⁶³ *Ibid.*, p. 55.

⁴⁶⁴ Louise Dechêne, *Le Peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2008, p. 70-71.

⁴⁶⁵ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 55.

⁴⁶⁶ *Ibid.*, p. 55-56. Cf. Louise Dechêne, *Le Peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2008, p. 447

de Québec. Voici comment il décrit les manifestations de piété : « [...] *on donnoit des grosses sommes pour prier Dieu, — on faisoit des processions, prières publiques et particulières, vœux et indulgences [...]* »⁴⁶⁷

Courville nous indique que ce déni des Canadiens face à l'invasion a commencé à s'estomper en 1759 lorsque les voiles de l'escadre britannique ont été aperçus au large du Bic, à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent.⁴⁶⁸ Nous savons que des Canadiens ont résisté aux envahisseurs pendant le siège de Québec,⁴⁶⁹ mais nous ne savons pas s'ils l'ont fait par instinct patriotique ou s'ils obéissaient aux nombreux appels aux armes du gouverneur Vaudreuil qui nous sont rapportés par Courville. Quoi qu'il en soit, Courville ne fait état que de quelques incidents lors de la remontée du fleuve par la force d'invasion en 1760, laissant croire que la grande majorité des Canadiens ont alors préféré écouter les avertissements des envahisseurs plutôt que d'en subir les conséquences.

3.2.4. Les Britanniques

Principaux adversaires de la France en Amérique du Nord, les Britanniques devraient en principe être les antagonistes dans le récit que sont les *Mémoires* de Courville. Cependant, l'image de « *l'Anglois* » que nous retenons à la lecture de ces mémoires est celle d'un adversaire honorable et la plupart du temps, trompé par la duplicité des dirigeants français de la colonie ou de leurs agents. Nous n'avons qu'à penser à l'épisode de « l'assassinat » du sieur Howe, mis en scène par Courville, comme exemple.⁴⁷⁰

Le parti pris favorable de Courville envers les Britanniques nous semble le plus évident dans la partie acadienne de son récit. Le rôle de belligérant revient constamment aux agents de la France, autant l'abbé Le Loutre que le gouverneur de La Galissonnière. Selon Courville, ceux-ci, voulant remettre la main sur la péninsule acadienne, n'eurent aucune difficulté à entraîner malgré eux les habitants français de la région dans leurs intrigues pour y arriver. Ces actions semblent d'autant plus

⁴⁶⁷ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 143.

⁴⁶⁸ *Ibid.*, p. 141.

⁴⁶⁹ Matthew C. Ward, *The Battle for Quebec*, Stroud, History Press, 2009, p. 128.

⁴⁷⁰ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 14.

sournoises que Courville établit clairement au début de ses mémoires que ce territoire avait été cédé dans les règles par le traité d'Utrecht en 1713⁴⁷¹. Selon Courville, les administrateurs britanniques de la région sont continuellement en mode « réaction » suivant les complots des agents de la France. Nous savons pourtant que les Français ne sont pas les seuls à entreprendre des manœuvres militaires furtives en temps de paix. L'opération d'envergure qui mena à l'attaque-surprise du fort Beauséjour et le reste de la campagne évinçant les forces françaises de la région avait été orchestrée en secret comme l'explique Naomi Griffiths dans son ouvrage *From Migrant to Acadian*.⁴⁷² Si Courville ne passe pas sous silence que des soupçons avaient commencé à naître sur les agissements des Britanniques dans la région avant le siège de Beauséjour, nous ne retrouvons pas le même ton réprobateur les quelques fois qu'il en fait mention.

En réponse aux messages publics de Vaudreuil aux habitants de la colonie, Courville revient dans plusieurs passages sur les intentions supposées des Britanniques envers les Canadiens. Sur ces messages, Courville est très critique envers le gouverneur. Selon lui, les peurs qu'ils propagent chez les habitants vis-à-vis du traitement que leur réservait l'envahisseur, notamment par l'exemple de ce qu'avaient subi les Acadiens, sont un signe de cruauté.⁴⁷³ Pour ce qui est des reproches faits aux Britanniques dans ces messages, Courville va jusqu'à défendre le droit de l'Empire britannique à s'accomplir et de convoiter par la conquête les territoires de ses rivaux. Il rappelle d'ailleurs que les Acadiens étaient des sujets en rébellion contre la couronne britannique au moment de leur déportation, donc dans une situation tout autre que celle des Canadiens.⁴⁷⁴

Considérant les destinataires de ces mémoires, l'interprétation de Courville de la nature des plans de conquête des Britanniques est un exemple de jusqu'à quel point il est prêt à fermer les yeux sur certains dérapages, comme la politique de destruction systématique mise de l'avant dans les paroisses de la région de Québec pendant le siège de 1759. Dans *The Battle for Quebec 1759*, l'historien Matthew C. Ward fait remarquer que plusieurs des officiers subalternes de Wolfe (Murray et Monckton entre autres) étaient mal à l'aise avec la politique de guerre totale ordonnée par ce dernier et les souffrances qu'elle engendrait pour la population civile de la vallée du Saint-

⁴⁷¹ *Ibid.*, p. 1-2.

⁴⁷² Naomi Griffiths, *From Migrant to Acadian, A North American Border People, 1604-1755*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, p. 447.

⁴⁷³ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 128.

⁴⁷⁴ *Ibid.*, p. 128-129.

Laurent.⁴⁷⁵ Les propos de Vaudreuil en ce qui a trait aux intentions « cruelles » des Britanniques envers les Canadiens *après* les capitulations de Québec et Montréal allaient être largement démentis par les faits... Mais contrairement à Courville, le gouverneur a écrit ces mots avant ces faits et ne pouvait pas savoir avec certitude le sort que les Britanniques allaient réserver aux Canadiens. Et d'un point de vue stratégique, le gouverneur avait tout intérêt à récupérer cette peur de l'ennemi et s'en servir comme épouvantail pour motiver les habitants de la colonie à prendre les armes non seulement pour défendre l'honneur du roi de France, mais d'abord et avant tout pour assurer leur propre salut.

Nous ne prétendons pas ici que la campagne des Britanniques s'est faite sans victimes. Les ravages des troupes ennemies sur la région de Québec et la dévastation du siège de la capitale de la Nouvelle-France⁴⁷⁶ sont, comme nous l'avons déjà mentionné, des faits bien documentés. Plusieurs paroisses furent pillées et incendiées des deux côtés du fleuve durant l'été de 1759 et nous savons qu'au moins 30 habitants de Beaupré ont été tués et scalpés le 23 août de la même année.⁴⁷⁷ Cependant, plusieurs mémorialistes ont témoigné de la bienveillance des envahisseurs britanniques une fois les combats terminés et du secours qu'ils ont apporté aux habitants de la colonie suivant la défaite.

Courville ne manque pas de reproduire le message « clément » de James Murray aux habitants de la colonie. Ce message, daté du 22 mai 1760 et suivant l'échec du siège de Lévis, avait pour but de convaincre les Canadiens de se soumettre aux occupants et de ne plus contribuer à l'effort de guerre de la France. Courville vient reproduire ici en totalité les promesses des occupants envers le peuple vaincu et les commente comme suit : « *Cette Proclamation fut envoyée par les soins de M. Murray, dans les Gouvernements de Montréal et des Trois-Rivières; L'invitation étoit générale, mais elle étoit fondée sur des motifs justes et clairs, et son stile, et ses expressions ne sentoient ni la grossièreté ni l'impolitesse de nos Généraux.* »⁴⁷⁸ Encore une fois, Courville se montre beaucoup plus admiratif envers les représentants des forces britanniques qu'envers les représentants de sa métropole au Canada. Selon nous, la fin de la dernière phrase de cet extrait résume très bien

⁴⁷⁵ Matthew C. Ward, *The Battle for Quebec*, Stroud, History Press, 2009, p.170.

⁴⁷⁶ *Ibid.*, p.123-128.

⁴⁷⁷ Louise Dechène, *Le Peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2008, p. 413-415.

⁴⁷⁸ Louis-Léonard Aumasson de Courville, *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglais*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1838, p. 188.

l'opinion que Courville transmet de ces derniers (à quelques exceptions près) tout au long de ces mémoires.

Conclusion

Comme c'est le cas lors de ses commentaires sur les agissements du clergé, Courville se montre conscient que le contenu de ses mémoires pourrait faire des vagues. Il reconnaît dans les passages qui closent ses mémoires que certaines des choses qu'il rapporte semblent si exagérées qu'elles seront qualifiées d'impostures. Il souligne d'ailleurs qu'il a passé plusieurs faits sous silence parce qu'elles auraient paru encore plus invraisemblables que ce qu'il a rapporté dans son ouvrage.

Courville conclut ses mémoires avec ce passage, expliquant à sa façon les causes de l'échec du régime français au Canada :

« La puissance du Gouverneur et de l'Intendant ne fut pas même restreinte par les lois : Leurs caprices seuls décidèrent les jugements qui en émanèrent, et furent le triomphe de cette puissance arbitraire; de sorte, que les particuliers devinrent la victime de leur prévention, et de leur autorité. La protection fit tout : le mérite fut persécuté; la cour ne fit point assez d'attention aux plaintes qu'on lui porta; l'argent du Canada avoit tout gagné; la plupart de ceux qui abordoient le ministre étoient pensionnés; rien par conséquent ne transpiroit; en sorte, que pour s'être justement plaint, on essayoit des disgraces encore plus fortes; un tel système n'étoit guère propre à faire fleurir, et même maintenir une Colonie. »⁴⁷⁹

Dans ce passage, Courville critique non seulement le régime, mais tous ces serviteurs, des officiers royaux nommés pour l'administrer jusqu'aux officiers de la Cour qui devaient surveiller de loin ce qui se passait dans la colonie. Nous ne pouvons nous empêcher de nous demander si sa remarque amère sur le mérite qui fut persécuté et la protection qui « fit tout » n'est pas motivée par son expérience personnelle dans la colonie. Quoi qu'il en soit, ce dernier passage expose de façon très claire le fond de la pensée de notre mémorialiste sur le régime français, tel qu'il dit l'avoir subi, au Canada.

Comme nous avons pu le constater par notre survol des *Mémoires*, les attaques à peine voilées de Courville ciblent certains groupes sociaux et quelques individus très précisément. Sa vision de ces groupes était probablement influencée non seulement par ses expériences personnelles

⁴⁷⁹ *Ibid.*, p. 206-207.

(majoritairement, négative si l'on doit se fier au bilan de son parcours professionnel dans la colonie), mais aussi par sa culture métropolitaine. Les observations de Courville sur les peuples amérindiens en sont un bon exemple. Ses commentaires (souvent méprisants à leurs égards) témoignent aisément de l'importance moindre qu'il leur accorde dans ses *Mémoires*, les reléguant aux mieux à titre de laquais des forces colonisatrices, aux pires en bêtes sanguinaires responsables des incidents au Fort William Henry.⁴⁸⁰ Quoi qu'il en soit, en dehors des passages traitant de l'histoire plus officielle de la colonie, le reste des *Mémoires* est consacré aux mises en accusation des individus et groupes responsables de son sort. Avec du recul, il nous semble naïf de la part de notre mémorialiste de s'imaginer que de s'en prendre avec autant de virulence à ses anciens maîtres aurait pu inspirer la confiance aux nouveaux dirigeants de la colonie. Ceci dit, la frustration n'est pas la meilleure conseillère, et malgré les apparences de règlement de compte, nous ne pouvons pas simplement ignorer le témoignage qu'il nous a laissé sous prétexte qu'il est le plaidoyer d'un homme visiblement déçu par le système précédent. Au travers du bouquet d'attaques personnelles bien garni, nous savons que s'y trouvent plusieurs faits dénoncés étant aujourd'hui reconnus par les historiens. Ceci nous illustre bien que le désir de vengeance de Courville n'était pas incompatible avec son désir de faire éclore certaines vérités aux grands jours.

⁴⁸⁰ *Ibid.*, p. 122.

Conclusion exploratoire

Notre analyse des *Mémoires du S... de C*, nous aurait été impossible réaliser sans les travaux d'Aegidius Fauteux. Ses recherches laborieuses nous ont servi de point de départ dans l'élaboration de notre questionnement sur les origines de ce réquisitoire. En plus d'avoir comparé les deux versions manuscrites des mémoires de Courville, nous nous sommes également penché sur leur parcours dans l'historiographie canadienne. Pour parvenir à mieux comprendre les motivations derrière ce réquisitoire, nous nous sommes ensuite mis à la tâche de tracer le portrait de son auteur, Louis-Léonard Aumasson de Courville, resté inconnu jusqu'aux efforts de Fauteux pour le démasquer. À l'aide de pièces d'archives et d'une analyse des contextes culturels et sociaux de son époque, nous en sommes arrivé à mieux concevoir la source de ses frustrations et expliquer ces commentaires anticléricaux. Finalement, nous avons conclu notre analyse des mémoires de Courville en faisant, dans un premier temps, une lecture en parallèle des deux versions de ce même réquisitoire. Dans un deuxième temps, nous avons examiné les propos de notre mémorialiste sur des groupes bien précis et avons remis en contexte certaines observations qu'il nous a laissées. L'objectif de cette analyse détaillée de l'ouvrage de Courville était de bien mettre en lumière sa richesse potentielle comme source historique.

Le portrait que nous avons pu tracer de Louis-Léonard Aumasson de Courville n'est malheureusement que partiel. Son passage dans l'histoire coloniale, au mieux comme témoin de premier plan du siège et de la chute subséquente du fort français de Beauséjour dans la péninsule acadienne en 1755, ne lui a évidemment pas valu une place parmi les grands acteurs des dernières années de la Nouvelle-France. En l'absence d'un ouvrage biographique lui étant consacré, nous avons tout de même pu tirer profit des travaux minutieux d'Aegidius Fauteux pour en apprendre plus sur ce notaire royal et mémorialiste, resté longtemps dans l'anonymat. Les quelques traces qu'il nous a laissées dans les archives coloniales (principalement son contrat de mariage et les actes de baptême de ses enfants, mais également des pièces judiciaires et son greffe de notaire) nous ont permis quant à elles d'ajouter de la chair au squelette biographique de Courville assemblé par Fauteux au siècle dernier. L'image que nous avons pu construire de Courville en est une d'un homme au parcours professionnel difficile.

Plusieurs des pièces judiciaires que nous avons trouvées viennent témoigner d'une vie minée de problèmes financiers. Nous savons aussi que Courville et sa famille ont été assez mobiles au début

des années 1760, élisant domicile à plusieurs endroits durant cette période. Les actes de baptême de ses enfants nous prouvent avec certitude que son épouse (et fort probablement ses enfants) accompagnaient Courville dans ses déménagements successifs reliés à l'exercice de sa profession de notaire.⁴⁸¹ Cette mobilité fréquente peut être interprétée comme son incapacité à trouver une clientèle suffisante. Mais déjà sous le régime français, Courville connaît des ennuis financiers à répétition dont nous avons trouvé les traces dans plusieurs pièces judiciaires. Est-il possible que sa situation personnelle, généralement difficile si nous prenons comme témoins les multiples actions en justice dont il est la cible pour défaut de paiement, ait pu engendrer une frustration envers une administration coloniale qui, après le départ du gouverneur de la Jonquière et la parenthèse acadienne, lui avait ménagé une toute petite place en tant qu'écrivain de la Marine? Fort probablement. Ce réquisitoire était-il un exutoire pour ces frustrations? Encore une fois, fort probablement. Nous en sommes encore plus convaincus lorsque nous savons que l'ampleur de la corruption rongant cette administration n'était un secret pour personne et que Courville était pour ainsi dire aux premières loges. Plusieurs des proches de l'intendant Bigot et des membres de l'administration coloniale, des gens que Courville devait connaître, ont profité des largesses du système, s'enrichissant aux dépens du trésor royal. Ces accusations ne sont pas le fruit de l'imagination d'un homme frustré par ses échecs professionnels, mais des faits reconnus de nos jours.

Comme nous l'avons déjà constaté, nous sommes convaincus que la transmission de ce réquisitoire aux nouveaux maîtres de la colonie après 1763 n'avait pas pour unique intention de dénoncer les abus des acteurs de l'administration précédente. Courville espérait relancer une carrière en se faisant valoir aux yeux des Britanniques. Cependant, ce souci personnel n'est pas incompatible avec le désir de faire connaître les détournements de fonds royaux, etc. commis par des gens hauts placés dans l'administration française. Un des traits de caractère qu'il dénonce de façon virulente chez plusieurs personnes dans ses mémoires est justement le sens moral peu développé de certains. Les deux aspects – la déception professionnelle et le jugement moral – se rejoignent bien sûr dans la quête de vengeance. Nous n'avons en effet aucun doute sur le fait que ses sentiments négatifs

⁴⁸¹ Les actes de baptême de ses fils Antoine-Frédéric, Louis-Marie Marin et de sa fille Julie-Henriette nous démontrent que la famille de Courville déménage au moins à trois reprises entre 1761 et 1765. PRDH, RPQA, acte de baptême d'Antoine-Frédéric de Courville (#282 304), daté du 18-10-1761 à Repentigny et PRDH, RPQA, acte de baptême de Louis-Marie Marin de Courville (#331 313), daté du 07-05-1764 à Saint-Antoine-sur-le-Richelieu; PRDH, RPQA, acte de baptême de Julie-Henriette de Courville (#298 279), daté du 19-11-1765 à Montréal.

envers certains de ses contemporains ont dû venir influencer ses commentaires à leur propos. Mais ceci ne vient pas systématiquement effacer la part de vérité qu'ils peuvent contenir.

La question du sens moral chez Courville nous amène à émettre une nouvelle hypothèse sur les difficultés de ce dernier à rester comme employé de l'administration coloniale après son bref passage comme secrétaire du gouverneur de La Jonquière au début des années 1750. Si le tempérament difficile qui n'est pas à exclure aiderait à expliquer bien des déboires de Courville, il n'est pas impossible qu'il n'ait pu conserver son emploi au sein de l'administration coloniale parce qu'il a refusé de jouer le jeu de la corruption. Nous pouvons facilement envisager que des individus comme Brassard Deschenaux, s'il était aussi corrompu que sa notice biographique le laisse entendre⁴⁸², n'auraient pas voulu garder dans leur entourage un homme refusant de participer à leurs manœuvres douteuses pour piller le trésor royal. Le même raisonnement pourrait être appliqué pour venir expliquer la relation trouble que Courville semble avoir entretenue avec les pères Jésuites, ses employeurs pendant une courte période à la fin des années 1750. La façon dont il expose dans ses mémoires les stratagèmes de ces religieux pour déposséder les peuples amérindiens des terres leur ayant été concédé par le roi fait écho à la situation des Hurons de Sillery, qui eux clament toujours haut et fort avoir été victimes du vol de leur seigneurie par les Jésuites.⁴⁸³ Toutes ces spéculations sur la force de l'intégrité morale de Courville demeurent bien sûr difficiles à prouver avec le peu d'information que nous avons à son sujet. Néanmoins, il nous paraissait important de souligner qu'il pouvait y avoir plusieurs possibilités, autres que simplement la frustration, pour venir expliquer ce qui aurait pu motiver Courville à écrire ce réquisitoire.

Après un survol aussi détaillé qu'il nous était possible de faire sur l'homme qu'était Courville, nous en sommes maintenant de retour à la question suivante : vers qui, précisément, était dirigé ce réquisitoire sur le régime français? Que sa plume ait été guidée par ses frustrations, son sens moral ou les deux, notre réponse va comme suit : Sans s'attaquer à l'idée du système colonial lui-même, Courville vise les personnes qui ont abusé de sa mise en application au Canada, peu importe leurs origines sociales, ou leur statut sous l'Ancien Régime, pour faire triompher leurs intérêts aux dépens de ceux de la couronne et du trésor royal.

⁴⁸² [Http://www.biographi.ca/fr/bio/brassard_deschenaux_joseph_4F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/brassard_deschenaux_joseph_4F.html) (page consultée le 27-04-2016).

⁴⁸³ Michel Lavoie, *C'est ma seigneurie que je réclame : la lutte des Hurons de Lorette pour la seigneurie de Sillery, 1650-1900*, Montréal, Édition Boréal, 2010, 562 pages.

Pour conclure ce mémoire, nous aimerions aborder un dernier point. Il est de notre avis qu'il serait intéressant que les historiens se penchent de nouveau sur ce texte, peu utilisé dans l'historiographie. S'il est important de nuancer les propos de Courville à plusieurs occasions, il ne faudrait pas faire l'erreur de balayer du revers de la main l'ensemble de ses écrits sur la supposition qu'ils sont uniquement le fruit de son ressentiment envers l'administration coloniale de la Nouvelle-France. Nous pouvons comprendre qu'au XIXe siècle, des historiens comme Casgrain et Kerallain se soient montrés méfiants envers le texte de Courville. À cette époque, les propos du mémorialiste provenaient d'une source encore anonyme et ses commentaires (diffamatoires à leurs yeux) sur Bougainville et Lévis allaient à l'encontre de l'édification de ses personnages à titre de héros. À notre époque, Courville le témoin est somme toute moins intéressant que Courville l'écrivain. Le moment de ce dernier est-il venu? Nous ne pouvons pas encore nous prononcer sur cette question, mais nous espérons que ce mémoire, aux ambitions modestes, puisse susciter de l'intérêt pour ce texte, relégué depuis trop longtemps aux oubliettes de l'historiographie canadienne.

Bibliographie:

Abreviations:

BanQ: Bibliothèque et Archives Nationales du Québec

PRDH: Programme de recherche en démographie historique

RAPQ : Rapport des Archives de la Province de Québec

RPQA: Registre de la population du Québec ancien

1-Sources primaires:

Archives du Musée McCord, Montréal. Fonds Dunn. [Courville, Louis-Léonard Aumasson], *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...*, 102 pages.

Archives du Musée McCord, Montréal. [Courville, Louis-Léonard Aumasson], *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglois*, 211 pages

BAnQ, Cour supérieure de Québec, Greffes de notaires, (côte ZA75), Greffe PAF Lenouiller-Desgranges (QC), document daté du 13 juin 1754.; procuration de Louis de Courville, écrivain, à Joseph Brassard Deschenaux, écrivain ordinaire de la marine.

BAnQ, Fonds Prévôté de Québec, Registres et documents de la Prévôté de Québec, Registre de la Prévôtés de Québec (côte TL1, S11, SS1, D104, P1108), document daté du 3 août 1756; document attestant d'un défaut (de paiement) à Charles Hubert, aubergiste, demandeur; et le sieur de Courville, défendeur et défaillant.

BAnQ, Fonds Conseil souverain, Jugements et délibérations (côte TP1, S28, P21294), document daté du 15 novembre 1756; arrêt qui accorde défaut-congé à Jacques Brisard, aubergiste, contre le sieur Courville, écrivain et appelant de la sentence rendue en la Prévôté de Québec, le 6 juillet 1756.

BAnQ, Fonds Prévôté de Québec, Registres et documents de la Prévôté de Québec, Registre de la Prévôté de Québec (côte TL1, S11, SS1, D104, P982), document daté du 7 juillet 1756; document attestant d'une cause entre Jacques Brizard, cabaretier de Québec, demandeur, comparant par la nommée Dugal, son épouse; et le sieur de Courville, écrivain, défendeur, mention d'un billet en date du 12 mars 1756, ledit défendeur est condamné à payer au demandeur la somme de 183 livres et 12 sols, en plus des dépens liquidés à 56 sols.

BAnQ, Fonds Prévôté de Québec, Registres et documents de la Prévôté de Québec, Registre de la Prévôté de Québec (Côte TL1, S11, SS1, D107, P666), document daté du 5 avril 1757; document relatif à la cause entre Joseph Corbin, charpentier pour le Roi, propriétaire d'une maison dans le quartier Saint-Roch, demandeur, comparant par maître Panet, notaire; et le sieur de Courville, défendeur, alors que ledit demandeur requiert que ledit défendeur soit tenu de sortir de ladite maison a lui louée, suivant le bail du 22 mars 1756, il est déclaré que le congé donné par ledit demandeur audit défendeur est bon et valable et il est ordonné que le défendeur soit condamné à payer le loyer en question et les dépens liquidés à 6 livres et 5 sols.

BAnQ, Fonds Ministères des terres et forêts, Gestion des terres publiques, Biens des Jésuites, Seigneurie de Saint-Gabriel, district de Québec (côte E21, S64, SS5, SSS6, D401), document daté du 20 septembre 1756; acte de concession d'une terre située à la côte Saint-Michel dans la seigneurie Saint-Gabriel, par les Révérends Pères Jésuites à Louis-Léonard de France Aumasson, écuyer sieur de Courville, écrivain employé dans les bureaux de la Marine de Québec, par-devant Lanouillier [Paul-Antoine-François Lanouillier-Desgranges], notaire royal.

BAnQ, Collections Pièces judiciaires et notariales, (côte TL5, D3195-2), document daté du 22 mai 1758; lettre faite en date du 18 mai 1758 par Jean-Baptiste de Saint-Pé, recteur du collège et supérieur général de la compagnie de Jésus à Québec contenant les informations suivantes: par cette lettre, il octroie la charge de greffier de ladite juridiction au sieur Mathieu Hianveu, praticien, le sieur Louis Courville, auparavant greffier, habitant à trois lieux du greffe ce qui causait des pertes de temps aux habitants, et requête dudit Saint-Pé demandant qu'une enquête sur l'information de vie, moeurs et religion catholique soit faite sur ledit Hianveu pour permettre son installation dans ladite charge.

BAnQ, Collections Pièces judiciaires et notariales, (côte TL5, D3195-9), document daté du 31 mai 1758; document attestant d'un défaut accordé par le juge prévôt Paul-Antoine-François Lanouillier

(Lanoullier), sieur Desgrandes (Desgranges), aux Révérends Pères Jésuites du collège de Québec, et ordonnance de comparution destinée au sieur Louis Courville, auparavant greffier de Notre-Dame-des-Anges, à la suite de la requête déposée contre lui par lesdits Révérends Pères.

PRDH, RPQA, acte #249950, 17 novembre 1750.

PRDH, RPQA, acte #245803, 28 février 1754.

PRDH, RPQA, acte #246756, 26 août 1756.

PRDH, RPQA, acte #296333, 19 mai 1760.

PRDH, RPQA, acte #282304, 18 octobre 1761.

PRDH, RPQA, acte #326363, 10 décembre 1762.

PRDH, RPQA, acte #331313, 7 mai 1764.

PRDH, RPQA, acte #298279, 19 novembre 1765.

PRDH, RPQA, acte #611313, 2 juin 1767.

PRDH, RPQA, acte #366213, 13 décembre 1781.

Anonyme, « Mémoire du Canada » dans le *Rapport des Archives de la Province de Québec, 1924-25*, édité par Pierre-Georges Roy, Québec, Louis-A Proulx, Imprimeur de sa Majesté le Roi, 1925, pp. 96-198.

[Boucher, Pierre], *Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France*, , édité par Christophe Horguelin, Montréal, Éditions Almanach, 2014, 245 pages.

[Courville, Louis Léonard Aumasson], *Mémoires du S... de C... contenant l'histoire du Canada durant la guerre, et sous le gouvernement anglois*, dans *Mémoires sur le Canada depuis 1749*

jusqu'à 1760 [...] publiés sous la direction de la Société littéraire et historique de Québec, Québec, T. Cary & Cie., 1838, p. 1-207.

Hannepin, Louis, *Par-delà le Mississippi : aventures en Amérique*, édité par Catherine Broué, Toulouse, Anacharsis, 2012, 366 pages.

J.C.B. , *Voyage au Canada dans le nord de l'Amérique septentrionale depuis l'an 1751 à 1761*, Québec, Léger Brousseau, 1887, 255 pages.

Kalm, Pehr, *Voyage dans l'Amérique du Nord par Pierre Kalm, naturaliste suédois (1749)*, L.W. Marchand, trad., *Mémoires de la Société Historique de Montréal*, 1880, 256 pages.

Lahontan, Louis Armand de Lom D'Arce baron de, *Oeuvres complètes , tome I*, édité par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1990, 786 pages.

Lahontan, Louis Armand de Lom D'Arce baron de, *Oeuvres complètes , tome II*, édité par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1990, 688 pages.

Morin, Victor, *Trois Docteurs*, Montréal, Édition Intime, 1936, 70 pages.

Radisson, Pierre-Esprit, *Pierre-Esprit Radisson: The Collected Writings, vol. I*, édité par Germaine Warkentin, Toronto, Champlain Society/Montréal: McGill-Queen's University Press, 2012, 358 pages.

Smith, William, *History of Canada; From its first discovery to the peace of 1763, volume I*, Québec, John Neilson, 1815, 383 pages.

Webster, John Clarence, *Journals of Beauséjour*, Sackville, The Tribune Press et The Public Archives of Nova Scotia, 1937, 54 pages.

2-Ouvrages de référence:

Lemire, Maurice, *La Vie Littéraire au Québec volume I, 1764-1805* sous la direction de Maurice Lemire, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, 498 pages.

Lemire, Maurice, «William Smith Fils» dans *La Vie Littéraire au Québec volume II 1806-1839, Le projet national des Canadiens* sous la direction de Maurice Lemire, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992, p. 271-275.

3-Ouvrages spécialisés:

Anderson, Fred, *Crucible of War : The Seven Years' War and the fate of Empire on British North America, 1754-1766*, New York, Alfred A. Knopf, 2001, 862 pages.

Andrès, Bernard, *Histoires Littéraires des canadiens au XIIIe siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, 327 pages.

Berger, Stefan, dir., *Writing the nation: a global perspective*, New York, Palgrave Macmillan, 2007, 243 pages.

Berthiaume, Pierre, *L'aventure américaine au XVIIIe siècle : du voyage à l'écriture*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1990, 487 pages.

Brockliss, L.W. B., *French Higher Education in the Seventeenth and Eighteenth Centuries, A Cultural History*, Oxford, Clarendon Press, 1987, 544 pages.

Brunet, Michel, *Les Canadiens après la Conquête, 1759-1775*, Montréal, Fides, 1980, 313 pages.

Casgrain, H-R, *Guerre du Canada, 1756-1760: Montcalm et Lévis, Tome I*, Québec, L-J. Demers et Frère, 1891, 568 pages.

Casgrain, H-R, *Guerre du Canada, 1756-1760: Montcalm et Lévis, Tome II*, Québec, L-J. Demers et Frère, 1891, 478 pages.

Chaussinaud-Nogaret, Guy, *The French Nobility in the Eighteenth Century, from feudalism to enlightenment*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, 197 pages

Côté, Sébastien et Charles Doutrelepon, *dir.*, *Relire le patrimoine lettré de l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, 261 pages.

Dechêne, Louise, *Le Peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2008, 662 pages.

Ferland, Jean-Baptiste-Antoine, *Cours d'Histoire du Canada, seconde partie*, Québec, Augustin-Côté, 1865, 624 pages.

Frégault, Guy, *François Bigot, Administrateur français*, Montréal, Guérin, 1994, 857 pages.

Fregault, Guy, *La guerre de la conquête*, Montréal, Fides, 1955, 514 pages (Référence au Mémoires de Courville; Référence à l'abbé Le Loutre 237-243)

Garneau, François-Xavier, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours, volume 3*, Québec, Imprimerie N. Aubin, 1848, 567 pages.

Griffiths, Naomi, *From Migrant to Acadian, A North American Border People, 1604-1755*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005, 633 pages.

Hart, Gerald E., *The Fall of New France, 1755-1760*, Montréal, Putnam & Son, 1888, 175 pages.

Hennig, Jean-Luc, *Apologie du plagiat*, Paris, Gallimard, 1997, 141 pages.

Kerallain, René de, *La jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept Ans*, Paris, s.n., 1896, 190 pages.

Kingsford, William, *The History of Canada, volume III, (1726-1756)*, Toronto, Rowsell & Hutchison, 1889, pages

Kingsford, William, *The History of Canada, volume IV, (1756-1763)*, Toronto, Rowsell & Hutchison, 1890, 635 pages.

Lachance, André, *Délinquants, juges et bourreaux en Nouvelle-France*, Montréal, Édition Libre Expression, 2011, 237 pages.

Lavoie, Michel, *C'est ma seigneurie que je réclame : la lutte des Hurons de Lorette pour la seigneurie de Sillery, 1650-1900*, Montréal, Édition Boréal, 2010, 562 pages.

Motsch, Andreas et Gregoire Holtz, dir., *Éditer la Nouvelle-France*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, 264 pages.

Murdock, Beamish, *A History of Nova Scotia, or Acadie, volume II*, Halifax, J. Barnes, 1866, 624 pages.

Ouellet, Réal, *Les relations de voyages en Amérique (XVI-XVIIIe siècles) : Au carrefour des genres*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, 165 pages.

Parkman, Francis, *France and England in North America, volume II ; Count Frontenac and New France under Louis XIV, A Half century of conflict, Montcalm and Wolfe*, New York, Viking Press, 1983, 1620 pages.

Paul, Josianne, *Sans différends, point d'harmonie: Repenser la criminalité en Nouvelle-France*, Québec, Édition Septentrion, 2012, 346 pages.

Pioffet, Marie-Christine, *La tentation de l'épopée dans les Relations des jésuites*, Sillery, Septentrion, 1997, 299 pages.

Shackleton, Robert, *Montesquieu, a critical biography*, Oxford, Oxford University Press, 1963, 432 pages.

Steele, Ian K., *Betrayals : Fort William Henry and the massacre*, New York, Oxford University Press, 1990, 250 pages.

True, Micah, *Masters and Students: Jesuit Mission Ethnography in Seventeenth-Century New France*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2015, 242 pages.

Vaillant, Alain, *L'Histoire Littéraire*, Paris, Armand-Colin, 2010, 391 pages.

Ward, Matthew C., *The Battle for Quebec*, Stroud, History Press, 2009, 286 pages.

4- Articles de périodiques:

Bernatchez, Ginette, « La Société littéraire et historique de Québec (The Literary and Historical Society of Quebec) 1824-1890 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 35, n° 2, 1981, p. 179-192.

Bonnault, Claude de, éd., « Correspondance de Mme Bégon » dans *RAPQ, 1934–1935*, p. 5–277.

Bosher, John, F., «Government and Private Interests in New France» dans *Canadian Public Administration*, volume 10, n°2, 1967, pp. 244-257.

Brunet, Michel, «Premières réactions des vaincus devant leurs vainqueurs» dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 6, n° 4, 1953, p. 506-516.

Fauteux, Aegidus, «Les S...de C... enfin démasqué » dans le *Cahier des Dix*, vol. 10, 1940, pp. 231-292.

Fohlen, Claude, «Mutations de l'historiographie canadienne.» dans *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 77, n° 289, 4e trimestre 1990, pp. 111-124.

Fonck, Bertrand, « Joindre au système de tactique d'Europe l'usage à faire des sauvages : Le commandement des armées françaises en Nouvelle-France » dans *La guerre de Sept Ans en Nouvelle-France*, sous la direction de Laurent Veyssière & Bertrand Fonck, Québec, Septentrion, 2011, p. 155-172.

Marmette, Joseph, « Le débarquement britannique du 13 septembre : coup de chance ou trahison? » dans *La Conquête, une anthologie*, dirigé par Charles-Philippe Courtois, Montréal, Les Éditions Typo, 2009, p. 101-105.

Paschoud,, Adrien, « Aborder les *Relations jésuites* de la Nouvelle-France (1632-1672) : enjeux et perspectives », dans *Arborescences – revue d'études françaises*, n° 2 , mai 2012, p. 1-11;

Rouzet, Gilles, « La Discipline Notariale Sous l'Ancien Régime» dans *Notaires, Notariats et Société sous l'Ancien Régime* sous la direction de Jean L. Laffont, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1989, pp.61-75.

5- Pages Web:

Bumsted, J. M., «Smith, William», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 7, University of Toronto/ Université Laval, 2003,

http://www.biographi.ca/fr/bio/smith_william_1769_1847_7F.html (page consultée le 21-09-2015)

Eccles, W.J. «Lévis, François (François-Gaston) De, duc de Lévis», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, University of Toronto/ Université Laval, 2003,

http://www.biographi.ca/fr/bio/levis_francois_de_4F.html (page consultée le 7-12-2015)

Eccles, W.J., «Parkman, Francis», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 12, University of Toronto/ Université Laval, 2003,

http://www.biographi.ca/fr/bio/parkman_francois_12F.html (page consultée 24-01-2016)

Igartua, José E., «Pennisseaut, Louis», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, University of Toronto/ Université Laval, 2003,

http://www.biographi.ca/fr/bio/pennisseaut_louis_4F.html (page consultée le 23-03-2016)

Le Dictionnaire, www.Le-Dictionnaire.com, <http://www.le-dictionnaire.com/definition.php?mot=requisitoire> (page consultée le 30-11-2015)

Lemay, Thérèse P., «Brassard Deschenaux, Joseph», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, University of Toronto/ Université Laval, 2003,

http://www.biographi.ca/fr/bio/brassard_deschenaux_joseph_4F.html (page consultée le 04-12-2015)

Miller, Pamela, «McCord, David Ross», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 15, University of Toronto/ Université Laval, 2003,

http://www.biographi.ca/fr/bio/mccord_david_ross_15F.html (page consultée le 11-11-2015)

Pothier, Bernard, «Du Pont Duchambon de Vergor, Louis», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, University of Toronto/ Université Laval, 2003,

http://www.biographi.ca/fr/bio/du_pont_duchambon_de_vergor_louis_4F.html (page consultée le 05-08-2015)

Rémillard, Juliette, «Renaud D'Avène Des Méloizes, Angélique», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, University of Toronto/ Université Laval, 2003,

http://www.biographi.ca/fr/bio/renaud_d_avenes_des_meloizes_angelique_4F.html (page consultée le 15-03-2016)

Rousseau, François, «Aumasson De Courville, Louis-Léonard, dit sieur de Courville», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, University of Toronto/ Université Laval, 2003,

http://www.biographi.ca/fr/bio/aumasson_de_courville_louis_leonard_4F.html (page consultée 04-02-2016)

Site de Forgotten Books, <http://www.forgottenbooks.com/>,

http://www.forgottenbooks.com/books/Memoires_sur_le_Canada_Depuis_1749_JusquA_1760_1200003132 (page consultée le 17-11-2015).

Site de Notre Mémoire en Ligne, <http://eco.canadiana.ca/>,

<http://eco.canadiana.ca/view/oocihm.10475/5?r=0&s=1> (page consultée le 25-04-2016)

Site officiel de la Ville de Montréal, Section Accueil, *Portraits historiques canadiens*, Biographie d'Aegidius Fauteux, <http://www2.ville.montreal.qc.ca/archives/portraits/fr/biographie.shtm> (page consultée le 22-09-2015)

Site de Worldcat.org, www.worldcat.org,

http://www.worldcat.org/search?q=au%3ACourville%2C+Louis-Le%CC%81onard+Aumasson%2C&qt=hot_author (page consultée le 17-11-2015).

Taillemite, Étienne, «Taffanel de la Jonquière, Jacques-Pierre De, marquis de la Jonquière», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, University of Toronto/ Université Laval, 2003,

http://www.biographi.ca/fr/bio/taffanel_de_la_jonquiere_jacques_pierre_de_3F.html (page consultée le 02-08-2015)

Taillemite, Étienne, «Vauquelin, Jean», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, University of Toronto/ Université Laval, 2003,
http://www.biographi.ca/fr/bio/vauquelin_jean_4F.html (page consultée le 22-09-2015).

6-Mémoire de maitrise:

Jalbert, Andréanne, *Bougainville, Lévis et Vaudreuil: trajets dans les historiographies de la guerre de Sept Ans*, Mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 2015, 188 pages.

Annexe

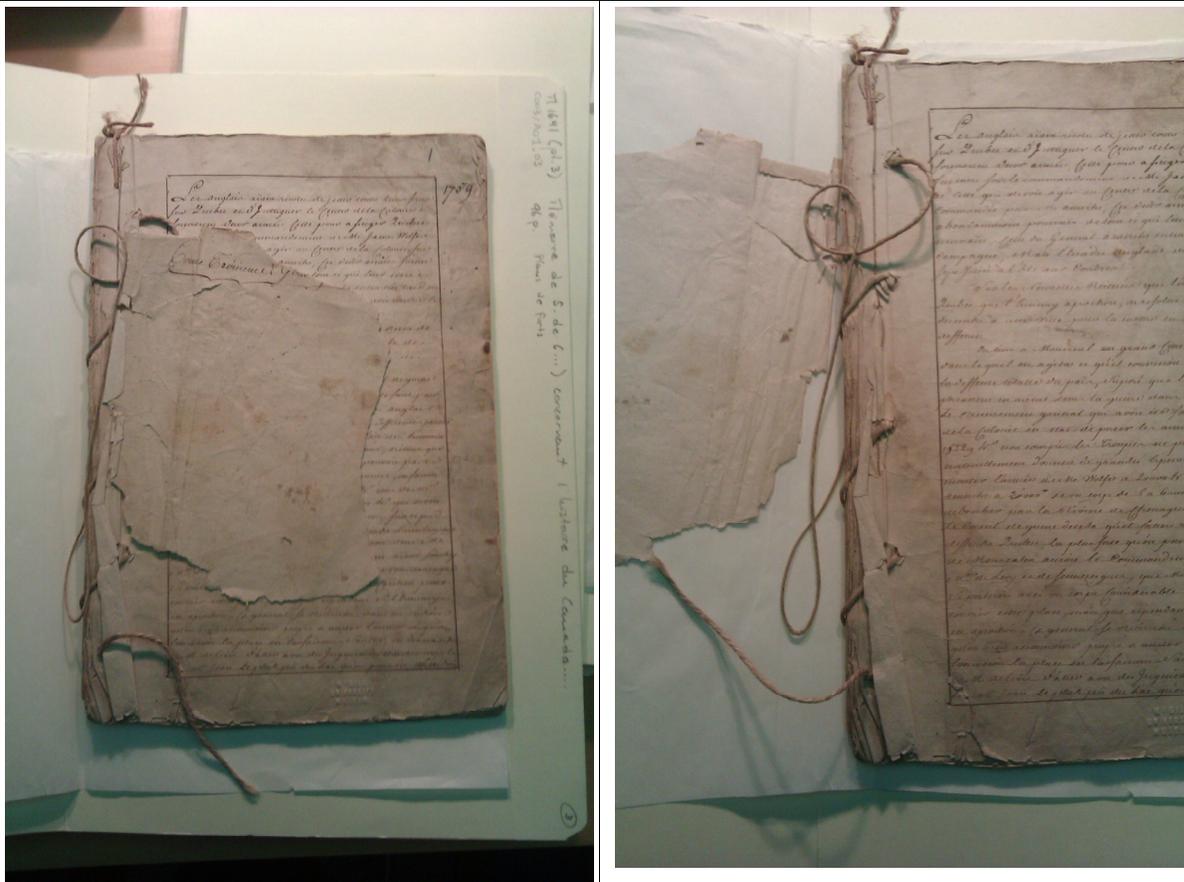
Annexe: Photos des deux manuscrits de Courville. (L'utilisation de ces photos à des fins académiques a été autorisée par le Musée McCord de Montréal). Comme pour le chapitre 3, nous avons décidé de désigner chacun des deux manuscrits comme suit:

Manuscrit 1: *Mémoires du S... de C...* (version utilisée pour l'édition de 1838)

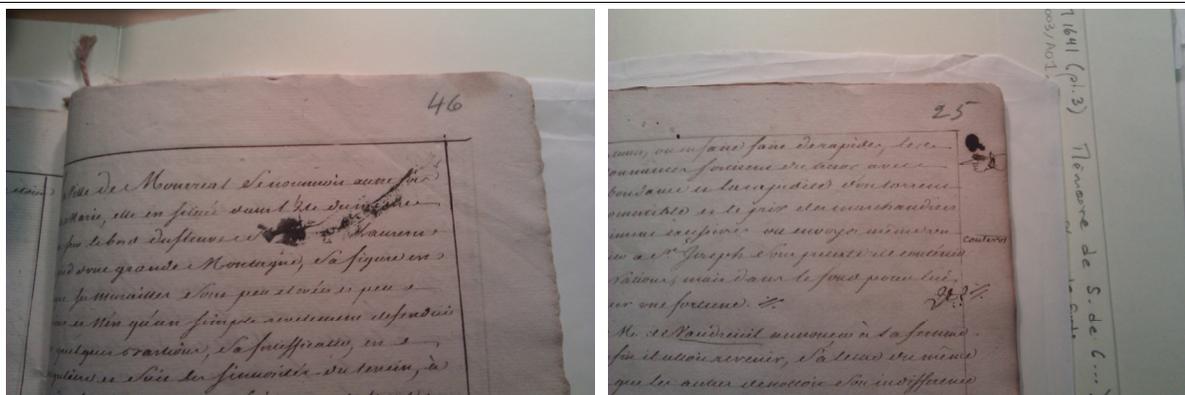
Manuscrit 2: *Histoire du Canada depuis l'année 1749 jusqu'à celle 176...* (version inédite)

Manuscrit 1

Exemple de l'état actuel du manuscrit. Nous pouvons aisément constater le piètre état dans lequel se trouve la reliure du troisième cahier.

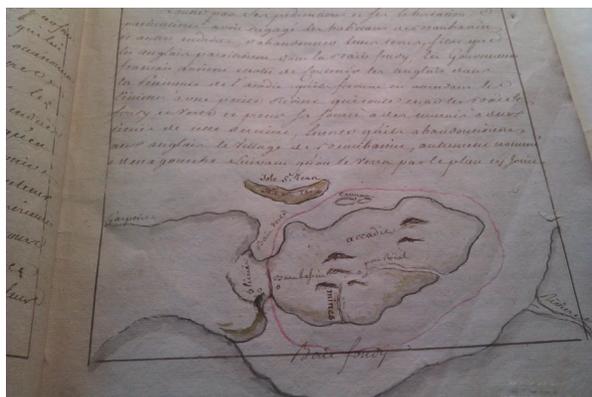


Manuscrit 1



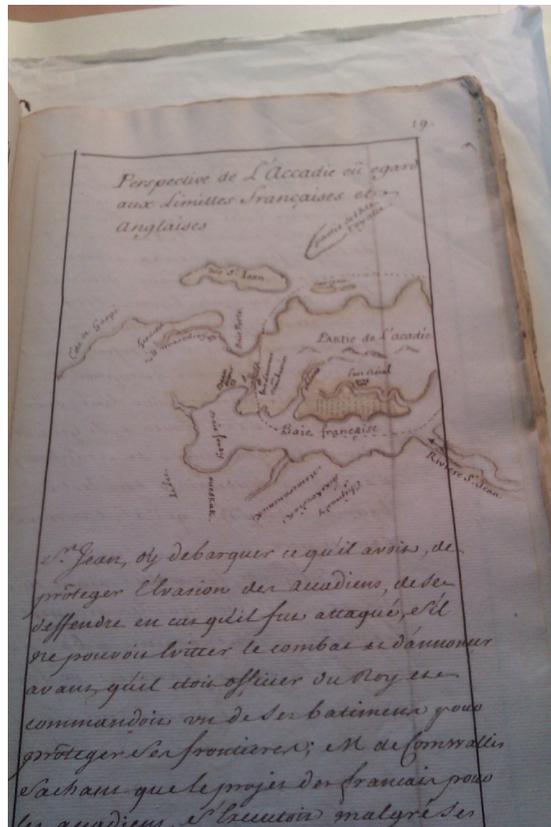
Traces d'encre sur les pages et dessins dans la marge. Ces éléments se retrouvent à quelques occasions dans ce manuscrit, venant témoigner que Courville a été beaucoup moins minutieux dans la rédaction de cette copie que dans celle du manuscrit 2.

Manuscrit 1

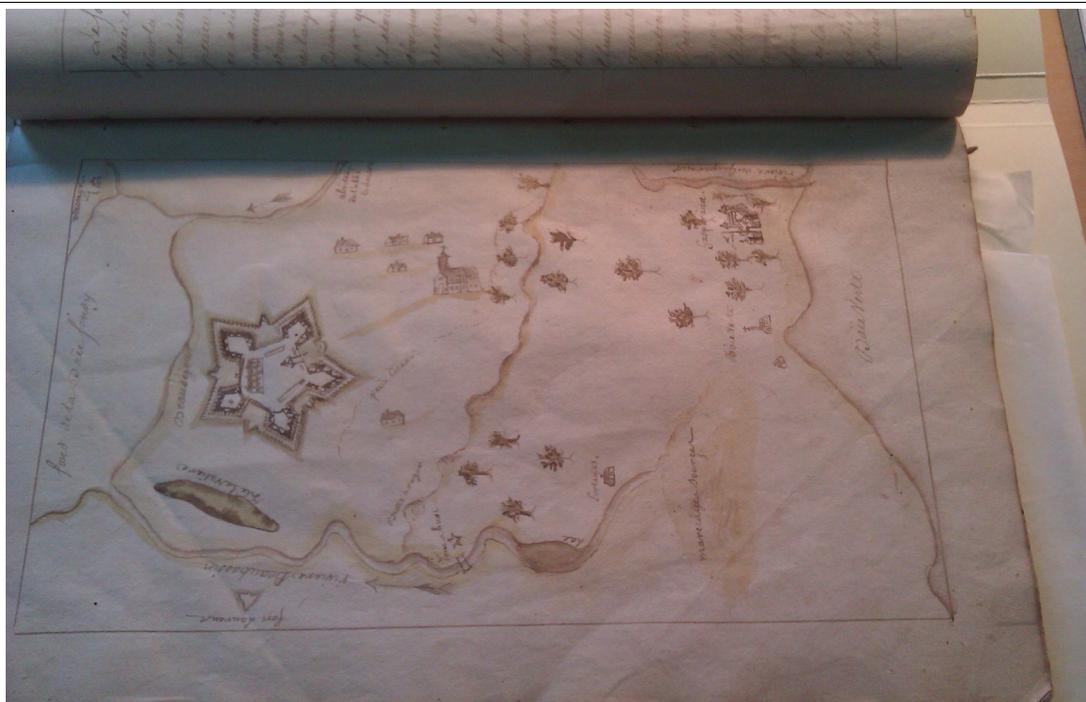


Exemple de plans de la péninsule acadienne, inclus dans les pages du manuscrit.

Manuscrit 2

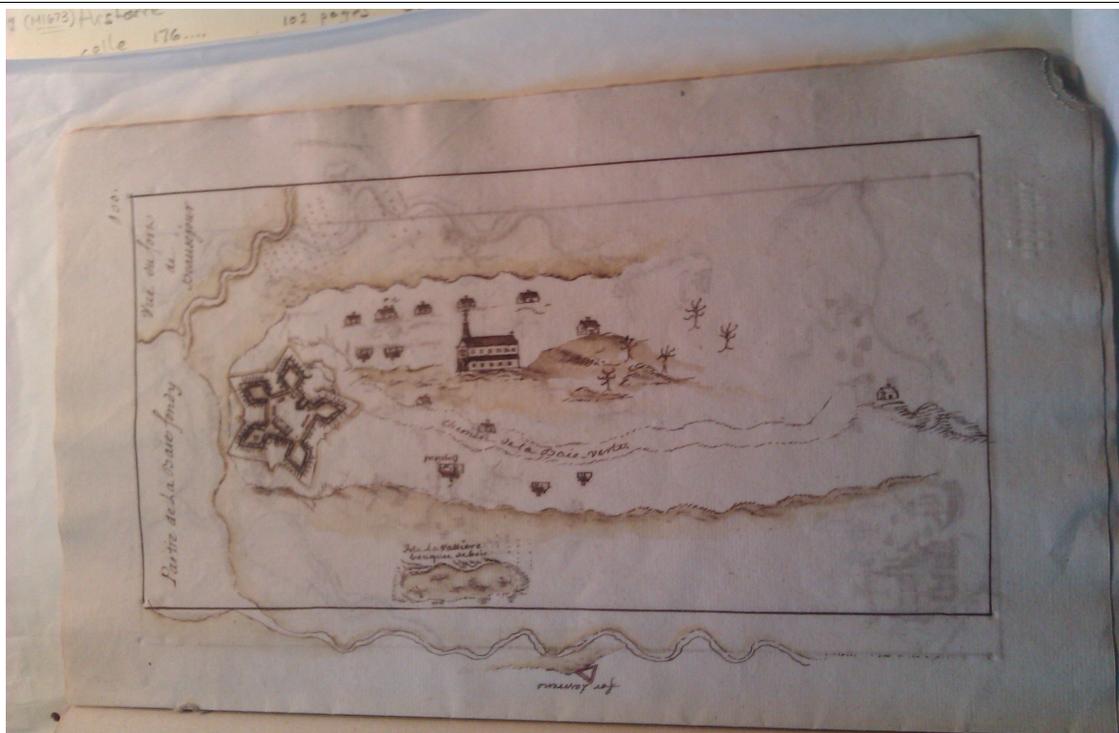


Exemple de plans de la péninsule acadienne, inclus dans les pages du manuscrit.



Plan du fort Béauséjour et de la péninsule Acadienne.

Manuscrit 2



Plan du fort Beauséjour et de la péninsule Acadienne similaire à celui que l'on retrouve dans le manuscrit 1 mais avec plus de détails et d'éléments décoratifs.